



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

DOMINION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE
LE 31 MARS 1948



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

1949

DOMINION DU CANADA

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR
GENERAL

JUN 29 1987

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLICITEUR GÉNÉRAL

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES PÉNITENCIERS

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE
LE 31 MARS 1948

Copyright of this document does not belong to the Crown.
Proper authorization must be obtained from the author for
any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE

1949

A Son Excellence le très honorable vicomte Alexander de Tunis, feld-maréchal, C.J., G.C.B., G.C.M.G., C.S.I., D.S.O., C.M., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel préparé par le commissaire des pénitenciers sur les opérations de l'année financière terminée le 31 mars 1948, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Loi de 1939 sur les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très obéissant serviteur,

Le ministre suppléant de la Justice,
JOSEPH JEAN.

Au très honorable Louis S. Saint-Laurent, K.C., LL.D., ministre suppléant de la Justice.

Monsieur le ministre,

Conformément à l'article 15 de la loi de 1939 sur les pénitenciers, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint sur l'année financière terminée le 31 mars 1948, ainsi que des extraits de rapports des directeurs et des données statistiques concernant les pénitenciers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

Le commissaire,
R. B. GIBSON.

OTTAWA, le 1er septembre 1948.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I—Administration et personnel.....	7
Personnel de l'administration centrale.....	7
Personnel des pénitenciers.....	8
Départs.....	8
Nominations.....	8
Titularisations et promotions.....	10
Gardiens classe 2.....	10
Traitement des fonctionnaires des pénitenciers.....	10
Médaille du service impérial.....	11
II—Statistique concernant la population des détenus.....	12
Récidive.....	12
Jeunes détenus.....	12
Libération conditionnelle.....	13
Mouvement de la population.....	13
III—Services éducatifs au bénéfice des prisonniers.....	14
Cours par correspondance—Ministère des Affaires des anciens combattants.....	14
Cours par correspondance—Ministères provinciaux d'éducation.....	15
Cours par correspondance—Autres organismes.....	15
Services éducatifs des institutions.....	15
Bibliothèques.....	16
IV—Classement.....	16
V—Assistance aux détenus libérés.....	17
VI—Formation des fonctionnaires.....	18
VII—Formation professionnelle.....	19
VIII—Industries des pénitenciers.....	21
Organisation de la production.....	22
Contrats de l'État.....	23
Formation.....	24
Division des services industriels.....	24
Transport motorisé.....	24
Vêtements.....	25
Classification des emplois.....	25
Rapport de la production globale.....	25
Articles industriels fabriqués.....	27
Articles industriels réparés.....	28
Exploitation agricole.....	28
Production agricole par pénitencier.....	29
Économat.....	32
Hygiène dans les cuisines.....	32
Hygiène du personnel.....	32
Peinture et décoration.....	32
Entretien des appareils de cuisine.....	33
Formation des détenus.....	33
Transformation des viandes.....	33
Vente des produits agricoles à l'économat.....	33
Ration des détenus.....	34
Boulangerie.....	34

TABLE DES MATIÈRES—*Fin*

	PAGE
Tableaux concernant les détenus—	
Tableau I—Mouvement de la population.....	36
Tableau II—Nationalité.....	37
Tableau III—État civil.....	37
Tableau IV—Durée des peines.....	38
Tableau V—Âge.....	38
Tableau VI—Religion.....	38
Tableau VII—Condamnations antérieures.....	39
Tableau VIII—Emploi des détenus.....	39
Tableau IX—État comparatif des recettes.....	41
Tableau X—État comparatif des déboursés.....	41
Tableau XI—État comparatif des dépenses.....	41
Tableau XII—Dépenses par pénitencier et par chapitre principal.....	42
Tableau XIII—Dépenses pour services médicaux et services connexes.....	43
Tableau XIV—Locaux cellulaires.....	43
Tableau XV—Oeuvre des organismes d'assistance sociale.....	44
Rapports annuels des directeurs—	
Pénitencier de Kingston.....	45
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	49
Pénitencier de Dorchester.....	57
Pénitencier du Manitoba.....	65
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	68
Pénitencier de la Saskatchewan.....	76
Pénitencier de Collin's-Bay.....	80
Statistique des détenus accueillis durant l'année colligée par le Bureau fédéral de la statistique (Table des matières).....	85

I—ADMINISTRATION ET PERSONNEL

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

1. Le 27 juin 1947, la sanction royale a été donnée au chapitre 41 du Statut de 1947, modifiant la loi de 1939 sur les pénitenciers et prévoyant la nomination d'un commissaire des pénitenciers relevant directement du ministre de la Justice et de deux sous-commissaires et trois commissaires adjoints chargés de seconder le commissaire dans la direction et l'administration des pénitenciers du Canada.

2. En vertu d'une proclamation, la loi de 1939 sur les pénitenciers ainsi modifiée est entrée en vigueur le 1er septembre 1947 et les nominations suivantes ont été effectuées conformément à la loi:

Commissaire des pénitenciers: le major-général R. B. Gibson, C.B., C.B.E., V.D., K.C.
Sous-commissaires des pénitenciers: M. Joseph McCulley, M.A., et le Dr Louis-Philippe Gendreau.

Commissaires adjoints: MM. Gustave-Louis Sauvant, B.A., et James Anthony McLaughlin.

3. M. Joseph McCulley, sous-commissaire principal, a, pendant vingt ans, à titre de principal du collège Pickering, à Newmarket (Ont.), remporté des succès dignes de mention. Lorsqu'en 1936 la Commission nationale de placement a été établie en vue d'étudier les problèmes nés de la crise économique, M. McCulley a été nommé membre du comité de placement de la jeunesse, un sous-comité de la Commission. Les vœux de ce comité ont donné naissance au programme fédéral-provincial de formation de la jeunesse qui est devenu par la suite le programme de formation d'urgence en temps de guerre. A l'été 1945, M. McCulley a été envoyé au Royaume-Uni à titre d'un des quatre conseillers civils auprès de l'organisation de l'Université militaire, institution éducative destinée aux troupes canadiennes qui y attendaient leur rapatriement. Pendant dix ans, M. McCulley a été président du comité des jeunes gens au conseil national du Young Men's Christian Association du Canada. Il a également été membre de la Commission de la jeunesse canadienne qui, dernièrement, a terminé l'étude des problèmes confrontant la jeunesse de notre pays au cours de la période d'après guerre.

4. Le sous-commissaire McCulley a pour principales fonctions de former, coter et réorganiser le personnel des pénitenciers et d'organiser et surveiller une école de formation destinée aux fonctionnaires des pénitenciers. C'est à lui qu'incombent également la surveillance et l'expansion des services éducatifs, récréatifs et religieux dans les institutions, sous la régie du gouvernement central.

5. Le sous-commissaire, le Dr L.-P. Gendreau, est surtout chargé de surveiller et d'assurer l'expansion des services relevant de la médecine et de la psychiatrie dans les pénitenciers, ainsi que l'expansion de travaux de recherches et statistiques aux fins d'évaluer la congruité et les résultats des méthodes de traitement actuelles et futures. Le Dr Gendreau a étudié au collège de Saint-Boniface;

en 1930, il a obtenu son diplôme du *Manitoba Medical College*. A la suite de son internat à l'hôpital de Saint-Boniface, il a été nommé membre du personnel médical de l'hôpital d'aliénés de Selkirk, à titre de principal psychiatre et de médecin adjoint principal. Au cours de la seconde guerre mondiale, il a fait partie, à titre de conseiller en psychiatrie, du service de santé de l'armée royale canadienne; il avait, lors de son licenciement, en janvier 1946, le grade de major. Le Dr Gendreau, qui possède un certificat de psychiatre du Collège royal des médecins et chirurgiens est membre de l'*American Psychiatric Association*.

6. M. G.-L. Sauvant, B.A., Croix de Guerre 1914-1918, ancien combattant des deux guerres mondiales et ci-devant inspecteur et surintendant suppléant des pénitenciers, a été nommé commissaire adjoint principal. Il remplit la fonction d'adjoint au commissaire dans l'administration générale des pénitenciers. M. James A. McLaughlin, inspecteur des pénitenciers depuis décembre 1944, a été nommé commissaire adjoint; et dirige le programme de formation industrielle et professionnelle dans les institutions pénitentiaires.

7. M. Neil Redfearn MacLean, B.A., C.A., qui avait été longtemps vérificateur au service du gouvernement pour devenir ensuite vérificateur en chef de la Commission d'assurance-chômage, a été plus tard nommé troisième commissaire adjoint. Il a pour fonction de surveiller les méthodes de comptabilité et les dépenses dans le service des pénitenciers.

8. Le 28 novembre 1947, M. Wilfred S. Lawson, O.B.E., a pris sa retraite après avoir rempli pendant longtemps et de façon remarquable le poste d'ingénieur en chef des pénitenciers. Ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais la précieuse expérience et les vastes connaissances de M. Lawson à l'égard des questions intéressant les pénitenciers. Son successeur est le colonel R. W. Catto, O.B.E., M.C., B.A.Sc., ancien combattant des deux guerres, qui après avoir été architecte à Toronto pendant vingt ans, a joué un rôle important dans l'organisation de la garde des anciens combattants du Canada pour devenir ensuite directeur des immeubles et de la construction, au quartier général de la Défense nationale.

PERSONNEL DES PÉNITENCIERS

DÉPARTS

9. Les changements de personnel, bien que moins prononcés qu'en 1946-1947, ont cependant été encore supérieurs à ce qu'ils étaient avant la guerre. Cent vingt-huit fonctionnaires ont quitté le service: 82 ont démissionné, 32 ont été mis à la retraite et 14 ont été congédiés.

NOMINATIONS

10. Au cours de l'année 1947-1948, sur les 193 fonctionnaires nommés à des postes, 145 étaient d'anciens combattants ayant fait du service outre-mer. On a engagé 155 gardes, tandis que le reste des nominations visaient à remplir de nouvelles positions ou des postes laissés vacants dans les services d'administration ou de direction. Par suite de la réorganisation du régime pénitentiaire, le Conseil du Trésor a autorisé la création de 64 postes dans les pénitenciers, c'est-

à-dire quatre dans le personnel de direction, trente-huit dans le personnel d'administration et vingt-deux dans le personnel de garde. Voici la répartition par pénitenciers:

<i>Kingston</i>	Direction.....	1	
	Administration.....	8	
	Gardiens.....	5	14

<i>Saint-Vincent-de-Paul</i>	Direction.....	2	
	Administration.....	5	
	Gardiens.....	3	10

<i>Dorchester</i>	Administration.....	5	
	Gardiens.....	6	11

<i>Manitoba</i>	Administration.....	2	
	Gardiens.....	2	4

<i>Colombie-Britannique</i>	Administration.....	2	
	Gardiens.....	2	4

<i>Saskatchewan</i>	Administration.....	4	
	Gardiens.....	2	6

<i>Collin's-Bay</i>	Direction.....	1	
	Administration.....	12	
	Gardiens.....	2	15

			64

Les postes supplémentaires ci-dessus ont été créés en vue de la nomination des fonctionnaires chargés du classement des prisonniers, dont le présent rapport fait mention plus bas, et des instructeurs nécessaires à l'inauguration du programme de formation professionnelle dans deux pénitenciers de l'est du pays et un nombre suffisant de gardiens supplémentaires pour permettre à certains fonctionnaires de fréquenter les cours de formation. Enfin, on se proposait également d'étendre les services éducatifs et de remplir certains postes administratifs devenus nécessaires, étant donné l'augmentation des travaux d'écritures et sténographiques qu'a occasionné l'expansion des services dans les domaines du classement et de la formation des détenus.

11. Le tableau ci-dessous indique le nombre des fonctionnaires entrés en service et qui en sont sortis au cours des onze dernières années:

Année	Nominations	Départs
1937-1938.....	95	62
1938-1939.....	96	53
1939-1940.....	105	53
1940-1941.....	104	60
1941-1942.....	78	113
1942-1943.....	70	113
1943-1944.....	112	92
1944-1945.....	130	114
1945-1946.....	142	153
1946-1947.....	235	188
1947-1948.....	193	128
	1,360	1,129

TITULARISATIONS ET PROMOTIONS

12. Au cours de l'année, soixante-sept fonctionnaires ont obtenu leur titularisation, ce qui leur a permis de participer à la caisse de pension du service civil. Cent onze fonctionnaires déjà en service ont été promus à des postes supérieurs.

GARDIENS CLASSE 2

13. Le poste de gardien classe 2, (échelle de traitement est de \$2,040 à \$2,280) a été créé en vertu du décret du conseil C.P. 40/1880 du 14 mai 1947. Le nombre de gardiens de cette catégorie ne peut dépasser le cinquième du nombre total des gardiens dans chaque institution pénitentiaire. La création de cette classe plus élevée a pour but de permettre l'avancement des gardiens les mieux doués et de faire ressortir l'aspect réformatrice du travail des pénitenciers et la possibilité, pour les fonctionnaires actuels, d'accroître leur expérience et leur formation en ce sens.

TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES DES PÉNITENCIERS

14. La Commission royale qui a enquêté sur le régime pénitentiaire du Canada avait exprimé le vœu que le traitement des fonctionnaires de pénitencier fût porté à un niveau raisonnable, compte tenu du genre de travail accompli. En vertu du décret C.P. 8/1751 du 16 mars 1945, certains traitements inférieurs à \$2,100 ont été relevés à compter du 1er avril 1945.

15. Ainsi que l'a signalé le surintendant suppléant, dans son rapport pour l'année financière 1946-1947, le traitement des fonctionnaires des pénitenciers a été révisé à compter du 1er janvier 1947, en vertu du décret du conseil C.P. 66/1050 du 22 mars 1947.

16. La question des traitements a été remise à l'étude en avril 1948. Les traitements ont de nouveau été révisés en vertu des décrets du conseil C.P. 33/2047 du 7 mai 1948 et C.P. 40/2311 du 21 mai 1948.

17. Voici la présente échelle des traitements. Les chiffres entre parenthèses indiquent l'augmentation annuelle.

Comptable, classe 1.....	\$2,700—3,000 (120)
Comptable, classe 2.....	2,880—3,120 (120)
Comptable adjoint.....	2,220—2,520 (120)
Assistant du chef des gardes.....	2,580—2,880 (120)
Ingénieur adjoint (outillage).....	2,400—2,700 (120)
Ingénieur adjoint (eau).....	2,400—2,700 (120)
Instructeur fermier adjoint.....	2,040—2,400 (60)
Fonctionnaire d'hôpital adjoint.....	1,980—2,280 (60)
Instituteur adjoint.....	2,040—2,400 (60)
Instituteur adjoint bibliothécaire.....	2,040—2,400 (60)
Économiste adjoint.....	2,040—2,400 (60)
Magasinier adjoint.....	2,040—2,400 (60)
Instructeur-tailleur adjoint.....	2,040—2,400 (60)
Ferblantier adjoint.....	2,040—2,400 (60)
Teneur de livres.....	1,860—2,160 (60)
Commis-censeur.....	2,040—2,280 (60)
Aumônier (à service continu).....	3,000 (C.P. 59,2655, du 11 juin 1948.)
Aumônier (à service intermittent).....	1,620
Chef des gardes.....	2,700—3,300 (120)
Instructeur en chef des métiers.....	2,700—3,300 (120)
Fonctionnaire en chef de formation professionnelle.....	2,700—3,300 (120)
Fonctionnaire chargé du classement, classe 1.....	2,520—2,880 (120)
Fonctionnaire chargé du classement, classe 2.....	2,880—3,240 (120)
Commis du personnel.....	2,040—2,280 (60)

Commis du chef des gardes.....	1,920—2,220 (60)
Commis du sous-directeur.....	1,920—2,220 (60)
Mécanicien-dentiste.....	2,280—2,580 (120)
Dentiste (à service intermittent).....	2,400
Sous-directeur, classe 1.....	3,600—4,200 (180) moins le casuel 420
Sous-directeur, classe 2.....	4,200—4,500 (180) moins le casuel 450
Ingénieur, classe 1.....	2,700—2,880 (120)
Ingénieur, classe 2.....	2,880—3,180 (120)
Commis-ingénieur.....	2,040—2,400 (60)
Greffier de l'exécutif.....	3,120—3,600 (120)
Instructeur fermier.....	2,400—2,700 (120)
Chauffeur.....	1,920—2,220 (60)
Garde, classe 1.....	1,800—2,100 (60)
Garde, classe 2.....	2,040—2,280 (120)
Commis-censeur-gardien.....	1,860—2,160 (60)
Employé de ferme.....	1,920—2,220 (60)
Éleveur.....	1,980—2,280 (60)
Garde-messager.....	1,800—2,100 (60)
Garde-magasin.....	1,800—2,100 (60)
Garde-surveillant.....	1,860—2,160 (60)
Fonctionnaire d'hôpital.....	2,280—2,580 (120)
Instructeur.....	2,400—2,700 (120)
Instructeur dans la confection des balais.....	2,040—2,400 (60)
Instructeur de dessin.....	2,400—2,700 (120)
Surveillant-chef.....	2,220—2,580 (120)
Bibliothécaire.....	2,040—2,280 (60)
Surveillante.....	1,500—1,800 (60)
Surveillante en chef.....	1,800—2,100 (60)
Psychiatre (à service continu).....	3,000—3,600 (120)
Psychiatre (à service intermittent).....	2,400
Psychologue.....	2,580—3,000 (120)
Instructeur de culture physique.....	2,040—2,400 (60)
Médecin (à service continu).....	3,600—4,200 (120)
Médecin (à service intermittent).....	2,520 (3,000, pour Kingston)
Instituteur.....	2,400—2,700 (120)
Commis senior, classe 1.....	2,220—2,700 (120)
Commis senior, classe 2.....	2,400—3,000 (120)
Commis-sténographe senior.....	2,040—2,280 (60)
Économe, classe 1.....	2,400—2,700 (120)
Économe, classe 2.....	2,400—3,000 (120)
Magasinier.....	2,400—2,700 (120)
Directeur, classe 1.....	4,800—5,400 (240) (moins le casuel 540)
Directeur, classe 2.....	5,400—6,000 (240) (moins le casuel 600)

MÉDAILLE DU SERVICE IMPÉRIAL

18. Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner la Médaille du service impérial au surveillant chef Pierre Morrot, du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, en reconnaissance de ses services prolongés et méritoires.

19. Le gardien Morrot qui est entré en service le 19 avril 1920, a pris sa retraite le 2 mai 1947, après avoir bénéficié de deux prorogations de service.

II—STATISTIQUE CONCERNANT LA POPULATION PÉNITENTIAIRE

20. Les tableaux I à VIII qui paraissent à la fin du présent rapport, fournissent le détail de la population des détenus au cours de l'année financière à l'étude. Au 31 mars 1948, le nombre des détenus était de 3,851, soit une augmentation de 99 comparativement à l'année financière précédente. Depuis la fin des hostilités contre l'Allemagne, en mai 1945, le nombre des détenus est passé de 3,129, au 31 mars 1945, à 3,851, soit une augmentation de 722 au cours d'une période de trois ans. Après le premier conflit mondial, la population des détenus dans les pénitenciers était passée de 1,468, au 31 mars 1918, à 2,150 au 31 mars, 1921. Remarquons toutefois qu'en 1921, la population du Canada était d'environ 9 millions, tandis qu'aujourd'hui elle dépasse douze millions et demi. Voici quelle est l'augmentation proportionnelle à la suite des deux conflits: 23 p. 100 après le second et 42 p. 100 après le premier. Mais le nombre des détenus est encore bien en deçà de 4,587, sommet atteint en 1933.

RÉCIDIVE

21. Au cours de l'année 1947-1948, la proportion de la récidive a été de 78.31 p. 100, soit une augmentation de 1.02 p. 100 comparativement à 1946-1947. Cette statistique s'appuie cependant sur toutes les condamnations antérieures, que le détenu ait séjourné au pénitencier ou non. Si l'on ne tient compte que des condamnations antérieures au pénitencier, on trouve que des 3,851 détenus inscrits aux registres des pénitenciers, le 31 mars 1948, 2,101, soit 54.55 p. 100 y venaient pour la première fois. Le tableau ci-dessous fournit les données exactes et les proportions, pour chaque pénitencier, des condamnations antérieures au pénitencier:

	Population totale au 31 mars 1948	Aucune condamnation antérieure au pénitencier	Une condamnation antérieure au pénitencier	Deux condamnations antérieures au pénitencier	Trois condamnations antérieures au pénitencier	Quatre condamnations antérieures ou plus au pénitencier
Dorchester.....	518	314	109	54	21	20
Saint-Vincent-de-Paul.....	1,099	481	432	84	45	57
Kingston.....	807	360	222	116	54	55
Collin's-Bay.....	291	272	19			
Manitoba.....	305	181	61	38	12	13
Saskatchewan.....	460	243	66	36	19	7
Colombie-Britannique.....	371	250	105	55	31	19
Total.....	3,851	2,101	1,014	383	182	171
Pourcentage.....		54.55	26.33	9.91	4.72	4.44

JEUNES DÉTENUS

22. Au 31 mars 1948, le nombre des détenus de moins de 21 ans était de 497. Bien que ce nombre soit inférieur de 22 à celui de l'année précédente, il est un peu plus élevé qu'au cours des années 1939-1943. De façon générale, le groupe de 21 à 25 ans accuse la même augmentation. Le tableau ci-dessous indique depuis 1939 quelle était, au 31 mars, la population des détenus âgés de moins de 21 ans et celle des détenus âgés de 21 à 25 ans:

Année	Population totale de tout âge	Moins de 21 ans	Pourcentage du total	21 à 25 ans	Pourcentage du total
1939.....	3,803	390	10.3	781	20.5
1940.....	3,772	463	12.3	827	21.9
1941.....	3,688	465	12.6	700	18.9
1942.....	3,232	421	13.02	632	19.5
1943.....	2,969	447	15.1	559	18.8
1944.....	3,078	486	15.8	702	22.8
1945.....	3,129	455	14.5	739	23.6
1946.....	3,362	452	13.4	786	23.4
1947.....	3,752	519	14.1	848	22.6
1948.....	3,851	497	12.9	851	22.00

23. Au cours de la présente année financière, 301 jeunes détenus âgés de moins de 21 ans, ont été incarcérés. Leur nombre avait été de 339 en 1946-1947 et de 333 en 1945-1946. Le tableau suivant indique, par année financière, le nombre des jeunes détenus entrés au pénitencier depuis le 1er avril 1937 jusqu'au 31 mars 1948:

Année terminée	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	Total
Le 31 mars 1938.....	1	17	27	61	64	69	239
Le 31 mars 1939.....	3	20	38	67	97	83	308
Le 31 mars 1940.....	1	12	30	77	72	73	265
Le 31 mars 1941.....	2	20	33	56	79	71	261
Le 31 mars 1941.....	1	6	33	41	68	52	201
Le 31 mars 1943.....	10	15	49	42	71	66	253
Le 31 mars 1944.....	4	20	56	87	93	94	354
Le 31 mars 1945.....	2	12	40	68	84	75	281
Le 31 mars 1946.....	4	15	51	69	93	101	333
Le 31 mars 1947.....	4	19	44	70	113	89	339
Le 31 mars 1948.....	2	15	22	75	100	67	301

LIBÉRATION CONDITIONNELLE

24. En vertu de la loi des libérations conditionnelles, 333 détenus ont été libérés à condition de se bien conduire. Au cours de l'année précédente, 255 détenus avaient joui de ce privilège.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

25. Le nombre des condamnations aux pénitenciers de l'Est du pays dépasse encore proportionnellement celui des condamnations aux pénitenciers de l'Ouest. Il en résulte un problème de logement aux pénitenciers de Kingston et de Saint-Vincent-de-Paul qui cause beaucoup de soucis aux autorités. Il a fallu, afin d'alléger la situation, transférer des prisonniers choisis aux pénitenciers de Dorchester et du Manitoba. On compte cependant qu'une fois terminée, la nouvelle aile cellulaire du pénitencier de Collin's-Bay permettra de se servir davantage de cette institution dans le cas des délinquants primaires et des détenus corrigibles. Les pénitenciers plus importants en seront d'autant soulagés.

III—SERVICES ÉDUCATIFS AU BÉNÉFICE DES PRISONNIERS

26. La Commission royale d'enquête de 1938 sur le système pénal du Canada a préconisé "que les moyens d'éducation soient mis, dans leur plus grande ampleur, à la disposition de tous les prisonniers susceptibles d'en bénéficier, surtout des garçons et des jeunes adultes". Ce vœu a servi de principe directeur dans les progrès accomplis en ce domaine; d'autres vœux plus explicites exprimés par la Commission ont été inspirateurs d'action.

27. Il importe de souligner que l'éducation ou la formation religieuse, scolaire, professionnelle, hygiénique, culturelle ou sociale n'apporte pas la seule réponse aux problèmes de la réadaptation. Bien plus, qui n'irait pas jusqu'à un certain point à la source même des causes qui ont poussé le détenu à commettre des actes criminels, n'atteindrait pas la fin désirée. On reconnaît au cours de la mise en œuvre d'un programme éducatif, que le détenu incarcéré dans une institution pénale est non seulement un criminel ayant besoin d'être redressé, mais aussi un adulte qui doit être éduqué. Des moyens plus convenables d'occuper les nombreuses heures d'oisiveté permettront, croit-on, non seulement de relever le niveau d'éducation des détenus, mais aussi de fournir à plusieurs d'entre eux un meilleur moyen d'employer de façon plus efficace ces moments de loisir. Par bonheur, certains d'entre eux y découvriront de nouveaux horizons et comprendront comment ils peuvent dorénavant vivre tout en contribuant au bien commun de la société. Même si la période dont fait ici mention le présent rapport est relativement courte, il n'en reste pas moins que les détenus ont fait un chaleureux accueil aux mesures qu'on a pu mettre en œuvre. Il est certain que le programme éducatif gagne en importance. A la fin de la prochaine année financière, il sera sans doute possible de fournir des données indiquant que les détenus des sept pénitenciers fédéraux en ont largement profité. Les paragraphes suivants indiquent les principaux succès obtenus durant l'année.

COURS PAR CORRESPONDANCE—MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

28. Nous avons pu de façon appréciable faciliter les cours par correspondance aux détenus, surtout depuis le 1er avril, alors que les services éducatifs de la Légion canadienne ont été englobés par le ministère des Affaires des anciens combattants. En vertu d'un décret du conseil du 23 mai 1947, les ex-militaires détenus dans les institutions fédérales pourront bénéficier des cours par correspondance jusque-là donnés par le service éducatif de la Légion canadienne. La mise en vigueur de ce décret a été quelque peu retardée par suite du désir qu'on entretenait d'accorder le même cours ou un cours semblable à toutes les catégories de détenus. A la suite d'entretiens avec le ministère des Affaires des anciens combattants, il a été permis, le 5 janvier 1948, de donner les cours aux détenus qui n'étaient pas ex-militaires, pourvu que le ministère de la Justice en défrayât les frais. Les détenus, anciens combattants et autres, ont profité de façon très satisfaisante des avantages qu'on leur offrait. Au fur et à mesure qu'ils en sont venus à mieux connaître les cours mis à leur disposition, le nombre de ceux qui en ont profité a constamment augmenté. Voici les inscriptions au 31 mars 1948:

Ex-militaires.....	86
Autres.....	156

29. Onze certificats d'études fructueuses avaient été remis à cette date. Lors de la préparation du présent rapport, le nombre des inscriptions allait sans cesse croissant; on prévoit qu'il sera quatre fois plus élevé au cours de la prochaine année financière que l'année précédente.

30. Nous saisissons cette occasion de remercier le surintendant de la formation dans les institutions, auprès du ministère des Affaires des anciens combattants, ainsi que son personnel, de leur intérêt et de leur collaboration.

COURS PAR CORRESPONDANCE—MINISTÈRES PROVINCIAUX D'ÉDUCATION

31. Rien non plus n'a été négligé afin de collaborer avec les services des cours par correspondance dirigés par les divers ministères provinciaux d'éducation. Leur collaboration empressée mérite d'être soulignée. Le programme des cours par correspondance diffère beaucoup selon les provinces; les autorités en cause ont cependant toutes exprimé leur volonté d'aider dans la mesure du possible. La Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse donnent des cours gratuits à leurs ressortissants détenus dans des institutions fédérales. La Saskatchewan donne gratuitement le cours des écoles publiques et si le directeur atteste que les autres étudiants sont incapables d'acquitter les droits réglementaires, aucune redevance n'est exigée. La Colombie-Britannique a donné un service semblable depuis une quinzaine d'années. Les détenus peuvent y profiter d'un si grand nombre de cours que le programme du ministère des Affaires des anciens combattants est presque superflu dans les pénitenciers de cette province.

32. L'Association canadienne d'éducation, qui comprend des représentants des ministères d'Éducation de toutes les provinces, nous offre, lors de sa réunion annuelle, l'occasion d'obtenir l'avis des éducateurs à l'égard de la mise en œuvre de notre programme d'éducation. Au Canada, les questions afférentes à l'éducation relèvent des provinces. Afin d'obtenir le plus grand succès possible dans l'exécution de notre programme, il importe donc de maintenir des relations étroites avec les ministères d'Éducation des provinces. Le ministère de la Justice exprime sa gratitude envers les hauts fonctionnaires des divers ministères provinciaux d'Éducation et les dirigeants de l'Association canadienne d'Éducation, qui ont toujours favorablement accueilli ses demandes de collaboration.

COURS PAR CORRESPONDANCE—AUTRES ORGANISMES

33. D'autres organismes offrent divers cours spécialisés par correspondance. Les détenus qui ont suffisamment de ressources peuvent s'inscrire à ces cours si, après enquête raisonnable, il est reconnu que les cours offerts sont vraiment éducatifs. Un certain nombre de détenus profitent de cet avantage. Les services d'études extra-murales de certaines universités offrent aussi des cours par correspondance. Un petit nombre de détenus d'un niveau intellectuel plus élevé profitent de ces cours universitaires. Les résultats sont très satisfaisants.

SERVICES ÉDUCATIFS DES INSTITUTIONS

34. Depuis bien des années, les pénitenciers se sont efforcés de fournir une éducation primaire aux analphabètes et aux détenus n'ayant qu'une instruction rudimentaire. A cette fin le personnel de chaque pénitencier compte au moins un instituteur et les détenus moins instruits peuvent fréquenter la classe de l'institution. Par suite de l'expansion donnée à l'instruction dans les institutions pénitentiaires, il a fallu augmenter de la façon suivante le personnel des instituteurs:

Les pénitenciers de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, de Collin's-Bay, de Saint-Vincent-de-Paul et de Dorchester ont chacun un instituteur et un instituteur adjoint qui possèdent tous le diplôme de compétence professionnelle. Le pénitencier de Kingston a un instituteur et deux instituteurs adjoints. Saint-Vincent-de-Paul compte, outre le personnel enseignant, un bibliothécaire compétent à service continu. Dans les autres institutions pénitentiaires, le personnel enseignant s'occupe de la bibliothèque.

35. Par suite des moyens insuffisants pour mettre à exécution le programme éducatif au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, la construction d'une nouvelle école y a été demandée et autorisée. Les crédits de l'année en cours comportent les sommes nécessaires à cette fin; les plans de l'école ont été tracés et les travaux de construction doivent commencer sous peu. On espère que le nouveau bâtiment, qui permettra de mieux mettre à exécution le programme éducatif, ouvrira ses portes au cours de la prochaine année financière.

36. On prend aussi des mesures pour améliorer les services éducatifs dans tous les autres pénitenciers. L'école du pénitencier de la Colombie-Britannique a été repeinte et tapissée à nouveau; on y a installé des lumières fluorescentes et un mobilier neuf. La remise à neuf d'autres salles de classe est en voie d'exécution; on vise à les rendre plus attrayantes et à en faire des endroits plus propices au travail scolaire.

37. On encourage les instituteurs à organiser des programmes spéciaux conformes aux aptitudes des détenus. Des professeurs d'universités ont donné des séries de conférences aux pénitenciers de la Colombie-Britannique et de Kingston. Les universités Queen's et de la Colombie-Britannique ont fourni les conférenciers.

38. Une autre innovation heureuse a été l'organisation d'un cours spécial de géologie et de minéralogie au pénitencier de la Colombie-Britannique. Quatorze détenus soigneusement choisis ont suivi un cours donné par les professeurs de l'université. Les diplômés pourront, à leur libération, profiter de l'aide qu'offre aux prospecteurs le gouvernement de la Colombie-Britannique. D'autres pénitenciers pourraient fort bien organiser des programmes spéciaux de ce genre, tout en tenant compte des possibilités qu'offre leur région particulière.

BIBLIOTHÈQUES

39. La bibliothèque joue un rôle très important dans la vie du pénitencier. Tous les détenus ont beaucoup de loisirs. Leur fournir la lecture appropriée est assurément un moyen de leur permettre d'utiliser ces loisirs le plus avantageusement possible.

40. L'*American Prison Library Association* établit à dix par détenu le nombre de volumes que doit posséder une bibliothèque de prison; les trois quarts doivent comprendre des romans et le reste, des livres sérieux et scientifiques. C'est là aussi notre objectif.

41. Il a été difficile, au cours de la guerre, d'obtenir, en nombre suffisant, des livres appropriés, surtout des ouvrages français. Les bibliothèques des pénitenciers ayant maintenant plus de ressources à leur disposition, leurs titulaires s'efforcent de les mettre toutes au niveau désiré. On accorde un dollar par détenu pour l'achat de revues et périodiques. On s'applique à améliorer les bibliothèques; dans bien des cas, la disposition a été modifiée afin d'en accroître l'efficacité. Règle générale, l'instituteur a charge de la bibliothèque; mais à cause de l'importance de l'institution et de son caractère bilingue, on a nommé, au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, un bibliothécaire à service continu.

IV.—CLASSEMENT

42. De nos jours, la science pénale se fonde sur le classement des détenus, afin de les répartir en catégories aptes à être traitées de façons diverses, et sur l'incarcération de certains groupes de prisonniers dans des institutions distinctes. Les circonstances actuelles empêchent la mise à exécution d'un programme qui permettrait l'incarcération des diverses classes de détenus dans des institutions distinctes, mais on est parvenu à les séparer dans une certaine mesure, au sein de chaque institution. A mesure que le permettront les conditions matérielles, on se propose de pousser plus avant le programme de séparation, tant par institutions qu'au sein même de chaque pénitencier. De plus, le pénitencier de Collin's-Bay, à Kingston, sert exclusivement à la détention et au traitement des jeunes délinquants et des détenus susceptibles de s'amender.

43. La mise en œuvre du programme de séparation a d'abord nécessité un classement plus poussé des détenus dans les sept pénitenciers. On a donc nommé des préposés au classement qui tous avaient reçu, au préalable, une formation spéciale dans des écoles sociales et dans des facultés d'éducation, ou acquis une expérience pratique. Ces fonctionnaires sont chargés de dresser le dossier de tous les nouveaux venus et de soumettre à la Commission de classement des observations sur la formation intellectuelle des détenus et sur l'occupation et le traitement général qui leur conviennent. Des exemplaires du procès-verbal de l'entretien entre le préposé au classement et le détenu sont transmis au bureau du Commissaire. On présume que ces dossiers, au fur et à mesure que le programme prendra de l'ampleur, formeront une source de renseignements précieux pour le bureau du Commissaire et le directeur du service de rémission de peine.

44. Les détenus peuvent demander un entretien avec les préposés au classement pour discuter avec eux de questions personnelles, d'éducation et le reste. Les détenus profitent de plus en plus de cette prérogative. Il est évident que le travail du préposé au classement contribuera à la mise à exécution du programme dont le but principal est d'amender les détenus.

45. On demande aussi aux préposés au classement de préparer des rapports spéciaux sur certains problèmes particuliers, afin d'éclairer la Commission de classement, le directeur ou le Commissaire.

46. Connaissant la date probable de libération d'un détenu trois mois d'avance, le préposé au classement, au cours d'une entrevue régulière, lui fait part de l'aide qu'on peut lui accorder à sa sortie de prison. Si le détenu désire se prévaloir de l'aide qu'accordent les sociétés d'aide aux prisonniers, on prend alors des dispositions pour qu'un représentant attitré d'une de ces sociétés puisse avoir un entretien avec lui. Le préposé au classement assiste toujours à de telles entrevues, à titre de représentant officiel du pénitencier. Comme il connaît bien le détenu il est en mesure de fournir de précieux renseignements à la société d'aide aux prisonniers.

47. Le préposé au classement exerce aussi les fonctions de secrétaire de la Commission de classement; dans l'étude du cas de chaque détenu, il collabore avec les aumôniers, les instituteurs et les instructeurs. De façon générale, il fait ressortir, dans la vie de l'institution, l'importance primordiale de la réforme et de la réadaptation des détenus.

V—ASSISTANCE AUX DÉTENUS LIBÉRÉS

48. Les moyens de venir en aide aux prisonniers libérés se sont beaucoup améliorés au cours de l'année. Le Commissaire a adopté pour ligne de conduite d'encourager par tous les moyens possibles tous les organismes ayant pour but d'aider les détenus à leur sortie de prison. Sous la direction de son président, M. J. Alex. Edmison, C.R., l'Association pénale du Canada a entrepris l'organisation et la coordination des sociétés locales et provinciales d'aide aux prisonniers. Dans certaines régions, de telles sociétés existent depuis bien des années; mais là encore, on a stimulé le travail au cours de la présente année. Au moment de la préparation du présent rapport, des sociétés avaient été organisées de toutes pièces ou étaient en voie d'organisation, par tout le pays, sauf dans les provinces Maritimes. On espère cependant que cette dernière partie du pays sera sous peu également dotée d'un organisme efficace d'aide aux prisonniers.

49. On a mentionné ci-dessus les dispositions prises pour faciliter aux représentants des sociétés d'aide aux prisonniers l'accès auprès des détenus susceptibles d'être libérés sous peu. On incite aussi les détenus à se rendre, après leur mise en liberté, au bureau local de la société d'aide aux prisonniers. Dans bien des cas, les représentants des sociétés continuent pendant longtemps après la libération

des prisonniers à s'intéresser à leur cas particulier. Notre bureau a ainsi pris connaissance de plusieurs exemples réconfortants de relèvement moral. On a dit avec raison que, dans la plupart des cas, la vraie punition des détenus commence lors de leur libération, alors qu'ils tâchent de se réadapter à la vie régulière de la société libre. Quoi qu'on fasse dans les institutions pour amender les détenus, tout effort est inutile, à moins que l'homme redevenu libre ne puisse mettre à profit le nouvel état d'esprit et les nouveaux talents qu'il a acquis durant son séjour au pénitencier. A sa libération, le détenu n'a pas simplement besoin d'aide matérielle, mais il lui faut aussi un gîte, une situation et, par-dessus tout, une main amie. Voilà le motif, qui, au cours de la présente année, a inspiré les nombreux efforts tentés en vue de développer et d'encourager le travail des sociétés d'aide aux prisonniers. Point n'est besoin de noter que la plupart des sociétés de langue anglaise d'aide aux prisonniers adoptent le nom de John Howard, le grand réformateur des pénitenciers au XVIIIe siècle.

50. Ayant constaté le rôle important que jouent ces sociétés, le gouvernement a acquiescé au vœu qui lui en avait été exprimé en incluant dans ses crédits de l'an prochain des sommes que toucheront les sociétés qui, dans l'exercice de leur activité, remportent un certain succès. L'aide sera accordée d'après le nombre des détenus libérés des institutions fédérales auxquels elles auront prêté assistance.

51. Il convient de mentionner la collaboration empressée des représentants des sections locales de l'Armée du Salut qui s'intéressent toujours au sort des membres les moins fortunés de la société. Ces représentants ont la permission de s'entretenir avec les détenus. Toutes les sections locales, d'un bout à l'autre du pays, se montrent généreuses en fournissant le vivre et le couvert dans des hôtelleries.

52. Sous l'égide de l'Association pénale du Canada, les organismes de langue française de Montréal et de Québec collaborent avec les sociétés John Howard. Grâce aux bases solides jetées au cours de la présente année, il y a lieu d'espérer que des méthodes améliorées, un personnel mieux formé qui pourrait traiter des cas individuels, une confiance plus grande de la part des détenus envers les sociétés d'assistance et, de la part du public en général, de meilleures dispositions à aider les prisonniers libérés, doteront notre pays d'un organisme d'aide aux prisonniers qui, sous bien des rapports, sera sans pareil. Il semble bien que la période la plus grave pour le détenu libéré soit celle qui suit immédiatement son élargissement. Règle générale, il ne tient pas du tout à prendre contact avec les représentants de la loi ou du gouvernement. C'est pour cette raison que les services des institutions privées sont mis à profit et qu'on reconnaît leur importance en leur venant en aide financièrement.

VI—FORMATION DES FONCTIONNAIRES

COURS DE FORMATION

53. La Commission royale a fortement insisté sur la création d'une école de formation des fonctionnaires de pénitencier. Le Commissaire des pénitenciers a corroboré ce vœu, à la suite de son enquête préliminaire sur les besoins présents du service fédéral des pénitenciers.

54. Nous signalons donc avec plaisir qu'on a inauguré en février 1948 un programme de formation dont le premier cours s'est terminé le 20 mars suivant. On se propose d'organiser à compter du printemps de 1948 d'autres cours semblables, qui constitueront une partie du programme permanent de formation.

55. Grâce à l'approbation et à la collaboration du Commissaire de la Gendarmerie Royale à cheval du Canada, ces cours se tiennent aux casernes de la Gendarmerie, à Rockcliffe, où l'on dispose de locaux appropriés. Le premier cours, qui a duré six semaines, comportait des conférences et des exercices de formation, non seulement sur des sujets pratiques comme la culture physique, l'exercice militaire, le maniement des armes légères, les obligations du fonctionnaire des pénitenciers, mais aussi sur la psychologie, la psychiatrie, la sociologie et le régime pénitentiaire. Le premier cours était sous la direction du gardien en chef Crandall, du pénitencier de Dorchester, et du commis-sténographe senior W. F. Johnstone, du pénitencier de la Colombie-Britannique. Les autres membres du personnel d'instructeurs comprenaient le Dr L.-P. Gendreau, sous-commissaire, qui a donné des conférences en psychologie et en psychiatrie; des membres du personnel d'instructeurs de la Gendarmerie Royale à cheval du Canada et M. Stuart K. Jaffary, de l'école des Sciences sociales de l'Université de Toronto.

56. Les membres plus anciens du personnel du Commissaire ont aussi donné des conférences sur des sujets particuliers se rapportant aux fonctions qu'ils exercent.

57. A la fin du cours, on a tenu un concours et accordé des points à tous les candidats pour le travail accompli. On a également remis des certificats appropriés aux candidats heureux.

58. On a aussi profité de la présence de ces fonctionnaires à Ottawa pour leur faire visiter le bureau du Commissaire, le quartier général de la Gendarmerie Royale à cheval du Canada, et autres endroits intéressants de la capitale. Il y a lieu d'espérer que ces cours accroîtront l'efficacité de nos fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs tâches respectives, et élargiront en même temps l'horizon de ceux qui sont chargés de donner la formation et le traitement améliorés que nous désirons procurer aux détenus.

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS DESTINÉ AUX FONCTIONNAIRES DES PÉNITENCIERS

59. Au sujet de la formation des fonctionnaires, on a jugé qu'on ne saurait, avant un temps assez considérable, fournir à tout le personnel que compte actuellement le service l'occasion de profiter de ce programme de formation. En conséquence, on a cru bon de compléter les cours et la formation pratique par les hauts fonctionnaires des diverses institutions.

60. Nous avons donc décidé de publier, à l'adresse des fonctionnaires des pénitenciers, un Bulletin de renseignements dans lequel sont reproduits des discours, des articles, etc., portant sur les tendances actuelles des régimes pénitentiaires. Nous distribuons périodiquement ces bulletins à toutes les institutions, où on les fait circuler parmi tous les hauts fonctionnaires et autres membres du personnel qui ont manifesté le désir de les recevoir. Au moment de la préparation du présent rapport, nous avons déjà distribué quatre de ces bulletins et nous avons l'intention, pour le moment d'en continuer la distribution à des intervalles de deux semaines. Nous sommes d'avis que ce moyen supplémentaire de formation mettra à la disposition des fonctionnaires intéressés une source courante de renseignements sur les principes à la base du progrès des régimes pénitentiaires.

VII—FORMATION PROFESSIONNELLE

61. En 1938, la Commission royale Archambault sur la réforme pénale conseillait, dans son rapport, de mettre la formation professionnelle plus en honneur dans nos pénitenciers; ce vœu semblait s'adresser surtout aux prisonniers âgés de moins de 21 ans et autres susceptibles de s'amender. On a mis cette importante question à l'étude au cours des années qui ont suivi, mais la guerre a

retardé l'exécution d'un tel programme. Vers la fin de 1946-1947, on a affecté des fonds à cette fin et, avec l'aide de la division canadienne de formation professionnelle du ministère fédéral du Travail, on a fait certains achats afin d'ajouter à l'outillage de base et aux machines-outils obtenus des Instituts de formation et de rétablissement des anciens combattants en Ontario, qui avaient fermé leurs portes. On a pu ainsi commencer ce travail aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Collin's-Bay à l'automne et à l'hiver de 1947-1948. On a nommé des directeurs d'orientation professionnelle à ces institutions en les chargeant de l'organisation de ces services, et l'on y a embauché des instructeurs compétents. On y a mis en marche les huit cours préliminaires suivants:

<i>Collin's-Bay</i>	<i>Saint-Vincent-de-Paul</i>
Maçonnerie en briques	Maçonnerie en briques
Charpenterie	Charpenterie
Dessin	Ébénisterie
Plomberie et installation d'appareils à vapeur	
Ferblanterie et tôlerie.	

62. On a construit la première partie d'un nouvel atelier au pénitencier de Collin's-Bay pour y loger deux cours, et l'on a eu recours à des mesures temporaires dans le cas des autres, faute de local permanent. Au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul on avait terminé l'intérieur de l'atelier "M" dans la zone Laval, où l'on devait commencer à produire certaines marchandises pour le compte du gouvernement afin de diminuer l'encombrement dans les ateliers de la zone Saint-Vincent-de-Paul. Cependant, comme on était à organiser des cours de formation professionnelle, on a utilisé ce local pour y aménager les trois ateliers nécessaires à l'apprentissage des métiers susmentionnés.

63. Les jeunes détenus de moins de vingt et un ans du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ainsi que les jeunes détenus et autres susceptibles de réforme du pénitencier de Collin's-Bay, qui avaient d'abord été choisis parmi la population du pénitencier de Kingston parce qu'apparemment ces détenus étaient aptes à s'amender, ont été invités à suivre les cours, mais en les laissant libres de s'y inscrire. Les volontaires qui se sont inscrits aux cours préliminaires ayant été examinés par la Commission de classement du pénitencier, qui comprend les techniciens doyens au sein du personnel, ont été, autant que possible, assignés à des cours de leur choix. On se fondait à cet égard sur les connaissances et les aptitudes du candidat pour le métier choisi, ainsi que sur son état de santé. On fera à l'avenir subir des épreuves d'aptitudes régulières, ainsi que des épreuves d'après une méthode reconnue afin de déterminer le degré intellectuel.

64. Les apprentis suivent des cours théoriques et pratiques portant sur le métier de leur choix pendant une période de formation de base d'environ 1,000 heures, qui couvre tous les principaux aspects du métier. De plus, le détenu apprenti doit suivre des cours sur des sujets connexes comme la lecture des bleus, les mathématiques d'ateliers, et autres sujets nécessaires à l'obtention du statut de compagnon. La période de formation terminée, l'apprenti est versé dans le personnel d'entretien de l'institution et prend part aux travaux de réparation et à la construction de bâtiments et autres ouvrages, ou, dans le cas de métiers mécaniques, il est adjoind au service intéressé pour parfaire sa formation. L'instructeur autorisé suit de près les progrès que réalise l'apprenti pendant la période de formation et présente un rapport quotidien. À la fin du cours, les données sont colligées et le résultat est consigné à son dossier permanent. On tient également note de sa conduite, de son attitude au travail et des preuves qu'il a données après le parachèvement de son cours, afin de pouvoir, au moment de sa libération, lui donner un certificat attestant la durée de sa formation. À la fin de la période de formation de base, on remet à l'apprenti un certificat de mérite indiquant la formation professionnelle qu'il a reçue.

65. Nous sommes à conclure des arrangements avec des sociétés reconnues d'aide aux prisonniers à l'égard du placement de ces apprentis dans des emplois adaptés à leurs aptitudes. Nous avons aussi recours au Service national de placement. Nous avons également entamé des pourparlers avec les directeurs de l'apprentissage dans les diverses provinces où les pénitenciers donnent des cours de formation professionnelle, afin que les détenus qui suivent ces cours puissent en recevoir le crédit et bénéficier des programmes d'apprentissage provinciaux s'ils sont en mesure de se conformer aux normes requises. Lorsque les intéressés ont dépassé l'âge d'admissibilité à l'apprentissage, nous comptons que les syndicats ouvriers et l'industrie voudront bien nous apporter leur collaboration en reconnaissant la qualité de la formation reçue.

66. Les détenus qui suivent ces cours de formation professionnelle ont fait preuve d'un très bel esprit, ce qui en justifie amplement l'expansion, même s'il est reconnu que la formation professionnelle n'apporte pas une solution complète au problème de la réadaptation. Nous nous proposons d'établir en 1948-1949, des cours de formation professionnelle au pénitencier de la Saskatchewan pour les détenus des provinces des Prairies, qui sont en état de les suivre; nous désirons également accroître le nombre des cours aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Collin's Bay. Nous devons nous occuper dans un avenir prochain de la construction d'ateliers adaptés à ces cours de formation professionnelle afin d'étendre ce programme de manière à comprendre tous les détenus aptes à en profiter.

67. On peut dire, en définitive, que le succès de tout programme de formation professionnelle dépend en grande partie des conseils donnés aux intéressés. La formation professionnelle dans les pénitenciers ne fait pas exception à cette règle. L'inspecteur d'atelier, le directeur du service d'orientation professionnelle et le fonctionnaire chargé du classement doivent faire preuve d'une vigilance constante et viser à atteindre une même fin, s'ils veulent contrecarrer les propos des criminels endurcis au sein de la prison qui cherchent à décourager les jeunes détenus soucieux d'oublier le passé et d'acquérir une formation leur permettant d'envisager courageusement l'avenir.

68. Dans les institutions dotées de directeurs d'orientation professionnelle, il incombe à ces fonctionnaires d'organiser et d'utiliser un programme satisfaisant de films portant sur la formation professionnelle.

69. Les devoirs des directeurs d'orientation professionnelle ne sont pas restreints à la formation industrielle des détenus. Ils doivent aussi intensifier et coordonner la formation en général entre tous les services du pénitencier.

70. Nous avons acheté des cinéprojecteurs excédentaires de l'armée, et certains fonctionnaires du service des pénitenciers ont suivi des cours de projectionnistes. D'ordinaire les détenus s'intéressent vivement à cette partie des cours et les périodes de questions et réponses dirigées par les instructeurs d'atelier démontrent qu'on s'intéresse vivement à cet enseignement visuel.

VIII.—INDUSTRIES DES PÉNITENCIERS

PERSONNEL

71. La statistique de la production industrielle, qu'on trouvera dans les tableaux qui suivent ces observations, indique une augmentation en 1947-1948 comparativement à celle de l'année précédente. On peut l'attribuer en partie à la nomination de titulaires à des postes d'instructeurs qui vauaient depuis fort longtemps, ainsi qu'à l'amélioration de la situation du personnel en général.

A la fin de l'année, le personnel des sept pénitenciers comprenait 146 instructeurs d'atelier; après avoir donné des titulaires à 136 postes, les suivants restaient encore à pourvoir.

2 instructeurs en chef de métiers
 1 électricien
 2 charpentiers
 1 tailleur
 2 maçons
 1 machiniste
 1 cordonnier

On a fait la plupart de ces nominations par la suite. Plusieurs des titulaires entrés en fonctions ces dernières années, qui ont acquis une certaine expérience dans les écoles de formation professionnelle au Canada, sont en mesure d'appliquer les méthodes modernes d'instruction afin d'améliorer la qualité de la formation et le rendement des services en question.

72. Le relèvement des échelles de traitement des instructeurs, qui est entré en vigueur pendant l'année financière écoulée, attirera sans doute un plus grand nombre de demandes de la part des techniciens compétents; bien qu'en ce moment la demande d'artisans dans le domaine de la construction puisse entraver leur recrutement pour le service de l'État.

73. On n'a pas poussé les cours spécialisés de perfectionnement qu'exigent les devoirs des instructeurs d'atelier, c'est-à-dire l'instruction théorique, avant que l'école de formation des fonctionnaires de pénitenciers, en général, ait été bien établie, parce que ses cours comprendront des membres du personnel d'instructeurs.

74. Nous pensons que les nouvelles formules de classement du personnel permettront de mieux juger des aptitudes qu'il possède pour l'importante tâche d'instructeur dans un pénitencier. On reconnaît que l'instructeur passe plus de temps chaque semaine en compagnie des détenus que tout autre fonctionnaire, et qu'il peut exercer une influence bienfaisante sur le relèvement du prisonnier.

75. Nous avons, à l'occasion, permis aux instructeurs en chef des métiers et aux instructeurs de visiter des établissements modernes et de suivre des cours dans la localité. Nous pouvons toujours compter sur la collaboration des firmes commerciales à cet égard.

ORGANISATION DE LA PRODUCTION

76. Le manque d'espace pour l'établissement d'ateliers industriels dont nous aurions besoin afin d'occuper continuellement, dans des conditions convenables, et surtout en hiver, le nombre sans cesse croissant de détenus, constitue toujours un problème, sauf au pénitencier de la Saskatchewan qui a récemment ouvert dans le nouveau pavillon des métiers, trois ateliers où l'on enseigne le métier de tailleur, celui de cordonnier, et celui de forgeron-machiniste (ateliers qui couvrent une superficie totale de 24,000 pieds). Nous espérons être en mesure d'ouvrir dans ce nouveau pavillon, en 1949, un quatrième atelier, celui de la menuiserie. Bien que le personnel de chaque pénitencier comprenne un instructeur-peintre, dans la plupart des cas, faute d'un local convenable qu'on puisse mettre à sa disposition, ce dernier doit continuer de s'approvisionner au service de la menuiserie et d'y travailler. Nous songeons sans cesse aux programmes de construction et aux moyens qui nous permettraient d'accroître l'espace réservé aux ateliers, mais il nous a fallu en retarder l'exécution pour nous occuper de projets visant plus étroitement le bien-être des détenus.

77. Le programme arrêté relativement au remplacement de l'outillage commence à donner des résultats. Si nous avons pu obtenir à temps tous les articles que nous avons commandés à certaines firmes, au moyen des crédits mis à notre disposition ces deux dernières années, la liste des articles à insérer dans les crédits de 1949-1950 accuserait une diminution sensible. Cependant, nous avons réalisé de véritables progrès à cet égard, et toutes les machines-outils que nous ajoutons maintenant aux ateliers en remplacement des machines actionnées par courroie, sont pourvues de moteurs individuels. Nous avons en outre réussi, avec l'aide des instructeurs-peintres compétents nommés l'an dernier, à rénover plus rapidement les vieux ateliers et à en améliorer considérablement l'apparence, ce qui a eu un effet remarquable sur le moral des détenus employés dans ces ateliers. Nous nous occupons maintenant du remplacement et de la modernisation de l'outillage comme les établis, les armoires, le mobilier, etc. Nous avons l'intention, partout où nous le pourrons, de remplacer les vieilles armoires à outils par des planches indiquant la présence ou l'absence des outils. Nous installons l'éclairage par fluorescence dans les ateliers à mesure que nous en recevons l'autorisation et que nous pouvons obtenir le matériel nécessaire. Cette installation est non seulement supérieure à l'ancienne suspension électrique qui était employée partout, mais elle a en outre amélioré considérablement l'apparence des ateliers. La peinture des parties mobiles des machines d'atelier, en couleurs fondamentales, progresse bien dans certaines institutions; on y fait aussi observer un meilleur règlement pour la tenue de l'atelier et la sécurité des détenus. Les fonctionnaires du service de la production industrielle sont d'avis que cette dernière formation est un corollaire indispensable aux cours théoriques et pratiques que le prisonnier peut recevoir à l'atelier, ou au maniement des outils, afin que sa réintégration heureuse dans la vie civile n'ait pas à souffrir de cette lacune.

78. Nous avons ajouté, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, un nouvel atelier pour le travail des métaux dont la direction a été confiée à un instructeur compétent. Toutefois, il n'est pas encore en pleine production à cause du retard apporté à la livraison de machines qu'il faut importer des États-Unis sous un régime de contingentement. Cet atelier, installé dans la pavillon "M" de la zone Laval, occupe un local d'environ 250 pieds par 60. Il était entendu au début, que cet atelier devait être mis entièrement à la disposition du service de production des pénitenciers, mais l'expansion des cours de formation professionnelle à l'automne de 1947 nous a contraint d'y affecter la plus grande partie de ce local.

79. A la fin de l'année nous avons réuni sous un même toit l'atelier de fabrication de balais du pénitencier de Kingston et l'atelier de fabrication de brosses du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, afin de confier aux mêmes fonctionnaires la surveillance d'ateliers produisant des articles semblables.

CONTRATS DE L'ÉTAT

80. L'adjudication des contrats de fabrication d'articles pour le compte d'autres services de l'État n'accuse aucun changement. Ces contrats se passent de gré à gré. Il est vrai que la demande, de la part des divers pénitenciers, d'articles fabriqués dans les ateliers s'accroît sans cesse, surtout en ce qui concerne les travaux de construction et d'entretien différés et la fabrication d'articles de textile et de chaussures. L'augmentation de la population des pénitenciers ne peut à elle seule remédier à la situation, car le manque d'espace ne permet pas d'accroître ces services sauf dans une institution comme celle de Prince-Albert, dont la situation isolée n'est pas avantageuse du point de vue de l'exécution de contrats industriels, comparativement à celle d'un pénitencier situé près d'une grande ville. Néanmoins, l'existence d'une entente avec les autres services de l'État, qui s'engageraient à acheter les articles fabriqués au pénitencier pendant une période définie et en quantités déterminées, nous permettrait d'aller de l'avant et de dresser des programmes en toute sécurité. Actuellement nous sommes

toujours inquiets à la perspective de perdre nos commandes par suite de circonstances entièrement indépendantes de notre volonté. La difficulté d'obtenir des matériaux et les courts délais que les autres services de l'État nous accordent pour livrer les commandes n'ont guère amélioré les rapports qui existent entre nous.

FORMATION

81. La formation sur place est toujours la règle dans les ateliers de production industrielle et d'entretien; on ne suit aucun programme officiel ni cours de formation, mais en purgeant dans un même atelier la plus grande partie de sa sentence, le détenu qui désire apprendre a une excellente occasion de se familiariser avec le maniement des outils et la pratique des divers métiers. On est à faire une analyse comparative du rendement quotidien d'un détenu et du rendement exigé d'ouvrier accomplissant un travail identique dans la vie civile, afin que les conditions de travail se rapprochent autant que possible de celles qui existent dans les ateliers commerciaux.

82. Les avantages qu'on peut retirer des films portant sur la formation professionnelle n'ont pas été restreints aux seuls détenus qui suivent ces cours. Cependant, comme on ne peut louer qu'un nombre restreint de films industriels portant sur divers métiers, nous recommandons de dresser un plan de longue haleine pour l'achat de films appropriés, si l'on ne peut pas s'en procurer autrement.

83. Le chapitre qui traite de la formation professionnelle souligne les avantages manifestes qui découlent des services d'orientation mis à la disposition des détenus par l'entremise du directeur du classement, du directeur en chef de l'orientation professionnelle et des instructeurs chargés des cours de formation professionnelle. Si l'on donnait des conseils semblables aux détenus qui travaillent dans les ateliers autres que ceux où se donnent les cours de formation professionnelle, on encouragerait ainsi les récidivistes bien intentionnés et l'on renforcerait leur volonté de se tracer un programme de réadaptation en dépit du cynisme et de l'antagonisme que manifestent les détenus qui refusent de collaborer avec l'administration.

DIVISION DES SERVICES INDUSTRIELS

Buanderies

84. Les buanderies et le transport motorisé sont deux des services de production qui relèvent de cette division. À titre d'expérience, nous avons inscrit le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul dans les rangs de la Canadian Research Institute of Launderers and Cleaners, qui est affiliée à un organisme semblable aux États-Unis. Nous désirons savoir si nous pourrions ainsi, à titre de membre associé, obtenir l'aide de spécialistes dans l'étude de nos problèmes de buanderie du point de vue des machines et des autres questions connexes, afin de compléter ainsi les services que le Conseil national de recherches nous a rendus au cours des dix dernières années par l'entremise de M. C. H. Bayley, de la division des Textiles.

Transport motorisé

85. Au cours des deux dernières années, on a affecté des sommes considérables au transport motorisé, tant en automobiles qu'en camions, afin de mettre ce service dans un état convenable. Pendant les années de guerre et immédiatement avant on n'avait effectué que très peu d'achats de ce genre. À la fin des hostilités, comme un grand nombre de nos camions comptaient de 10 à 15 ans de services, leur exploitation n'était plus économique même si tous les travaux d'entretien se faisaient en autant que possible dans les garages des pénitenciers.

L'ordonnance émise par le Conseil du trésor, au mois de mars 1948, portant que toutes les automobiles et camionnettes de livraison devront avoir parcouru au moins 100,000 milles avant d'être mises au rancart nous a contraints d'abandonner temporairement notre programme de remplacement. Comme on tend de plus en plus à motoriser l'exploitation des fermes de pénitencier, l'instructeur-mécanicien a dû ajouter l'entretien d'un plus grand nombre de tracteurs de ferme à ses autres fonctions. L'entretien de tout l'outillage de construction et d'exploitation et de carrière dépend aussi de ce service. On trouvera ci-dessous la valeur et le nombre des automobiles, camions, tracteurs et autres appareils motorisés à combustion interne utilisés dans les sept pénitenciers:

31 automobiles et camions d'une tonne ou moins.....	\$32,696 92
42 camions de plus d'une tonne.....	88,784 82
28 tracteurs.....	35,188 04
55 machines diverses.....	83,583 19

VÊTEMENTS

86. Les vêtements des fonctionnaires et des détenus, y compris les chaussures, représentent toujours un article important au chapitre de l'administration des pénitenciers; aussi, les dépenses annuelles de ce chef dépassent \$290,000. Le 1er avril 1948, on a inauguré, dans les quatre pénitenciers de l'Est, un programme visant à centraliser la production des articles de vêtements, en confiant à chaque pénitencier la fabrication d'articles distincts dans une mesure qui permettra de répondre à la demande des quatre institutions intéressées. On a éprouvé certaines difficultés au début, mais il y a lieu d'espérer que l'administration s'améliorera avec les années. On a commencé la revision du règlement concernant les vêtements, car on ne les avait pas publiés lors de la dernière réimpression du Règlement des pénitenciers, en 1934. Ces modifications porteront sur les uniformes des fonctionnaires et sur les vêtements fournis aux détenus tandis qu'ils sont en prison et lors de leur libération.

CLASSIFICATION DES EMPLOIS

87. Au cours de l'année on a terminé la classification préliminaire de tous les emplois dans les pénitenciers d'après un système créé au ministère du Travail des États-Unis et incorporé dans un ouvrage intitulé "Dictionary of Occupational Titles". C'est également à cet ouvrage de référence qu'a recours le Service national de placement du Canada pour la classification des emplois. On a effectué cette classification afin de pouvoir, entre autres choses, déterminer exactement le statut du détenu du point de vue de l'embauchage au moment de sa libération, d'après les normes commerciales, ce qui lui permettra d'obtenir un emploi approprié avec l'aide d'organismes de placement.

RAPPORT DE LA PRODUCTION GLOBALE

88. Voici la valeur globale de la production industrielle et de la production agricole pour tous les pénitenciers au cours des neuf dernières années financières.

Année	Production industrielle		Production agricole	
	\$	c.	\$	c.
1939-1940.....	137,353	04	90,630	62
1940-1941.....	161,298	61	99,189	93
1941-1942.....	312,855	43	127,237	30
1942-1943.....	381,950	30	167,884	06
1943-1944.....	414,243	50	206,543	82
1944-1945.....	429,650	26	216,553	72
1945-1946.....	436,038	22	223,947	88
1946-1947.....	409,278	00	241,043	93
1947-1948.....	605,889	29	249,168	01

89. La population des sept pénitenciers fédéraux au 31 mars 1948 était de 3,851. La moyenne quotidienne de l'année s'établit à 3,785. On a employé en moyenne 1,049 détenus tous les jours dans les ateliers affectés à la fabrication d'articles manufacturés pour le compte des ministères permanents de l'État et des pénitenciers en général. Les métiers du bâtiment et les services de production des pénitenciers, y compris les fermes, les générateurs de vapeur et les installations hydrauliques ont en outre employé environ 1,642 détenus. Le reste, soit 1,160, a été réparti entre les services non productifs. Les 1,049 détenus employés à la fabrication ont produit des articles évalués à \$605,889.29. La production des 1,642 détenus employés dans les métiers du bâtiment et les services productifs, y compris les fermes, les générateurs de vapeur et les installations hydrauliques, représente une valeur de \$549,270.76. Le montant global pour toutes les divisions s'élève à \$1,322,601.34 comparativement à \$1,095,362.72 en 1946-1947.

90. La valeur de la production industrielle des ateliers, par pénitencier, (sauf celle des fermes), en comparaison de 1946-1947 est la suivante:

	1947-1948		1946-1947	
	\$	c.	\$	c.
Pénitencier de Kingston.....	169,796	33	114,076	71
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.....	163,481	00	120,712	98
Pénitencier de Dorchester.....	72,283	36	43,012	44
Pénitencier du Manitoba.....	68,465	20	44,981	32
Pénitencier de la Colombie-Britannique.....	60,118	01	42,239	97
Pénitencier de la Saskatchewan.....	51,031	56	30,557	05
Pénitencier de Collin's Bay.....	20,713	83	13,697	53
Total global.....	605,889	29	408,278	00

91. Du montant global de \$605,889.29, la somme de \$431,478.80 a trait aux pénitenciers, \$138,672.90, à d'autres services de l'État et \$35,737.59, à des travaux spéciaux pour le personnel des pénitenciers et les officiers militaires.

92. Au cours de l'année, les pénitenciers ont entrepris l'exécution de contrats pour le compte des trente-deux ministères, commissions ou corporations de l'État énumérés ci-dessous:

- Ministère de l'Agriculture
- Ministère des Pêcheries
- Ministère de la Justice
 - a) Bureaux de l'Administration
 - b) Commission d'enquête sur les coalitions
 - c) Service des pardons
 - d) Cour suprême du Canada
 - e) Cour d'échiquier du Canada
- Ministère des Mines et Ressources
 - a) Division des Affaires des Indiens
 - b) Services des terres et de la mise en valeur
- Ministère de la Défense nationale
 - a) Armée
 - b) Service naval
 - c) Corps d'aviation royal canadien
- Ministère des Travaux publics
- Département des Impressions et de la papeterie publiques
- Ministère du Commerce
 - a) Bureau fédéral de la statistique
 - b) Commission des grains
- Ministère des Transports
- Ministère des Affaires des anciens combattants
- Commission des transports aériens
- Commission du district fédéral
- Conseil national de recherches

Ministère des Postes

a) Division du matériel et des approvisionnements

Gendarmerie Royale à cheval du Canada

Corporation des biens de guerre

Gouvernement provincial de la Saskatchewan

Gouvernement provincial de Québec

Administration des écoles indiennes

93.

ARTICLES INDUSTRIELS FABRIQUÉS

Alimentateur, volailles.....	12	Hamacs, matelots.....	344
Ancre.....	181	Housses matelas.....	60
Avirons.....	24	Livres, etc., reliés.....	7,234
Bâches.....	7	Louches.....	30
Bâches, grosse toile.....	235	Maillets.....	52
Balais.....	15,375	Mastic, liv.....	1,295
Baquets.....	21	Matelas.....	22
Bancs et tables.....	7	Mitaines, toile.....	6,168
Bassins.....	36	Mitaines, jute.....	600
Béquilles.....	562	Mitaines, cuir.....	673
Bidons, essence et huile.....	84	Moules, pain et gâteaux.....	185
Bidons, sirop.....	386	Moustiquaires, fenêtres.....	65
Blocs, ciment et tuile.....	3,661	Oreillers.....	63
Blouses.....	14	Palastres, serrures.....	41,000
Boîtes, lettres et collis.....	263	Pantalons, fonctionnaires.....	1,881
Briques.....	600	Pantalons, prisonniers.....	3,891
Briquets.....	350	Pantalons, pyjamas.....	1,183
Briquets, pièces.....	6,839	Pantalons, toile blanche.....	738
Brosses.....	370	Pantoufles.....	832
Buffets.....	52	Pantoufles, uniforme.....	154
Camisoles de force.....	4	Pardessus, libération.....	486
Casquettes, blanches.....	320	Pardessus, fonctionnaires.....	244
Casquettes, prisonniers.....	3,116	Porte-vêtements.....	780
Ceintures, drap.....	1,117	Portes.....	60
Ceintures, cuir.....	350	Poubelles.....	68
Chaises.....	51	Poupées.....	7
Chassis de fenêtre.....	15	Pupitres, chaises à.....	168
Chaudières, peinture.....	200	Pupitres, école.....	3
Chaussettes.....	24,503	Pupitres, instituteurs.....	7
Chaussures.....	7,687	Réservoirs à eau.....	11
Chaussures, uniforme.....	1,175	Rideaux de scène.....	23
Chemises.....	3,197	Sacs, grain.....	7,702
Chemises, armée.....	718	Sacs, hôpital.....	72
Chemises, hôpital.....	94	Sacs, lunch.....	100
Chemises de nuit.....	397	Sacs, dépêches.....	43,500
Chemises, fonctionnaires.....	2,892	Sacs, tuyaux.....	251
Chemises, prisonniers.....	1,189	Saloppettes.....	486
Chemises, toile blanche.....	583	Seaux.....	244
Coffres, armée.....	279	Seaux à charbon.....	24
Complets, libération.....	882	Seaux, cellule.....	112
Complets, Indiens.....	123	Serviettes.....	911
Complets, mackinaw.....	12	Tables.....	17
Coudes.....	98	Tables à café.....	10
Crachoirs.....	63	Tablettes.....	100
Draps, barbier.....	33	Tabliers.....	1,238
Draps, lit.....	1,684	Taies d'oreillers.....	924
Enseignes.....	46	Tuniques, fonctionnaires.....	608
Entonnoirs.....	126	Tuyau, poêle et fournaise.....	46
Enveloppes, rouleau.....	144	Union Jacks.....	25
Époussettes.....	472	Urnes, scrutin.....	5,000
Époussettes, cellules.....	2,160	Vestons, pyjama.....	1,057
Équerres, en "T".....	24	Vestons, prisonniers.....	2,324
Étiquettes.....	135,643	Vestons, blancs.....	319
Étiquettes, plantes.....	517,650	Divers.....	18,346
Fers, talons.....	2,000		
Filets, volley-ball.....	3	Total partiel.....	889,083
Flèches, articulées.....	71	Formules imprimées.....	1,721,358
Gilets.....	61		2,610,441

ARTICLES INDUSTRIELS RÉPARÉS

Affûts de canon.....	3	Pantalons.....	2,181
Automobiles.....	702	Pyjamas.....	2,192
Bicyclettes.....	130	Pantoufles.....	562
Boîtes à courrier.....	263	Sacs à relevage.....	653
Bourses.....	506	Sacs à dépêches.....	380,827
Chaises.....	86	Sacoques.....	145
Chaises, rembourées.....	97	Salopettes.....	598
Chaussettes.....	39,671	Tentes.....	11
Chaussures.....	15,308	Vestons et gilets.....	708
Chemises.....	1,540	Divers.....	17,441
Lits.....	182		
Livres.....	6,134		
Meubles, divers.....	12		470,132

EXPLOITATION AGRICOLE

94. L'inclémence de la température au cours de l'année financière 1947-1948 a influé défavorablement sur le rendement de plusieurs de nos fermes.

95. Le printemps est venu très tard au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul et la pluviosité à cette époque de l'année a dépassé considérablement la normale. On n'a pu commencer les semailles qu'à la fin de mai, et la période comprise entre le 22 juillet et le 28 août a été très chaude et sèche. Il en est résulté une diminution prononcée du rendement des grandes cultures. La production de foin a été abondante mais la qualité a souffert de la mauvaise température que nous avons eue pendant la fenaison.

96. La précipitation à Dorchester a été plus élevée que la moyenne pendant la saison de croissance. La récolte de foin a été inférieure à la normale cette année parce que le trèfle a souffert des rigueurs de l'hiver. Les autres récoltes ont donné d'assez bons rendements sauf les pommes de terre dont le rendement a été plus faible que d'ordinaire.

97. Bien que le total de la chute de pluie au Manitoba ait été légèrement inférieur à la normale pendant la saison de croissance, le terrain a été inondé au début de la saison à cause des chutes de neige tardives. Les pluies au printemps ayant aggravé cet état de choses, les semailles ont été faites plus tard que d'habitude. Le température humide du début de l'automne a nui à l'engrangement de la moisson. Il a fallu couper une partie des céréales à la faucheuse parce qu'on ne pouvait pas aller dans les champs avec la lieuse.

98. La Saskatchewan a beaucoup souffert de la sécheresse. Une précipitation très faible au cours des mois d'avril, mai, juin et juillet nous a valu une très pauvre récolte de céréales et une production maraîchère presque complètement manquée. Pendant assez longtemps il a semblé que nous n'aurions pas de récolte de pommes de terre; cependant les pluies d'août ont accéléré la croissance à tel point que nous avons récolté un grand nombre de pommes de terre creuses de mauvaise garde.

PRODUCTION AGRICOLE

99. On trouvera dans le tableau ci-dessous un sommaire de la production agricole aux sept pénitenciers. En plus des renseignements consignés dans ce tableau, il est bon de signaler qu'en 1947-1948 le pénitencier de Kingston a vendu 17 taurillons et une génisse à des éleveurs de la région, et 10 génisses, dont la plupart était en gestation, à la division des Affaires Indiennes. Le troupeau laitier à Kingston s'améliore constamment et plusieurs sujets ont remporté des premiers prix à l'exposition "Black and White" de Kingston. Les détenus s'intéressent vivement à l'élevage depuis qu'on a organisé le troupeau à Kingston. Il faut en attribuer le mérite en grande partie à l'instructeur fermier Patterson et à l'instructeur fermier adjoint Clark qui ont consacré beaucoup de temps et d'étude à l'amélioration de ce troupeau. En plus d'approvisionner en lait le pénitencier de Kingston, le troupeau fournit une bonne partie du lait consommé à Collin's-Bay.

100. Le troupeau de porcs est entre bonnes mains car il est confié à la surveillance directe du garde-bouvier Duffe. La porcherie de Kingston est censée être l'une des mieux tenues au pays.

101. La conserverie nous permet toujours d'effectuer des économies appréciables, lesquelles dépassaient \$5,000 en 1947. On a mis en conserves 146,590 livres de tomates, 26,175 livres de haricots et 29,840 livres de citrouille.

Saint-Vincent-de-Paul

102. La population du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul est si considérable qu'elle consomme tous les produits agricoles provenant de cette institution, et bien qu'on y garde toujours plus de 700 porcs, on est obligé d'acheter de la viande de porc de l'extérieur. Cependant, on se propose d'agrandir la porcherie et d'augmenter le troupeau. On a vendu trois taurillons à des éleveurs locaux. On a également vendu environ trois tonnes de haricots et 18 tonnes de tomates à une conserverie locale, qui a transformé ces produits en conserves pour les besoins de l'institution.

103. Le troupeau laitier ayant souffert d'une épidémie de grippe intestinale pendant le mois de novembre, la production du lait a fléchi pendant une courte période.

Dorchester

104. On a consommé sur place presque toute la production agricole provenant du pénitencier de Dorchester. On a écrémé le surplus de lait et vendu la crème.

105. L'instructeur fermier Sinclair a pris sa retraite après un service ininterrompu de 35 années au pénitencier. Le garde-bouvier Young a été chargé du soin du troupeau laitier.

Manitoba

106. En plus des produits fournis à l'économiste du pénitencier du Manitoba, on a vendu six taurillons, quatre génisses et sept jeunes truies à des éleveurs de

la région, ainsi que 16 jeunes truies au ministère de l'Agriculture qui les a distribuées dans les environs. On a vendu ces jeunes truies par l'entremise de M. John Norquay, qui est employé à la division du Bétail du ministère de l'Agriculture à Winnipeg. On a également vendu 83 porcs aux abattoirs à Winnipeg. On a expédié deux wagonnées de pommes de terre au pénitencier de Kingston, une à Collin's-Bay et une à Saint-Vincent-de-Paul.

Colombie-Britannique

107. Tous les produits agricoles de cette institution ont été absorbés par l'économat. La plus grande partie de la terre arable cultivée par cette institution a été affectée à la production des légumes.

Saskatchewan

108. La sécheresse durant l'été de 1947 a considérablement réduit la production des céréales et des légumes à cette institution. Au cours de l'année, on a vendu aux abattoirs de Prince-Albert 14,844 livres de porc en excédent des besoins de l'économat, ainsi que 346 poules. On a également vendu dix tonnes de betteraves fourragères en excédent des besoins locaux. De plus on a transféré 600 boisseaux de pommes de terre et 240 livres de graine de luzerne au pénitencier de Collin's-Bay; on a expédié 600 livres de graine de luzerne au Manitoba, 350 livres à Saint-Vincent-de-Paul et 700 livres à Kingston.

Collin's-Bay

109. La production de céréales n'a pas été abondante à Collin's-Bay en 1947. On a expédié une forte quantité de haricots, de tomates et de citrouilles au pénitencier de Kingston pour la fabrication des conserves. On a acheté quatre wagonnées de bouvillons sur le marché de Winnipeg pour le compte de cette institution. On les y engraisse surtout pour répondre aux besoins de l'économat de cette institution, bien qu'on en expédie une certaine quantité au pénitencier de Kingston.

110. On s'efforce d'améliorer le sol des fermes des pénitenciers. On y met en pratique les meilleures méthodes de culture afin d'en tirer la plus forte partie des fourrages et des légumes dont les institutions ont besoin. On y achète des instruments aratoires modernes afin d'accélérer les travaux, tout en formant les détenus au maniement de l'outillage agricole le plus nouveau.

111. La valeur totale de la production des fermes, en 1947-1948, s'élève à \$249,168.01, soit une augmentation de \$8,124.08 par rapport à l'année précédente.

112. Voici la statistique à l'égard de chaque pénitencier:

Kingston.....	\$36,908 83
Saint-Vincent-de-Paul.....	42,504 58
Dorchester.....	35,306 47
Manitoba.....	38,337 83
Colombie-Britannique.....	19,966 56
Saskatchewan.....	44,696 25
Collin's-Bay.....	31,447 49

PRODUCTION AGRICOLE

Produits	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Légumes..... (liv.)	290,708	236,868	110,702	72,061	122,110	41,353	152,425	1,026,227
Racines..... (liv.)	197,253	138,500	320,730	50,000	11,625	88,917	114,017	921,042
Pommes de terre..... (boiss.)	néant	3,611	2,772	6,535	1,592	4,921	néant	19,431
Porc..... (liv.)	65,504	82,112	42,016	40,441	46,762	93,480	néant	370,315
Bœuf..... (liv.)	4,897	14,164	27,720	16,733	37,317	75,098	175,929
Lait..... (liv.)	425,342	341,901	39,895	217,236	1,024,374
Gras de beurre..... (liv.)	néant	7,569	663GB 1,232B	8,232GB 1,232B
Œufs..... (doz.)	4,860	12,916	néant	4,467	6,328.5	5,870	8,172	42,613.5
Volaille..... (nombre d'oiseaux)..	114	1,140	néant	254	142	369	372	2,391
Foin..... (tonnes)	300	375	325	249.5	2.25	125	280	1,656.75
Paille..... (tonnes)	75	85	72	190.0	80	60	562
Maïs fourrager..... (tonnes)	250	80	117	120.0	265	652
Céréales..... (boiss.)	3,500	2,412	3,550	10,300	2,610	3,235	25,607
Peaux..... (nombre)	7	34	1,905 (lbs.)	24	55	(*)14,275 (lbs)
Glace..... (morceaux)	néant	1,891	1,891
Bois..... (cordes)	néant	48	48

(*) Comprend le gras de rebut.

IX—ÉCONOMAT

113. Rapport du surintendant de l'économat:

L'alimentation des détenus et l'administration des cuisines se sont beaucoup améliorées au cours de l'année financière 1947-1948. Il a fallu acheter au coût de \$29,818 de nouveaux appareils de cuisine destinés à remplacer de l'outillage désuet ou usé. On a pu, grâce à ces appareils dernier cri, servir aux détenus bien des aliments dont ils étaient jusque-là privés. Cette amélioration est également de la plus haute importance pour la formation des détenus dans l'art culinaire, dans la boulangerie et la boucherie.

L'HYGIÈNE DANS LES CUISINES

114. On a insisté fortement avec d'excellents résultats sur l'hygiène dans les cuisines. L'usage du DDT a permis de réprimer sinon de supprimer entièrement les insectes nuisibles.

115. On a pris l'habitude, dans toutes les cuisines des pénitenciers, de laver quotidiennement l'outillage et les parquets; les murs et les fenêtres sont lavés toutes les semaines. On fournit tout ce qu'il faut à cette fin et l'on a pourvu les institutions des armoires nécessaires pour serrer le matériel servant au lavage. Tous les jours, on fait l'inspection des canalisations sanitaires et des lavabos; le médecin du pénitencier y fait une visite hebdomadaire.

116. On ne permet pas de laisser s'accumuler dans la cuisine proprement dite les eaux grasses et les ordures. On a installé à l'extérieur des récipients dans lesquels on peut déposer les ordures sèches ou humides. Quant aux eaux grasses qui peuvent servir à l'alimentation des porcs, on les met de côté à cette fin. Les boîtes, cartons, boîtes de fer-blanc et le reste, sont brûlés dans l'incinérateur du pénitencier.

117. Les glacières à viande sont lavées tous les jours; on nettoye chaque semaine toutes les étagères, les crochets et tout ce qui sert à la viande. On inspecte régulièrement les siphons de dépôt de graisse qu'on nettoie à l'aide de désinfectants. Après chaque repas, on lave et stérilise tous les plateaux à nourriture ainsi que les tasses à l'usage des détenus. On appuie fortement sur cet aspect important de l'administration des cuisines. Grâce à la collaboration des économes de tous les pénitenciers, on a obtenu un excellent niveau de propreté dans les cuisines.

HYGIÈNE DU PERSONNEL DES CUISINES

118. L'hygiène du personnel des cuisines a été encouragée et même amplifiée au cours de l'année, surtout par l'achat de brosses à ongles qu'on a placées près des éviers. Ces derniers sont installés près de l'endroit où l'on prépare les viandes. Les détenus employés à la cuisine doivent prendre leur bain au moins trois fois par semaine et autant de fois, on leur donne des vêtements de rechange blancs. Avant d'être employé à la cuisine, le détenu est examiné par les médecins du pénitencier; il est ensuite examiné de nouveau à des intervalles réguliers. On insiste constamment sur la propreté sur soi; on l'exige même; les résultats obtenus sont très encourageants.

PEINTURE ET DÉCORATION

119. On a peinturé et tapissé tous les plafonds et murs des cuisines des pénitenciers. On a cessé d'employer le calsimine pour ne se servir, dans la plupart des cas, que d'émail blanc. Les tables, les appareils, les étagères, les bancs, tout est peinturé régulièrement afin de jeter constamment un beau coup d'œil.

ENTRETIEN DES APPAREILS DE CUISINE

120. La réparation et l'entretien des appareils de cuisine sont effectués au besoin. Certaines pièces de rechange sont toujours disponibles afin d'éviter les retards dans les réparations.

121. Les réparations de la quincaillerie se font plus ou moins régulièrement. La pratique de faire, chaque semaine, une visite des batteries de cuisine afin de se rendre compte des réparations à effectuer, a permis de maintenir les appareils en bon état de service.

FORMATION DES DÉTENUS

122. On n'a adopté, au cours de l'année financière 1947-1948, aucun programme défini quant à la formation des détenus dans l'art culinaire, dans la boulangerie et dans la boucherie. On s'attend, l'an prochain, d'avoir recours à un tel programme de formation professionnelle. Jusqu'ici, la formation des bouchers, des boulangers et des cuisiniers dépend, jusqu'à un certain point, des conseils que leur donnent les économistes de chaque pénitencier. C'est sous leur direction et sous celle de leurs adjoints qu'un grand nombre de détenus en sont venus à obtenir une bonne connaissance du métier qui les intéresse. On a l'habitude de faire tout d'abord exécuter aux détenus les travaux les plus communs, quitte, lorsqu'ils ont acquis de l'expérience, à les charger de tâches plus difficiles. Lorsque toutes les cuisines de nos pénitenciers auront été perfectionnées et qu'on aura adopté un programme complet de formation professionnelle, rien n'empêchera un détenu désireux d'apprendre l'art culinaire d'acquérir une haute compétence dans un métier qu'il pourra exercer après sa sortie de l'institution.

TRANSFORMATION DES VIANDES

123. La transformation des viandes a rapidement augmenté dans les institutions pénitentiaires aux cours de l'année dernière. En 1946-1947, la production totale s'est élevée à 79,789 livres, d'une valeur de \$13,258.75. Au cours de la présente année, soit 1947-1948, on a transformé 163,487½ livres de viande d'une valeur de \$27,275.39. Les économistes des pénitenciers avaient été invités, l'an dernier, à accroître la quantité de produits transformés. L'augmentation ci-dessus mentionnée indique qu'ils ont très bien réussi.

VENTE DES PRODUITS AGRICOLES À L'ÉCONOMAT

124. La valeur des produits agricoles achetés des fermes des pénitenciers, s'est élevée, au cours de l'année financière 1947-1948, à \$131,504.77, soit une augmentation de \$17,328.22 comparativement à l'année précédente. Il y a lieu de se réjouir de cette augmentation qui permet aux pénitenciers de se suffire de plus en plus et de réduire au minimum leurs achats à l'extérieur.

125. On a mis en conserves, à la cuisine de nos institutions, 6,991 gallons de produits de la ferme d'une valeur de \$1,214.17. Ce chiffre est peu élevé, parce que les pénitenciers doivent se contenter des chambres frigorifiques dont ils disposent pour l'entreposage.

RATION DES DÉTENUÉS

BOULANGERIE

126. On a fabriqué 23,289 livres de pain de plus qu'en 1946-1947. On a continué à cuire du pain d'excellente qualité.

127. Bien qu'au cours de l'année financière 1947-1948 la ration de base des détenus soit demeurée la même, le coût total des rations a cependant passé de \$397,575.15, en 1946-1947, à \$512,155.70, en 1947-1948, soit une augmentation de \$114,580.55. Cette augmentation provient de la hausse rapide des prix du marché. Bien qu'on se soit efforcé par tous les moyens de ne pas dépasser le crédit accordé à l'égard des rations, on a cependant dépensé \$12,509.92 de plus que le montant prévu pour l'année financière.

128. L'examen des cuisines des pénitenciers et de l'alimentation des détenus, pour l'année financière 1947-1948, révèle de grandes améliorations comparative-ment à l'année précédente. Les aliments donnés aux détenus ont été bien préparés; les plaintes ont été très rares. L'alimentation d'une foule de personnes ne peut manquer de susciter des plaintes; mais celles qui ont été formulées, il faut s'en réjouir, étaient sans importance.

129. L'alimentation est l'un des plus importants facteurs dans le bon fonctionnement de toute institution. Le niveau alimentaire maintenu au cours de l'année financière 1947-1948 est l'une des principales raisons pour lesquelles on n'a reçu que quelques plaintes.

130. Étant donné le coût de la vie, il faudra adopter un programme de longue portée pour que les cuisines des pénitenciers aient un excellent niveau d'efficacité. Nul doute que, par suite de l'intérêt et de la collaboration qu'ont manifestés tous les économistes des pénitenciers, un tel objectif élevé sera atteint et maintenu.

X—SERVICES MÉDICAUX ET PSYCHIATRIQUES

131. Depuis sa nomination, vers la fin de septembre, le sous-commissaire Gendreau a consacré beaucoup de temps à l'étude des besoins et du fonctionnement des services médicaux dans les sept pénitenciers. Il a fait la visite de chacune de ces institutions. Après avoir examiné la situation en général dans chacune d'elles, il a cherché les moyens d'y améliorer les services de diagnostique et de traitement des maladies. Les services dentaires ont également fait l'objet d'une étude minutieuse. On apporte actuellement les améliorations qu'il a proposées. On a recours de plus en plus, lorsque le médecin le conseille, aux services de spécialistes consultants, dans les cas de maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge, des poumons, du cœur et des os, de certaines méthodes chirurgicales spéciales, de radiologie, de psychiatrie et de certains genres de travaux de laboratoire clinique. Les cas de maladie chronique, de tuberculose active et de psychose, par exemple, sont transportés à des sanatoriums et à des maisons de santé, où le malade peut recevoir le traitement spécial qu'exige son état.

132. On avait déjà songé à étendre dans une certaine mesure les services de psychologie et psychiatrie. Les projets à l'étude sont encore plus complets. Il est avéré en effet que pour réformer et réhabiliter un sujet il faut d'abord étudier à fond les facteurs qui ont causé la mésadaptation de sa personnalité et ensuite tenter, par la rééducation, d'éliminer ceux de ces facteurs qui peuvent encore subsister. Le manque de personnel expérimenté et compétent restreint dans une certaine mesure l'application de ce programme. Au cours de sa visite des pénitenciers, le sous-commissaire a eu plusieurs entretiens avec des détenus qu'on estime avoir besoin d'avis et traitement psychiatriques. Lorsque l'examen et le diagnostique semblent nécessaires on a également recours à des psychiatres de l'extérieur. Durant le cours de formation des fonctionnaires, le sous-commissaire Gendreau donne une série de trente leçons qui développent les titres suivants: le comportement normal de l'homme, les facteurs causant le comportement anormal de l'homme, la mésadaptation tendant au crime, les méthodes de rééducation et de réhabilitation. Ces leçons sont tenues pour indispensables à l'orientation et à la formation que reçoivent les fonctionnaires en vue de leur aider à atteindre leur but, qui est la réforme et la réhabilitation des prisonniers. Au cours de la période susmentionnée, on a visité le Centre médical pour les prisonniers de l'État, à Springfield (Missouri) et le Centre de traitement des morphinomanes, à Lexington (Kentucky), dirigés par le *United States Bureau of Prisons*. De précieux renseignements y ont été obtenus sur les méthodes de traitement en honneur dans ces institutions.

XI—CONCLUSION

133. Pour résumer le travail accompli l'an dernier, il importe d'appuyer surtout sur la réorganisation du personnel de l'administration centrale dont dépend le fonctionnement des pénitenciers; sur l'adoption des dernières méthodes de classement des détenus; sur l'inauguration d'un programme permanent de formation professionnelle au bénéfice des jeunes détenus; sur l'expansion des moyens éducatifs disponibles dans les pénitenciers; sur l'institution d'une école de formation des fonctionnaires des pénitenciers et sur la mise en œuvre d'un service plus complet et plus efficace d'aide aux prisonniers, afin de les aider à se réadapter lors de leur libération.

134. Il importe aussi de mentionner la réunion de deux jours qui a eu lieu à Ottawa, en novembre, et à laquelle assistaient les hauts fonctionnaires chargés du fonctionnement des institutions pénales de chacune des provinces. Cette réunion a permis un échange d'idées sur bien des questions ayant trait à l'administration des institutions pénitentiaires, outre une meilleure compréhension des difficultés qui confrontent les autorités fédérales et provinciales, lorsqu'il s'agit du traitement de personnes condamnées à la prison dans leurs juridictions respectives. Les personnes présentes ont également pu se rendre compte à fond de la façon dont chaque province s'y prend dans le traitement de ses prisonniers.

135. En vertu du programme actuel, on insiste sur l'importance de mettre à profit le séjour en prison des détenus pour les aider, s'ils le désirent, à acquérir des connaissances, des habitudes et des talents qui les aideront ensuite à mener la

vie normale des citoyens respectueux des lois et indépendants. Ce but serait bien plus facilement atteint si le public en général était disposé à donner au prisonnier libéré l'avantage de démontrer qu'il peut reprendre sa place dans la société.

136. Les directeurs et leurs personnels se sont vivement intéressés et ont très bien collaboré à la mise en œuvre de ce programme de réadaptation. Même si la garde assurée des prisonniers qui leur sont confiés doit toujours être pour eux de première importance, il n'en reste pas moins que le personnel de nos institutions apprécie toujours davantage le rôle important qu'il peut jouer à l'égard de la société en poussant les prisonniers à profiter pleinement des avantages qu'on leur offre afin de s'amender. Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier les directeurs et le personnel des pénitenciers pour leur collaboration pour la mise en œuvre de ce programme de réadaptation.

TABLEAU I.—MOUVEMENT DE LA POPULATION

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Inscrits au 1er avril 1947.....	785	1,127	480	327	416	368	249	3,752
<i>A l'entrée</i>								
Reçus des prisons.....	443	432	237	92	230	146	1,580
Reçus d'autres pénitenciers.....	39	2	26	26	1	2	187	283
Délinquants sur parole.....	1	3	4
Total.....	483	434	266	118	231	148	187	1,867
<i>A la sortie</i>								
Expiration de sentence.....	197	307	139	103	135	108	99	1,088
Libérés sous condition.....	16	130	72	24	33	26	32	333
Graciés.....	3	4	16	4	1	3	31
Expulsés du pays.....	4	2	1	2	3	12
Envoyés à d'autres institutions.....	235	13	1	5	15	3	11	283
Remis aux autorités provinciales.....	1	1
Décédés.....	4	4	2	1	3	14
Remise de peine par les autorités militaires.....	1	1	1	1	4
Détenus rayés de la liste pendant qu'ils étaient en liberté conditionnelle.....	1	1
Sentence annulée.....	1	1
Total.....	461	462	228	140	187	145	145	1,768
Détenus au 31 mars 1948.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851
Le nombre de détenus comprend:—								
Aliénés:								
Art. 58.....	3	2	2	2	10	19
Art. 61.....	10	17	3	3	7	2	42
Libération conditionnelle temporaire.....	2	2	2	6
Libération temporaire.....	1	1

TABLEAU II.—NATIONALITÉ

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
<i>Britannique—</i>								
Canada.....	697	1,040	498	263	352	306	247	3,403
Angleterre et pays de Galles.....	29	12	2	5	20	12	15	95
Écosse.....	10	3		2	14	5	1	35
Irlande.....	7	6	1	2	6	2	4	28
Australie.....	1							1
Nouvelle-Zélande.....				1				1
Autres pays britanniques.....			4		2		1	7
<i>Étrangère—</i>								
États-Unis.....	23	15	8	7	16	14	8	91
Russie.....	18	4		6	30	8	1	67
Autriche.....	1	1		4		3		9
Roumanie.....	2	1			1		1	5
Italie.....	2	1		2	2	1		8
Pologne.....	8	5		8	4	7	4	36
Hongrie.....	2	3			1	1	2	9
France.....		1					1	2
Finlande.....	1			2	1	1		5
Tchécoslovaquie.....	1					2	1	4
Grèce.....	1							1
Chine.....					2	2	1	5
Yougoslavie.....	3	1						4
Allemagne.....			1		1	2		4
Japon.....					1			1
Belgique.....		1			1	1		3
Norvège.....					4	2	1	7
Suisse.....				1				1
Islande.....	1			1				2
Suède.....					2	2	1	5
Bulgarie.....			1					1
Ukraine.....							2	2
Hollande.....				1				1
Autres pays étrangers.....		5	3					8
Total.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851

TABLEAU III.—ÉTAT CIVIL

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Célibataires.....	380	801	367	188	228	226	170	2,360
Mariés.....	373	279	116	94	153	120	102	1,237
Veufs.....	37	14	13	8	19	10	2	103
Séparés.....			19	11	33	4	15	82
Divorcés.....	17	5	3	4	27	11	2	69
Total.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851

TABLEAU IV.—DURÉE DES PEINES

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Peine inachevée, moins de 2 ans.....		1	3		1			5
Deux ans.....	188	288	253	51	102	86	76	1,044
Plus de 2 et moins de 3 ans.....	60	15	7	35	34	43	22	216
3 et moins de 4 ans.....	161	239	103	52	101	66	87	809
4 et moins de 5 ans.....	67	93	40	45	31	35	45	356
5 et moins de 8 ans.....	151	220	67	59	125	64	57	743
8 et moins de 10 ans.....	21	27	9	9	8	8	1	83
10 et moins de 12 ans.....	48	77	9	16	25	18	2	195
12 et moins de 15 ans.....	24	23	4	7	9	12	1	80
15 et moins de 20 ans.....	24	29	4	5	8	7		77
20 et moins de 25 ans.....	13	21		7	3	6		50
25 ans et plus.....	7	11	3	4		2		27
A perpétuité.....	43	55	16	15	12	24		165
Sentence indéterminée.....					1			1
Total.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851

TABLEAU V.—ÂGE

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Moins de 21 ans.....	36	169	106	51	50	38	47	497
21 à 25 ans.....	114	278	153	78	74	65	89	851
25 à 30 ans.....	183	235	99	69	78	75	70	809
30 à 40 ans.....	259	250	98	63	132	116	55	973
40 à 50 ans.....	136	112	44	28	64	48	18	450
50 à 60 ans.....	53	41	12	9	36	17	12	180
Plus de 60 ans.....	26	14	6	7	26	12		91
Total.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851

TABLEAU VI.—RELIGION

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
<i>Chrétiens—</i>								
Catholiques.....	239	867	287	122	106	101	111	1,833
Anglicans.....	261	134	96	37	83	70	79	760
Presbytériens.....	83	9	32	26	62	36	17	265
Méthodistes.....	14	1		1	5	9	1	31
Eglise-Unie.....	107	18	26	50	91	49	49	390
Baptistes.....	32	6	50	6	13	21	15	143
Luthériens.....	4	1		12	19	15	3	54
Salutistes.....	8			4	6	6	5	29
Grecs catholiques.....	3			1		7		11
Grecs orthodoxes.....	7	8		2	10	6	2	35
Doukhobors.....	12				46	1		59
Autres.....	10	1	8	1	1	13	2	36
<i>Non-chrétiens—</i>								
Israélites.....	19	14	5	8	6	6	5	63
Athées.....	8	40	14	35	9	30	2	138
Autres.....					3	1		4
Total.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851

TABLEAU VII.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Aucune.....	153	240	139	68	89	87	59	835
1.....	95	165	108	33	77	56	59	593
2.....	108	145	64	47	43	38	51	496
3.....	111	134	34	34	38	31	42	424
4.....	92	102	38	32	35	39	28	366
5.....	71	76	26	27	27	28	17	272
6.....	47	48	20	13	21	23	20	192
7.....	36	50	12	12	23	22	8	163
8.....	24	31	17	6	21	5	5	109
9.....	18	30	12	4	15	14	2	95
10.....	12	22	8	8	13	5	68
11.....	8	16	5	4	10	6	49
12.....	5	10	3	3	10	5	36
13.....	8	6	6	3	3	26
14.....	6	7	4	1	8	1	27
15.....	2	2	5	2	8	1	20
16.....	4	3	1	4	12
17.....	3	3	1	2	3	1	13
18.....	3	1	2	7	1	14
19.....	1	2	1	1	2	7
20.....	1	1	1	3
21.....	2	1	3
22.....	2	2	4
23.....	1	1	2
24.....	1	1	1	3
25.....	1	1	1
26.....	2	2
27.....	2	2
29.....	1	1
30.....	1	1
31.....	1	1	1	3
34.....	1	1
35.....	1	1
40.....	1	1	2
48.....	1	1	2
51.....	1	1
83.....	1	1
117.....	1	1
Total.....	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851
Pourcentage des récidivistes.....	81.4	78.16	73.16	77.7	80.65	76.55	79.72	78.31

TABLEAU VIII.—EMPLOI DES DÉTENUS

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Forge.....	4	19	14	7	16	6	4	70
Reliure.....	14	16	2	4	3	13	1	53
Atelier de balais.....	11	11
Brosserie.....	9	9
Toilerie.....	59	52	23	12	6	152
Menuiserie.....	26	47	19	12	20	18	15	157
Vestiaire et blanchisserie.....	186
Lavage.....	3	9	5	2	2	4	2	(27)
Réparations.....	8	7	5	4	4	5	3	(36)
Triage.....	9	26	5	3	7	4	4	(58)
Coiffure.....	12	15	9	5	8	5	5	(59)
Confection de chaussettes.....	5	1	(6)
Service de nettoyage.....	391
Sections cellulaires.....	68	109	29	21	32	33	12	(304)
Pavillons de l'administration et bureaux.....	1	4	3	2	6	2	2	(20)
Autres services.....	17	2	11	5	10	13	9	(67)

TABLEAU VIII.—EMPLOI DES DÉTENUS—Fin.

	Kingston	Saint-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
Commis.								140
Ateliers.	19	18	10	7	13	6	9	(82)
Autres services.	13	17	6	1	1	16	4	(58)
Const.—Bâtiments et travaux.								166
Travaux de coffrage.		5						(5)
Menuiserie en bâtiments.		15	8	8	6	3		(40)
Pose de brique et de pierre.		15					13	(28)
Plâtrage.		8	9					(17)
Conducteurs d'attelage.							1	(1)
Préposés de machine.				4	1			(5)
Aides de manœuvres.		5	11		39		9	(64)
Maçons.				6				(6)
Service technique.								145
Electriciens.	3	9	4	2	3	2	2	(25)
Plombiers.	6	2	3	2	3	3	5	(24)
Poseur de tuyauteries pour la vapeur.		8	4	2	4	3		(21)
Chauffeurs.	6		4	1	4	3	3	(21)
Préposés au combustible.	13	16	2	4	2	8	2	(47)
Usine de filtration.	3	4						(7)
Agriculture.								368
Occupations générales (y compris étables, porcherie et basse-cour)	32	86	41	19	64	29	22	(203)
Conducteurs d'attelages.	7		12	10		5		(34)
Parterres.	5	10	7		11	6	2	(41)
Hôpital.								27
Infirmiers.	9	4	1	2	3	1	1	(21)
Clinique dentaire.	2	4						(6)
Bibliothèque.	15	35	7	5	8	11	6	87
Atelier de machines.	20	35	6	7	9	7	7	91
Maçonnerie.	17	9		4	12	3		45
Messagers.	5	12	2		2	2		23
Mécaniciens.								79
Camionneurs.		8	4	2		2		(16)
Mécaniciens de moteur.	18	9	3	2	11	9	10	(62)
Peintres en bâtiments.						1		(1)
Peinture.	17	16	11		10	16	7	77
Imprimerie.	10	3				4		17
Prison des femmes.	72							72
Carrière.	13	48	16	17			13	107
École.	4	9	4	11				28
Cordonnerie.	29	46	27	12	17	34	2	167
Économat.								253
Cuisiniers.	4	8	6	4	11	7	4	(44)
Boulangers.	9	6	3	4	6	5	3	(36)
Nettoyeurs.	19	39	4	13	12	18	9	(114)
Autres.	15	7	14	3	11	3	6	(59)
Taille des pierres.		106	18	13			7	144
Magasins.	18	1	3				3	25
Taillleurs.	58	50	35	25	39	28	13	248
Ferblantiers.	22	19	9	3	9	7	5	74
Services particuliers.								169
Entretien des cours et des routes.	15		11	9	4	11		(50)
Terrassiers.		32	16					(48)
Incinérateurs.		1	1		1	1		(3)
Autres.	16		47		2	2	1	(68)
Formation professionnelle.								79
Briqueurs.		11					9	(20)
Ébénistes.		9						(9)
Menuisiers.		6					9	(15)
Plombiers et poseurs de tuyauteries pour la vapeur.							10	(10)
Ouvriers en tôlerie.		12					9	(21)
Dessinateurs.							4	(4)
Total des employés.	746	1,077	499	280	432	359	267	3,660
Total des détenus non employés au 31 mars 1948.	61	22	19	25	28	12	24	191
Total.	807	1,099	518	305	460	371	291	3,851

TABLEAU IX.—ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES

	Recettes			
	1947-1948		1946-1947	
	Total	Ventes de produits agricoles	Total	Ventes de produits agricoles
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dorchester.....	43,519 53	29,275 29	40,184 98	27,668 94
Saint-Vincent-de-Paul.....	102,074 30	37,596 54	110,775 44	42,365 21
Kingston.....	64,175 99	33,120 89	72,671 96	31,169 91
Collin's-Bay.....	26,298 45	24,573 86	20,821 16	18,836 00
Manitoba.....	58,502 55	32,101 51	53,693 83	30,571 16
Saskatchewan.....	40,913 12	37,533 76	38,151 41	35,347 74
Colombie-Britannique.....	21,376 79	13,139 60	19,902 13	12,845 32
	356,860 73	207,341 45	356,200 91	198,804 28

TABLEAU X.—ÉTAT COMPARATIF DES DÉBOURSÉS

	1945-1946		1946-1947		1947-1948	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dorchester.....	423,047 42	471,785 04	631,550 94			
Saint-Vincent-de-Paul.....	811,088 43	987,998 58	1,111,961 27			
Kingston.....	580,064 87	683,109 25	809,452 34			
Collin's-Bay.....	312,170 08	382,432 06	468,973 18			
Manitoba.....	331,643 17	394,796 85	427,558 62			
Saskatchewan.....	394,283 37	408,777 29	511,799 69			
Colombie-Britannique.....	340,137 26	383 008 39	467,351 43			
	3,192,434 60	3,711,907 46	4,428,647 47			

TABLEAU XI.—ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES (Y COMPRIS LA VALEUR DES MARCHANDISES EMPLOYÉES ET LES DÉBOURSÉS)

	1945-1946		1946-1947		1947-1948	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dorchester.....	416,433 69	481,906 02	583,894 46			
Saint-Vincent-de-Paul.....	805,832 96	950,491 06	1,067,020 85			
Kingston.....	590,534 62	674,501 22	796,089 21			
Collin's-Bay.....	314,314 37	346,453 79	433,800 33			
Manitoba.....	325,375 85	395,771 33	417,552 09			
Saskatchewan.....	380,404 83	419,304 36	489,635 98			
Colombie-Britannique.....	332,145 39	385,644 32	459,891 08			
	3,165,041 71	3,654,072 10	4,247,884 00			

TABLEAU XII.—DÉPENSES PAR PÉNITENCIER ET PAR CHAPITRE PRINCIPAL

	Ensemble des pénitenciers	Kingston	Saint-Vincent- de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie- Britannique	Saskat- chewan	Collin's-Bay
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Population journalière moyenne.....	3,769.1	798.6	1,103.1	502.6	305.4	410.8	368.8	279.8
Traitements et autres détails de la feuille de paie.....	2,313,701 87	423,192 00	577,537 75	300,312 68	243,894 61	260,410 93	262,594 77	245,759 13
Pension de retraite.....	11,322 94	1,394 24	4,103 33				5,820 37	
Uniformes.....	53,685 67	9,311 06	11,851 44	7,347 16	4,520 77	6,902 47	7,199 20	6,553 57
Ordinaire.....	52,525 01	10,247 71	9,911 24	7,152 72	4,863 34	6,284 24	6,993 56	7,072 20
Impressions et papeterie.....	11,409 18	2,110 90	1,816 18	1,690 25	500 82	1,245 21	2,888 57	1,157 25
Autres frais administratifs.....	30,584 75	5,159 01	4,957 42	4,805 04	5,757 39	3,645 99	3,811 09	2,448 81
Total (administration).....	2,473,229 42	451,414 92	610,182 36	321,807 85	259,536 93	278,488 84	289,307 56	262,990 96
Entretien des prisonniers.....	766,087 99	164,621 28	222,660 87	94,997 62	60,536 51	89,716 73	77,543 53	56,011 45
Frais de libération.....	44,579 76	6,733 36	10,984 41	7,065 43	4,893 27	4,364 21	6,519 82	4,019 26
Frais d'exploitation.....	530,183 11	79,771 59	146,337 24	73,337 17	55,837 58	49,078 63	70,209 47	50,611 43
Entretien des bâtiments et de l'outillage.....	100,169 40	22,429 04	23,558 04	13,769 92	9,142 47	10,611 90	11,891 83	8,766 20
Total (non compris le capital).....	1,441,020 26	273,555 27	403,540 56	194,170 14	130,409 83	153,771 47	166,164 65	119,408 34
Capital: Construction.....	112,762 05	10,679 41	18,251 45	43,376 62	14,506 82	447 96	3,203 39	22,296 40
Machines et outillage.....	232,505 37	57,046 06	46,176 08	26,187 80	13,721 19	27,741 86	30,520 72	31,111 66
Bétaïl.....	32,515 76	10,734 13	1,561 98	1,361 13	1,255 60	525 79	4,975 33	12,101 80
Total (capital).....	377,783 18	78,459 60	65,989 51	70,925 55	29,483 61	28,715 61	38,699 44	65,509 86
Mise au point: crédit net.....	44,148 86	7,340 58	12,691 58	2,509 08	1,878 28	1,084 84	4,535 67	14,108 83
Capital net.....	333,634 32	71,119 02	53,297 93	68,416 47	27,605 33	27,630 77	34,163 77	51,401 03
Total net des dépenses.....	4,247,884 00	796,089 21	1,067,020 85	583,894 46	417,552 09	459,891 08	489,635 98	433,800 33
Coût moyen par prisonnier.....	1,127 03	996 86	967 29	1,161 75	1,367 23	1,119 50	1,327 65	1,550 39
Coût moyen par prisonnier par jour.....	3.09	2.73	2.65	3.18	3.75	3.07	3.64	4.25

TABLEAU XIII.—DÉPENSES POUR SERVICES MÉDICAUX ET SERVICES CONNEXES
1947-1948

	Honoraires de médecins et de chirurgiens, radiographies, etc.		Honoraires d'opticiens		Fournitures optiques		Honoraires de dentistes, travail de laboratoire		Rétribution de dentistes à emploi intermittent	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Kingston.....	4,000	28	642	00	553	02	674	86	2,437	50
Saint-Vincent-de-Paul.....	2,926	00	445	00	316	53	149	03	2,237	36
Dorchester.....	787	00	41	00	28	27	2,223	00		
Manitoba.....	2,204	55	175	00	174	65	1,514	50		
Colombie-Britannique.....	1,027	25	275	00	281	14	2,356	00		
Saskatchewan.....	1,877	98	240	00	324	80	1,627	50		
Collin's-Bay.....	628	00			129	62	70	30		
Total.....	13,451	06	1,818	00	1,791	45	8,615	19	4,674	86

TABLEAU XIV.—LOCAUX CELLULAIRES

	Kingston		St-Vincent-de-Paul	Dorchester	Manitoba	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Collin's-Bay	Total
	Hommes	Femmes							
Cellules ordinaires.....	724	100	1,100	593	439	556	639	254	4,405
Cellules d'infirmierie.....	36	10	23	31	8	6	26	20	160
Cellules d'isolement.....	45	5	63	19	32	18	13	12	207
Lits de dortoir.....								44	44
En construction.....				128		15			143

TABLEAU XV.—ŒUVRE DES ORGANISMES D'ASSURANCE SOCIALE PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1947-1948

Pénitencier	Nombre de détenus interviewés	Nombre de détenus libérés	Nombre de visites des organismes d'assistance sociale	Nom des organismes d'assistance sociale	Nombre de détenus interviewés par chaque organisme d'assistance sociale
Kingston.....	394	460	73	La société John Howard; L'Armée du Salut; L'Association d'assistance et de bien-être des prisonniers.	L'Armée du Salut..... 228 La Société John Howard..... 160 L'Association d'assistance et de bien-être des prisonniers. 6
Saint-Vincent-de-Paul.....	195	462	20	La Société John Howard; La Société d'orientation et de réhabilitation sociale.	La Société John Howard..... 45 La Société d'orientation et de réhabilitation sociale..... 150
Dorchester.....	36	228	10	Armée du salut.	Armée du Salut..... 36
Manitoba.....	77	140	11	Armée du Salut; L'Association canadienne de bien-être.	Armée du Salut..... 59 L'Association canadienne de bien-être..... 18
Colombie-Britannique.....	791(*)	187	68	Armée du Salut; La Société John Howard (le rév. Hobden); L'abbé Carlyle, représentant de la Société John Howard pour les catholiques.	Armée du Salut..... 497 Le rév. Hobden..... 186 M. l'abbé Carlyle..... 108
Saskatchewan.....	5	145	4	Armée du Salut.....	Armée du Salut..... 5
Collin's-Bay.....	96	145	25	Armée du Salut; Société John Howard d'Ontario.	Armée du Salut..... 22 Société John Howard d'Ontario..... 74

(*) Bien que les organismes d'assistance sociale aient accordé 791 entrevues, nombre de détenus en ont eu plusieurs; le nombre réel des détenus ayant bénéficié de l'assistance sociale est donc beaucoup moins élevé que ne peut le laisser croire le chiffre ci-dessus mentionné.

PÉNITENCIER DE KINGSTON

M. R. M. ALLAN, *directeur*

Au 31 mars 1947, le total des détenus était le suivant:

Hommes	Femmes	Total
729	56	785

Sur le total des détenus, à minuit le 31 mars 1947, huit hommes et une femme se trouvaient dans des asiles d'aliénés, sous l'empire de l'article 61 de la loi des pénitenciers, tandis qu'un homme et deux femmes étaient enfermés dans des institutions semblables, conformément à l'article 58 de la même loi.

A la fin de l'année financière, le 31 mars 1948, le nombre des détenus était le suivant:

Hommes	Femmes	Total
733	74	807

Sur le total des détenus, au 31 mars 1948, neuf hommes et une femme se trouvaient dans des asiles d'aliénés en vertu de l'article 61 de la loi des pénitenciers et un homme et deux femmes, en vertu de l'article 58 de la même loi. Trois détenus qui se sont évadés le 18 août 1947 étaient encore en liberté au 31 mars 1948. Il s'agit de l'évasion de trois bandits dangereux qu'on n'avait pas encore réussi à appréhender à l'expiration de l'année financière. Le premier commissaire adjoint a tenu une enquête complète sur cette évasion et un rapport a été soumis au ministère.

Un autre détenu s'est évadé alors qu'il travaillait à la construction d'un silo sur notre ferme, mais au bout d'un peu plus d'une heure, il avait été repris et ramené à la prison.

Classement et séparation des détenus.—Je signale avec plaisir qu'un préposé au classement ayant été nommé, celui-ci a procédé au classement des détenus, pratique qui a donné des résultats très satisfaisants. La nomination de M. F. P. Miller au poste de préposé au classement dans notre institution nous a fait grand plaisir. Le zèle et le tact dont il fait preuve contribueront grandement à la bonne administration du pénitencier. Bien que nos efforts dans ce sens ne soient qu'au stade préliminaire, nous avons conçu un procédé qui, à notre avis, donnera des résultats tangibles.

M. Miller, qui s'intéresse aussi de très près à la réadaptation des détenus libérés, collabore étroitement dans ce sens avec les représentants de la Société John Howard d'Ontario et autres sociétés provinciales. Les résultats sont très encourageants. M. Miller a aussi visité les prisons provinciales de Guelph et de Brampton et il a traité de questions d'administration pénale avec les fonctionnaires de la province. Ces entrevues ont permis aux autorités fédérales et provinciales de mieux s'entendre sur les questions d'administration pénitentiaire, ce qui est très désirable.

Nous avons également eu le plaisir de recevoir la visite de représentants du ministère du Travail et d'avoir avec eux des entretiens utiles. Je tiens en particulier à remercier ici M. Merrill pour l'intérêt profond qu'il a porté à nos problèmes. Ce représentant est en mesure d'aider les détenus à leur sortie de notre institution.

Le rapport du préposé au classement, complet dans ses moindres détails, contient des propositions utiles qui aideront grandement les autorités chargées d'opérer le classement.

Ne possédant pas les locaux voulus, nous n'avons pas de méthode officielle de classement, mais nous nous efforçons, dans la mesure de nos moyens, de diviser les détenus en catégories distinctes. Certains travaux sont attribués à des groupes

de jeunes détenus doués des aptitudes voulues pour apprendre un métier et qui, d'après nos observations, peuvent se réformer. Nous les employons par équipes à l'imprimerie et au garage. La Commission de classement recommande aussi de transférer certains détenus au pénitencier de Collin's-Bay.

Administration de l'hôpital.—Dans son rapport, le docteur T. N. Tweddell, médecin du pénitencier, mentionne que 105 opérations majeures ont été faites chez les hommes et 6 chez les femmes. Le médecin du pénitencier a agi comme chirurgien dans 87 des 111 opérations. L'addition d'une table d'opération et d'un appareil anesthésique du dernier modèle ont grandement accru l'efficacité de notre hôpital. Toutefois, j'insiste de nouveau sur la nécessité de doter le pénitencier d'un appareil de rayons-X. A l'heure actuelle, les gardiens doivent escorter les détenus aux hôpitaux de la ville de Kingston pour les faire examiner. Jusqu'ici, il n'y a pas eu d'incidents fâcheux, mais on éviterait tout risque d'évasion si le pénitencier était doté d'un appareil de rayons-X.

Clinique dentaire.—Ce service est sous la direction de notre chirurgien-dentiste, le docteur R. P. Millan qui, au cours de l'année écoulée, a traité plus de 1,800 détenus. Ses fonctions comprennent l'examen réglementaire des dents des détenus à leur arrivée au pénitencier, les travaux de prothèse dentaire à la demande des détenus, les extractions et obturations de dents et autres interventions. Le chirurgien-dentiste est aussi chargé de traiter les prisonnières et les détenus du pénitencier de Collin's-Bay.

Pour l'année, la moyenne du coût des traitements dentaires par détenu ne s'est élevée qu'à \$1.67.

Salle de psychiatrie.—Je dois vous informer de nouveau, à regret, que la salle de psychiatrie n'est pas encore terminée. Ce retard est dû à la difficulté de se procurer les matériaux et l'outillage voulus. Nous éprouvons aussi beaucoup de difficulté à recruter le personnel compétent.

Notre psychiatre, le docteur Crawford, s'est rendu à Toronto, en novembre dernier, afin d'interviewer quatre postulants et sur ce nombre nous n'avons pu engager qu'un surveillant d'hôpital. Depuis lors, nous n'avons pu intéresser les personnes ayant les qualités requises à accepter quelque emploi à l'hôpital. Nous comptons, toutefois, que la salle de psychiatrie sera ouverte en mai 1948.

Au cours de l'année, le docteur Crawford a examiné 225 détenus à l'égard desquels il a présenté des rapports. Quelques-uns ont été examinés à plusieurs reprises. Le docteur Crawford dirige également la clinique des maladies vénériennes chez les détenus, hommes et femmes. Au cours de l'année, notre psychiatre a aussi visité le pénitencier de Collin's-Bay où il a interrogé plusieurs détenus à la demande du directeur et du médecin de cette institution pénitentiaire.

Nous considérons très utiles les services que rend le docteur Crawford, et les rapports précieux qu'il a soumis en maintes occasions ont permis d'administrer le traitement approprié à certains détenus et d'employer à quelques travaux d'autres prisonniers dont les perversions mentales ne peuvent, sous certains rapports, être attestées médicalement.

Notre psychiatre étant aussi membre de la Commission de classement, ses conseils nous ont été d'un grand secours.

École et bibliothèque.—Notre école fonctionne toujours de façon satisfaisante sous la direction des deux professeurs, MM. H. B. Patterson et R. S. Edmonds.

Aux examens de mi-été, quinze élèves ont obtenu leur certificat d'inscription, dont quatre avec distinction.

Quatorze élèves ont passé avec succès leurs examens sur une ou plusieurs matières du cours intermédiaire et il y a eu 23 mentions honorables sur 35 compositions.

Pendant l'année, la fréquentation scolaire a atteint le total de 6,200. Notre professeur a constaté que la proportion des illettrés n'a guère changé depuis quelques années.

Grâce aux efforts du sous-commissaire McCulley, les détenus peuvent maintenant profiter des cours donnés sous les auspices du ministère des Affaires des anciens combattants. Nous en sommes très reconnaissants envers ce ministère ainsi qu'envers le ministère de la Justice. Les chiffres ci-dessous indiquent le nombre de détenus qui suivent les cours du ministère des Affaires des anciens combattants. Ils révèlent l'intérêt que les détenus portent à ces cours :

Nombre d'inscrits.....	175
Nombre de cours.....	246
Nombre de certificats.....	21
Nombre de tests.....	47

Il me fait plaisir de signaler ici que les détenus qui ne sont pas anciens combattants, ont également l'avantage de suivre ces cours.

Les détenus ont également eu la bonne fortune d'entendre des conférences prononcées par des professeurs de l'Université Queen's et d'autres conférenciers. Les détenus, surtout ceux que le sujet intéressait particulièrement, ont fort apprécié ces conférences très instructives. Les documentaires montrés aux détenus qui suivent les différents cours ont causé une impression bienfaisante.

Notre professeur est très satisfait des résultats obtenus à notre école au cours de l'année; il attribue ce succès à l'initiative du sous-commissaire McCulley.

Instruction religieuse.—L'assistance aux offices religieux, tant catholiques que protestants, a été satisfaisante et les détenus y ont fait preuve d'une très bonne conduite.

En décembre dernier, le R. P. Bennett, C.S.R., a prêché une retraite dans les deux chapelles catholiques de la prison. Malheureusement, l'assistance chez les hommes a été loin d'être satisfaisante, seulement un cinquième des détenus ayant assisté aux prédications. L'assistance était beaucoup plus forte chez les femmes. Toutefois, un grand nombre des détenus nous ont remerciés de leur avoir fourni l'occasion de prendre part à cette retraite. La dernière retraite tenue au pénitencier remontait à quatorze ans.

Des offices réguliers ont eu lieu à la chapelle protestante, ainsi que des offices spéciaux en différentes occasions. Ces offices où l'assistance était facultative ont été assez bien suivis.

Le directeur apprécie grandement l'aide et la collaboration constante de l'Armée du Salut dont le représentant local est le major Waters. Les efforts que tente cet organisme afin d'aider à la réadaptation des détenus lors de leur libération causent bien des déceptions, mais le peu de succès qu'il remporte suffit pourtant à l'encourager à poursuivre son œuvre de bienfaisance auprès d'individus souvent imbus d'idées antisociales.

Le rabbin Kellerman, chargé du bien-être spirituel de la population juive du pénitencier, a célébré régulièrement des services religieux. La présence et la conduite des détenus juifs à ces offices ont été jugées très satisfaisantes.

Prison des femmes.—La prison des femmes a pour directrice Mlle Gibson. Comme dans le cas des hommes, le nombre des prisonnières a augmenté sensiblement. A une certaine époque de l'année, le total des détenues n'avait jamais été aussi élevé et, au 31 mars 1948, elles étaient au nombre de 71.

Les détenues ont fabriqué un grand nombre d'articles au cours de l'année: chemises militaires, draps, taies d'oreiller, robes, couvre-pieds, pyjamas, pansements, chemises de nuit, costumes, habillement à l'usage des libérées, etc. Les détenues ont confectionné au total dix mille articles.

Les détenues prennent également soin du poulailler dans le prétoire de la prison.

Ferme.—Au cours de l'année, la production agricole a été normale. Ayant cultivé une plus grande superficie de tomates, les détenus en ont mis en conserve 2,176 caisses, soit une quantité supérieure à celle de l'an dernier. Ils ont aussi mis en conserve 1,133 caisses de fèves et 270 caisses de citrouilles. Une certaine quantité de fèves a été expédiée au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour y être mise en conserve. Notre conserverie continue d'être une entreprise profitable et l'argent ainsi épargné représente une somme considérable.

Le calibre de notre troupeau laitier se maintient à un très haut niveau, tant au point de vue de l'apparence que de la production de lait et cela grâce aux soins assidus de l'instructeur agricole adjoint M. Clark et de son personnel.

La production porcine a été tellement bonne que notre institution a pu, en maintes occasions, fournir de la viande de porc au pénitencier de Collin's Bay.

Construction et travaux industriels.—Un certain nombre de travaux de construction ont été achevés au cours de l'année, mais pour la plupart, il s'est agi de nouveaux aménagements et de réparations des bâtiments existants.

La production de nos ateliers s'est très bien maintenue. Les rapports du chef instructeur Earl et de l'instructeur suppléant Walker contiennent en détail les travaux de construction exécutés et le rendement des ateliers. Le champ de ces travaux est suffisamment étendu pour permettre à tout détenu de se perfectionner dans le métier de son choix, ce qui lui est d'une aide précieuse lors de sa réadaptation.

On a pratiquement terminé au cours de l'hiver les excavations en vue de la construction du nouveau bâtiment cellulaire détaché. Le travail d'excavation a été lent vu qu'il a fallu presque entièrement dynamiter le roc calcaire avant d'asseoir les fondations.

Pour résumer la situation, nous tenons à dire que le nombre très élevé des détenus a suscité bien des difficultés à notre administration. A un certain moment de l'année, il a fallu transférer cinquante détenus à d'autres pénitenciers, mais comme le nombre des nouveaux incarcérés ne cesse d'augmenter, il faudra éventuellement transporter ailleurs d'autres détenus.

Je tiens ici à remercier de leur collaboration le gardien en chef J. Atkins et le gardien A. W. Ribbens qui ont exercé les fonctions de sous-directeur suppléant et de gardien en chef suppléant depuis que le sous-directeur Millard a pris sa retraite. La façon consciencieuse dont ils se sont acquittés de leurs responsabilités accrues a été d'une aide précieuse à l'administration qui se rend parfaitement compte du surcroît de travail qui incombe aux fonctionnaires occupant des postes intérimaires pendant assez longtemps.

Le directeur considère qu'il y a eu progrès marqué au cours de l'année, surtout au point de vue du classement et le fait d'avoir un psychiatre parmi le personnel a été d'une grande utilité. Quand la salle de psychiatrie ouvrira ses portes, on espère surmonter bien des difficultés, particulièrement dans les cas imprécis d'aliénation mentale.

En terminant, je tiens à remercier le major-général Gibson, commissaire, M. Sauvant, commissaire principal adjoint, M.M. McCulley et Gendreau, sous-commissaires, et M. McLaughlin, commissaire adjoint, de leur collaboration et de leur aide au cours de l'année. Le directeur désire aussi exprimer ses remerciements à son personnel qui a consciencieusement rempli son devoir au cours de l'année. Je tiens aussi à remercier le directeur Craig, du pénitencier de Collin's-Bay et son personnel de leur coopération constante sur les questions concernant les deux institutions.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LE COLONEL G. LEBEL, *directeur*

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Détenus au 1er avril 1947.....	1,127
Admis au cours de l'année.....	434
Total.....	1,561
Libérés au cours de l'année:	
A l'expiration de la peine.....	307
Conditionnellement.....	130
Transférés à d'autres pénitenciers.....	13
Graciés.....	4
Déportés.....	2
Décédés.....	4
Rayé alors qu'il était en liberté provisoire.....	1
Sur instructions des autorités militaires.....	1
Total des libérés.....	462
Détenus au 31 mars 1948.....	1,099

Sur ce nombre 1,080 étaient confinés dans l'enceinte de la prison, 17 dans des salles réservées aux aliénées et 2 étaient en liberté provisoire

Le 31 mars 1948, il y avait 28 détenus de moins qu'au 1er avril 1947, mais il convient de noter que la population quotidienne du pénitencier a été en moyenne de 1,084 durant l'année, comparativement à 1,078, l'année précédente.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Au début de l'année, le personnel comptait 270 hommes. Nous avons engagé 38 nouveaux fonctionnaires, mais 26 sont partis. Au 31 mars 1948, nous avions en service le nombre de fonctionnaires autorisé, soit 282. Dix nouveaux postes ont été créés; il s'agit surtout de fonctionnaires chargés de la formation professionnelle des détenus. Ce chiffre comprend également un préposé au classement et un bibliothécaire. Un poste a été aboli.

SERVICES MÉDICAUX

Détenus.—En général, la santé des détenus a été bonne. Les frais par tête sont de \$2.88. Trois détenus atteints d'aliénation mentale ont été transférés à l'asile des aliénés criminels de la province.

Un détenu souffrant de cancer et de maladie de cœur est décédé à l'hôpital du pénitencier. Un autre est décédé à l'hôpital Grace Darg de Montréal, alors qu'il était en liberté provisoire.

Seulement 53 cas de syphilis ont été traités au dispensaire, dont onze nouveaux cas seulement, ce qui constitue une forte amélioration par rapport à l'an dernier, alors qu'on avait traité 37 nouveaux cas. Au total, 1,592 injections ont été administrées. Tous les détenus atteints de cette maladie ont soigneusement observé les traitements donnés par le personnel de l'hôpital. Six patients ont été reconnus comme probablement guéris. Il y avait encore 31 patients sous traitement au 31 mars 1948.

Au cours de l'année, 280 détenus ont été hospitalisés. On a traité 35,538 cas au dispensaire, soit une moyenne de 120 par jour ouvrable. Cent cinquante-trois détenus ont subi des blessures, légères pour la plupart, au cours de leur travail.

Dix détenus ont subi des opérations graves et 13 de moindre importance.

Huit détenus souffrant de tuberculose ont été hospitalisés au cours de l'année. Il ne restait qu'un malade au 31 mars 1948.

Soins dentaires.—La clinique dentaire a soigné 4,614 détenus, soit une augmentation de 35 p. 100 comparativement à l'année financière 1946-1947.

Les frais de chirurgie dentaire ont été de \$197.88.

Le coût de fabrication de 215 dentiers complets et de 195 dentiers partiels et la réparation de 99 dentiers représente un montant de \$685.33, soit une moyenne de \$1.12 chacun.

Personnel.—Le total des congés de maladie accordés au personnel a été de deux mille deux cent trente-sept jours et demi, dont 264 jours et demi par suite d'accidents de travail et 105 jours et demi de congé sans paye. C'est là une amélioration marquée vu qu'il y a eu 748 jours et demi de congé de moins pour cause de maladie, en dépit de l'augmentation du personnel.

Neuf fonctionnaires ont subi des interventions chirurgicales graves. Dix fonctionnaires ont été blessés au cours de leur travail et quatre, en dehors des heures de travail.

SERVICES RELIGIEUX

Chapelle catholique.—Comme par les années passées, l'abbé Rosaire Prévile a été le directeur spirituel de 850 détenus catholiques. Deux messes ont été célébrées chaque dimanche et pour fête d'obligation.

L'aumônier catholique s'est appliqué à accorder l'appui moral nécessaire à ses ouailles. Chaque jour de la semaine il a accordé des entrevues personnelles aux détenus, soit plus de trois mille durant l'année. Il leur a donné des conseils et distribué des livres religieux, des chapelets et autres articles de piété. Avant l'arrivée du préposé au classement, il a fait œuvre de bienfaisance sociale, en visitant, chaque fois qu'il le fallait, les sociétés d'assistance sociale, les autorités de la cour des jeunes délinquants, les salles d'hôpital, et le reste. Il se tient en contact avec les parents des détenus et conseille les prisonniers à propos de diverses questions intéressant leurs familles.

La retraite annuelle, qui a eu lieu du 9 au 14 février 1948, a été prêchée par l'abbé Jolicœur. Elle a porté d'heureux fruits car plus de 500 détenus ont fait leurs pâques à la clôture de la retraite.

Chapelle protestante.—Le Révérend G. R. Forneret a veillé au bien-être spirituel des détenus protestants dont 160 ont suivi les offices.

La retraite annuelle a été prêchée durant la semaine du mercredi des Cendres par le Révérend N. Noseworthy. L'aumônier protestant rapporte que la mission a été édifiante et encourageante.

La communion a été distribuée le premier dimanche de chaque mois et les jours de fête. Une cinquantaine de détenus sont restés volontairement à leur place après le service afin de recevoir la communion. Ce nombre représente un fort contraste avec la moyenne de 12 qu'on avait obtenue quand la présence à la chapelle était de rigueur.

L'Armée du Salut célèbre un service par mois. En certaines occasions leurs musiciens contribuent grandement à rehausser le cachet de la cérémonie. L'aide que l'Armée du Salut ne cesse d'apporter aux détenus après leur libération est appréciée à sa juste valeur.

On étudie actuellement l'emplacement convenable et l'aménagement paysager d'un nouveau cimetière.

L'aumônier protestant a accordé 943 entrevues à ses coreligionnaires. Il a fait 287 visites aux parents des détenus à Montréal et dans les environs et il s'est aussi intéressé à des œuvres d'assistance sociale chaque fois que l'occasion se présentait.

Synagogue.—Comme par le passé, le rabbin C. Bender s'est occupé de la direction spirituelle des détenus de religion juive.

Les services religieux ont eu lieu toutes les deux semaines, le jeudi après-midi, durant lesquels il a prononcé un sermon. A la suite de chacun de ces offices religieux, le rabbin a accordé des entrevues aux détenus qui désiraient le voir. Des dispositions ont été prises pour l'observance des principales fêtes juives: le jour de l'An juif, le jour des propitiations et la fête des Tabernacles, la Pâque et la Pentecôte. Au temps de la Pâque, on a procuré aux détenus juifs les aliments prescrits par leur rite.

La moyenne des détenus juifs est actuellement de 15, comparativement à 11, l'an dernier.

ÉCOLE

A l'heure actuelle, nous avons trois écoles, chacune ayant des classes anglaises et des classes françaises. Voici comment elles fonctionnent:

Pour:	Adultes	Adolescents	Formation connexe
Locaux.....	Ancienne chapelle catholique	Bâtiment cellulaire n° 1	Atelier Laval
Jours.....	du lundi au vendredi	lundi, mercredi et jeudi	le lundi et le vendredi
Heures.....	de 9 h. à 11 h. du matin	de 9 h. à 11 h. du matin	de 9 h. 30 à 11 h. 30 du matin
Classes:			
Françaises.....	6	7	5-18
Anglaises.....	3	2	2- 7
	9	9	7-25
Fréquentation scolaire:			
Français.....	71	62	25-158
Anglais.....	24	7	5- 36
	95	69	30-194

Des cours de formation connexe ont été ajoutés en novembre dernier à ceux de formation professionnelle. Ces cours sont encore à l'état d'expérimentation, mais comme ils ont donné jusqu'ici des résultats satisfaisants on est convaincu qu'ils porteront de bons fruits à mesure qu'ils progresseront.

Au 1er avril 1947, 42 détenus suivaient des cours par correspondance. Quarante anciens combattants ont suivi les cours du ministère des Affaires des anciens combattants, un détenu suivait les cours de formation mécanique de Schook et un autre, ceux de l'International Correspondence School. Depuis lors, grâce à l'offre faite aux détenus non anciens combattants de profiter gratuitement des cours donnés sous les auspices du ministère des Affaires des anciens combattants, 250 détenus ont sollicité la faveur de suivre ces cours et 14 ont demandé la permission de suivre des cours donnés par d'autres organismes. A la fin de l'année financière, 117 détenus adultes suivaient 130 cours, tandis que 43 adolescents suivaient un nombre égal de cours. Il est évident que les détenus, se rendant compte de l'importance de l'instruction, profitent de la chance exceptionnelle qui leur est offerte de suivre les cours dirigés par le ministère des Affaires des anciens combattants.

Environ 70 p. 100 des détenus profitent du temps libre dont ils disposent dans leur cellule pour parfaire leur instruction grâce aux livres fournis par l'école. On a calculé que 730 détenus gardent plus de 2,600 livres dans leur cellule afin d'accroître leurs connaissances. De plus, 300 manuels scolaires par mois circulent parmi eux.

Sur demande faite au professeur, les détenus peuvent obtenir des crayons, de l'encre, des cahiers de notes, des cahiers pour brouillons, du papier à dessin et autres fournitures scolaires. Ils peuvent aussi acheter des manuels scolaires spéciaux, des articles de classe, des accessoires de dessinateurs, et le reste.

Le professeur et son adjoint, pendant l'heure du repas du midi, apportent l'aide requise aux détenus qui étudient dans leur cellule, soit en leur rendant visite soit en leur communiquant les renseignements désirés. Ils aident ainsi une soixantaine de détenus chaque jour de classe.

Le ministère étudie actuellement un projet de construction d'une école afin de répondre à un besoin qui se fait sentir depuis longtemps et d'accommoder le nombre toujours croissant des élèves. Cet immeuble qui permettrait de grouper les classes sous un même toit faciliterait l'enseignement à chaque groupe d'élèves.

BIBLIOTHÈQUE

La nomination d'un bibliothécaire expérimenté, le 10 juin 1947, a comblé un grand besoin. L'expansion du programme scolaire ne permettait plus au personnel enseignant de s'occuper en même temps des cours et de la bibliothèque. L'amélioration qui s'est produite depuis lors nous permet d'apprécier davantage la nomination du bibliothécaire.

Les ennuis que nous avons éprouvés jusqu'à l'an dernier relativement à l'obtention de livres sont en voie de disparaître. L'hiver dernier, nous avons pu nous procurer 1,800 volumes français et 200 volumes anglais. Les ouvrages que nous nous proposons d'acheter au cours de l'année financière 1948-1949 nous permettront de nous débarrasser des vieux volumes tombés depuis longtemps en désuétude.

Nous avons établi un nouveau mode de circulation des volumes semblable à celui qu'on observe dans les bibliothèques publiques. Les catalogues anglais et français ont été révisés et mis à date. Eventuellement, les livres et magazines seront prêtés et retournés le même jour.

La circulation des livres et magazines se répartit comme suit:

Langue	Magazines	Romans	Autres	Total
Française.....	82,531	28,270	7,015	117,816
Anglaise.....	134,203	22,512	5,598	162,313
Total.....	216,734	50,782	12,613	280,129

La distribution des magazines accuse une augmentation de 70 p. 100 par rapport à l'an dernier. Le nombre des abonnés aux magazines a passé de 501 à 668, soit une augmentation du tiers par rapport à l'an dernier, et du double par rapport au 1er avril 1945.

ÉCONOMAT

L'économe J. Beaupré a habilement dirigé ce service au cours de l'année. Les repas servis aux fonctionnaires et aux détenus ont été très satisfaisants.

Un personnel de nuit voit à tenir la cuisine dans un parfait état de propreté; les résultats ont été très satisfaisants. Un outillage moderne d'enrayement de la vermine, acheté pour servir à toute l'institution, a été employé régulièrement dans la cuisine et s'est montré plus efficace que tout autre moyen.

On est à étudier des améliorations importantes comme l'achat d'ustensiles, l'enlèvement de cloisons, l'agrandissement du réfectoire des fonctionnaires, le remplacement des fours et fourneaux de cuisine, le revêtement en tuiles des murs et du plancher et le reste. Tout cela améliorera l'apparence de la cuisine et facilitera la tâche.

L'immeuble servant à laver la vaisselle et les chaudrons a été terminé et occupé le 17 mars. Le fait de laver la vaisselle ailleurs qu'à la cuisine a été un changement pour le mieux.

En dépit de l'augmentation graduelle du prix des denrées alimentaires, nous n'avons pas dépassé la somme allouée pour les rations. Nous avons servi 1,190,511 repas aux détenus pour le coût total de \$142,802.73. Les 48,317 repas servis au réfectoire du personnel ont coûté en moyenne \$0.2361 chacun.

FERME

L'instructeur agricole E. Décarie, avec l'aide de son adjoint M. Bélanger, a dirigé ce service d'une manière compétente.

L'hiver très neigeux de 1947 ayant été suivi d'un printemps tardif, les semailles n'ont commencé qu'à la fin de mai. Les mois de juillet et d'août ont été très chauds et une forte sécheresse a duré du 2 juillet au 28 août. Aussi certaines récoltes ont-elles été très faibles comparativement à celles des années précédentes.

Nous avons pris tous les moyens nécessaires pour amender le sol. Nous avons amélioré le drainage, débroussaillé le terrain, réparé et renouvelé les enclos. L'achat d'un tracteur-niveleur nous permettra de niveler de grandes étendues de terrain au cours de l'année.

Porcherie.—A la fin de l'année en revue, le nombre des porcs était de 684, soit 126 de plus par rapport au 1er avril 1947. Afin d'obtenir ce résultat (nécessaire en raison de plus grand nombre de repas que devait servir l'économat) il a fallu suspendre, pendant deux courts intervalles, les ventes de porc à la cuisine, afin que les porcs eussent le poids normal requis avant de les tuer. Comme la demande de porcs dépassait l'offre il a fallu parfois abattre des porcs qui n'avaient pas le poids requis. Au cours de l'année, 462 porcs représentant 82,112 livres de viande, ont été vendus à la cuisine pour la somme de \$11,228.60.

Chevaux.—Durant l'année nous avons réformé deux chevaux et acheté un cheval de selle. Nous en avons encore quatorze qui suffisent à nos besoins, vu le nombre croissant de nos véhicules à moteur.

Bovins.—Le nombre de nos bêtes à cornes a diminué de 85 à 80 au cours de l'année. Nos ventes de viande de bœuf à la cuisine ont été de \$1,699.68.

Au mois de novembre, une épidémie de grippe intestinale a sévi au sein de notre troupeau laitier, ce qui a fort diminué la production laitière. Il est heureux qu'aucune vache ne soit morte de cette maladie.

Les ventes de lait à la cuisine se sont chiffrées par \$7,102.48, soit à peu près le même montant que l'an dernier.

Basse-cour.—Le 1er avril dernier, nous avons 2,232 volailles, nous en avons acheté 415 durant l'année, ce qui forme le total de 2,647. La plupart des 663 poulets que nous avons perdus ont succombé à une épidémie au début du printemps. Ayant vendu 1,140 poulets, il nous en restait 844 au 31 mars 1948. Nous avons vendu à la cuisine 12,916 douzaines d'œufs au prix de \$3,866.60.

INSTRUCTEUR EN CHEF DES ATELIERS (CONSTRUCTION)

L'instructeur en chef des ateliers J. Levasseur, nommé le 1^{er} janvier 1947, s'est très bien acquitté de ses fonctions depuis qu'il a pris charge de ce service. Il a vu à la réorganisation du service qui s'imposait depuis le départ presque simultané de l'ancien instructeur en chef J. Dorais et de M. Brunelle, au cours de 1946; son service important fonctionne maintenant de façon normale.

Il s'est soigneusement occupé de l'entretien et de la réparation des bâtiments et des logements. Les chemins, les sentiers, les pelouses et les terrains ont été maintenus en bon état et réparés au besoin.

On a modifié, réparé et peinturé les logements H-32, H-35, H-57, H-61 et H-87. Il en a été de même pour les étables des bâtiments F-1 et F-2, l'armurerie, le vestibule de l'atelier de menuiserie, ainsi que les bureaux du teneur de livre et du comptable.

Les réparations au mur principal, entre la tour D-4 et la porte de l'Ouest progressent de façon satisfaisante. Le plafond et les murs des bureaux du médecin et du dentiste, du laboratoire et de la clinique dentaire ont été plâtrés et peinturés, de même que les cellules et les corridors de l'hôpital dans les ailes 1-M, 1-N et 2-N.

On a installé un treuil pour l'abattage des porcs dans la porcherie. On a placé dans un autre endroit les magasins des détonateurs et des explosifs. On a modifié et posé de nouvelles cloisons à la boutique "M" des ateliers Laval.

STATISTIQUE

(Approximativement 75 p. 100 de la valeur marchande)

29,796 pi. cubes de pierre ont été extraits.....	\$10,428 60
8,805 pi. carrés de pierre de taille ont été produits.....	850 00
2,357 tonnes de pierre ont été concassées.....	1,535 70
16,347 briques de ciment de dimensions variées ont été manufacturées.....	2,028 03
	\$14,842 33

INSTRUCTEUR EN CHEF DES ATELIERS (INDUSTRIE)

Comme par le passé, les ateliers industriels et le travail de confection sont sous l'habile direction de M. R. Lesage, qui a aussi pris la direction du nouvel atelier de tôlerie situé dans la boutique "M" des ateliers Laval et qui sert principalement comme centre de formation professionnelle.

Les statistiques comparatives du tableau ci-dessous se passent de commentaires:

Détail	1946-1947		1947-1948		Augmentation	Diminution
	\$	c.	\$	c.		
Clients.....	64,186	96	58,554	16		5,632 80
Institution.....	30,754	32	45,171	22	5,416 90	
Service pénitentiaire.....	508	29	516	03	7 74	
	104,449	57	104,241	41	5,424 64	5,632 80

Diminution nette, \$208.16.

Voici le résumé des articles fabriqués ou réparés :

Détail	1946-1947	1947-1948	Augmen- tation	Diminution
Institution.....	459,061	408,424	50,637
Service pénitentiaire.....	8,554	4,573	3,981
Personnel.....	23,019	8,918	14,101
Défense nationale.....	1,045	71	974
Autres ministères.....	424,298	638,910	214,612
	915,977	1,060,806	214,612	69,693

Augmentation nette, \$144,919.

Les difficultés qu'on a éprouvées par le passé à se procurer des matériaux et des approvisionnements subsistent dans une moindre mesure. Bien que la situation se soit considérablement améliorée, il se produit encore des délais qui ralentissent la fabrication et font qu'il est parfois impossible de livrer la marchandise aux dates prévues. Nonobstant ces désavantages inévitables, l'instructeur en chef des ateliers a obtenu des résultats fort satisfaisants.

PRÉPOSÉ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lors de l'inauguration, l'été dernier, des cours de formation professionnelle destinés aux détenus, le ministère a transformé le poste d'instructeur en chef des ateliers de construction en celui de préposé à la formation professionnelle.

M. J.-C.-A. Laferrière, S.A.Q., nommé à ce nouveau poste, en janvier dernier, a pris la direction du programme de formation professionnelle des jeunes détenus, programme qui comprend actuellement des cours en briquetage et maçonnerie, en charpenterie et construction ainsi qu'en ébénisterie.

Avant d'entrer au service de l'État, M. Laferrière possédait une vaste expérience dans le domaine de la formation professionnelle de groupes nombreux de jeunes gens, dans les grands centres. Ses connaissances en matière d'organisation et d'administration du même genre lui ont été fort précieuses au stade préliminaire de son travail, et les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici sont de bon augure pour le succès futur du service très important qu'il dirige.

On a agencé les cours de manière à permettre à l'apprenti d'acquérir de solides connaissances théoriques, de même qu'une dextérité de tout repos dans le maniement des outils et des machines employés dans les divers métiers enseignés. En outre, on lui donne la formation connexe à la pratique de son métier, de manière à étendre son savoir et à stimuler et à soutenir son intérêt pendant toute la durée du cours.

Les cours se divisent en trois étapes :

- a) Élémentaire—Celle où l'apprenti reçoit des notions fondamentales sur les outils et leur maniement.
- b) Intermédiaire—Celle où l'apprenti exécute lui-même du travail et applique les principes et les diverses notions qu'il s'est déjà assimilés. Après ce stage, l'élève est tenu pour apprenti expérimenté.
- c) Finale—Celle qui est consacrée à l'application industrielle des principes étudiés et appliqués. L'apprenti est appelé à dresser des plans ou à trouver les meilleures méthodes d'exécuter un travail, puis à réaliser le projet sous la surveillance de l'instructeur.

Voici un relevé des progrès accomplis jusqu'ici :

Cours	Début	Durée	Période achevée à date	Pourcentage
		semaines	semaines	
Briquetage-maçonnerie.....	3 nov. 1947	40	21	52.5
Charpenterie-construction.....	24 nov. 1947	40	15	37.5
Ebénisterie.....	15 déc. 1947	78	12	15.4

Suit un tableau du mouvement des apprentis depuis le début des cours :

APPRENTIS

Cours	Désignés	Rayés	Nombre actuel	Pourcentage du nombre actuel
Briquetage-maçonnerie.....	19	8	11	57.9
Charpenterie-construction.....	14	8	6	42.8
Ebénisterie.....	15	6	9	60.0
Total.....	48	22	26	54.0

Le nombre assez considérable d'apprentis rayés des cours était chose prévue et fort normale, étant donné le caractère, les dispositions et le degré d'instruction des sujets qui se sont offerts à suivre des cours de formation professionnelle. Le premier choix s'est fait à titre d'essai et avec risque d'erreur, vu le nombre restreint de candidats disponibles qui pouvaient avoir les dispositions voulues. Compte tenu de ces facteurs, on estime que les résultats obtenus jusqu'ici sont satisfaisants. En modifiant graduellement nos méthodes, nous comptons pouvoir sous peu soumettre chaque candidat à une entrevue et à une épreuve préalables. Nous pourrions ainsi effectuer un meilleur triage tout en évitant des pertes de temps aux instructeurs comme aux détenus, grâce à une sélection plus précise et conséquemment à un placement plus approprié des apprentis.

PRÉPOSÉ AU CLASSEMENT

Le 17 novembre 1947, M. J. Maher a été nommé préposé au classement.

Bien qu'il ne soit entré en fonctions que depuis quelques mois, ce fonctionnaire a réussi à établir de solides rapports avec les agences de bienfaisance sociale, notamment avec la Société *John Howard* et la Société d'Orientation et de Réhabilitation Sociale de Montréal, dont les représentants accrédités visitent mensuellement les détenus intéressés. On est en voie de s'organiser pour qu'un représentant du *Catholic and Welfare Bureau for Prisoners*, puisse, dans un avenir prochain, faire des visites du même genre.

M. Maher a des entrevues avec tous les nouveaux venus, deux ou trois semaines après leur arrivée à l'institution, afin de préparer un relevé de leurs antécédents et des dossiers sociaux que le Conseil de classement examine par la suite à sa réunion mensuelle. Les données ainsi recueillies se sont déjà révélées très utiles en matière de placement des détenus.

Deux mois avant leur libération, les détenus ont une entrevue avec le préposé au classement; ils ont alors l'occasion d'exprimer leurs besoins. Si les circonstances le justifient, on ménage une entrevue avec le représentant de l'une des agences de bienfaisance sociale, qui fournit à l'intéressé toute l'assistance possible.

On compte qu'avec le temps ce service supplémentaire contribuera nettement à la réadaptation et à la réforme des détenus libérés.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

L'immeuble de l'administration, qui sans doute suffisait amplement lorsqu'il a été érigé il y a un quart de siècle, est beaucoup trop exigü à l'heure actuelle. Le personnel du secrétariat a plus que doublé. Le nombre des personnes qui visitent les détenus a considérablement augmenté; elles forment presque chaque jour une double file dans les salles d'attente. Sauf le bureau particulier du directeur, il n'existe presque aucun lieu où tenir les entrevues privées, un personnel de sept employés étant installé très à l'étroit, avec les meubles indispensables, dans le bureau général qui occupe moins de 500 pieds carrés. Comme l'agrandissement de l'immeuble actuel s'impose d'ici quelques mois une proposition en ce sens sera présentée, afin que les travaux puissent commencer, si possible, au début du printemps de 1949.

Notre population de détenus, dont la moyenne a été de 1,084 au cours de l'année, augmentera vraisemblablement. Bien que nous ayons pris des mesures pour établir des installations de fortune supplémentaires, la situation reste précaire et demeurera un grave problème jusqu'à ce qu'on puisse trouver d'autres logements hors des murs de la prison. Il est à souhaiter que pareille mesure soit prise sous peu.

De l'avis du soussigné, la formation des préposés à la caserne de la gendarmerie Royale à cheval du Canada, à Rockcliffe, la formation professionnelle des détenus, ainsi que la nomination de préposés au classement, sont au nombre des principales initiatives qu'a réalisées le commissaire, au cours des quelques premiers mois de son administration. Il est manifeste que la plupart des membres du personnel de l'institution ont le sentiment bien net qu'à la suite de ces importantes améliorations, l'administration pénitentiaire ira désormais de l'avant et que tous les préposés pénitentiaires sans exception sauront, comme on s'y attend et comme on l'espère, contribuer de plein gré et efficacement à réaliser la principale fin de nos institutions: la réforme et la réadaptation des détenus confiés à nos soins.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement le commissaire, les sous-commissaires, le commissaire principal adjoint, les autres commissaires adjoints, ainsi que les autres fonctionnaires du Service, de leurs nombreuses civilités, de leur sincère collaboration et de leurs bienveillants conseils.

Je tiens aussi à exprimer ma profonde reconnaissance au personnel de l'exécutif, de l'administration et de la surveillance de cette institution pour sa loyauté, sa fidélité au devoir et sa constante collaboration.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER

LE COLONEL G. T. GOAD, *directeur*

Le 31 mars 1948, la population des détenus était de cinq cent dix-huit (518), y compris six (6) détenus "internés ailleurs", soit une augmentation de trente-huit (38) par rapport à l'année précédente.

Le nombre des détenus admis durant l'année est de deux cent soixante-six (266) et celui des détenus libérés de deux cent vingt-huit (228). Les libérations se répartissent comme il suit:

Expiration de peine.....	139
Libération conditionnelle.....	72
Transfert au pénitencier de Kingston.....	1
Grâce.....	16

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Service de l'instructeur en chef.—Au cours de l'année financière passée, on a effectué divers travaux d'entretien, comme le peinturage et la réparation des logements, des étables et des sections de cellules.

L'ignifugation de l'atelier de charpenterie situé à l'arrière, dans l'immeuble 63, étant aux neuf dixièmes achevée, on compte y installer bientôt la cordonnerie.

Il faut agrandir l'atelier de confection, actuellement situé dans la section de cellules B7; nous avons l'intention de transporter cet atelier à l'immeuble C8 (cordonnerie actuelle) dès qu'on pourra y aménager des installations sanitaires, des bureaux, des magasins, et revêtir le parquet de bois actuel d'un nouveau plancher en composition d'asphalte. Ce plancher sera à l'épreuve des étincelles et de l'eau.

L'aile ouest de la section de cellules B7 est achevée et occupée. Le dôme du bâtiment qui renferme cette aile est terminé, sauf les rampes d'escalier. Ateliers et entrepôts occupent trois étages de l'aile est du bâtiment. S'il fallait transporter ailleurs les ateliers de confection et des toiles, qui occupent respectivement les deuxième et troisième étages de l'aile est de la section de cellules B7, le problème de l'espace pour les ateliers s'aggraverait. Toute l'aile orientale est plâtrée mais il reste beaucoup de travail à exécuter avant qu'elle soit prête à recevoir les détenus.

La fondation de l'usine de pasteurisation ayant été terminée à l'été de 1947, on s'attend que ce bâtiment soit achevé l'été prochain.

La pierre destinée à la nouvelle sommellerie dans la section de cellules B7 est déjà taillée et les travaux de construction commenceront dès que le permettra la température.

Au cours de l'année, on a aussi terminé les travaux suivants:

Réparation du dôme cellulaire, bâtiment BI
Faux plafond à l'entrée principale, D1
Installation de fiches pour fer à cheval
Revêtement du toit de l'aile sud, bâtiment B4
Peinturage de l'aile nord, Bâtiment B2
Peinturage des magasins, bâtiment A6
Réparation à l'étable March, bâtiment F16
Pose de bardeaux ignifuges sur les cuisines des logements
Réparation des murailles de bornage et de l'allée menant chez le directeur
Peinturage des barrières de l'aile sud, de l'aile nord et de l'hôpital
Rénovation de l'intérieur de certains logements.

Dans tous les ateliers, le travail s'est exécuté d'une manière satisfaisante au cours de l'année. Un instructeur en maçonnerie a été ajouté au personnel, mais il faut encore un autre instructeur en charpenterie.

On a aussi entrepris et achevé les travaux suivants pour le compte d'autres ministères et des pénitenciers:

	Fabrication	Réparation
<i>Ministère de la Défense nationale</i>	200 chaudières à peinture.	
<i>Ministère des Mines et Ressources</i>	4 bureaux (d'instituteurs).	
<i>Division des parcs nationaux</i>		3 porte-canons.
<i>Ministère de l'Agriculture</i>	42,000 étiquettes à plantes	
<i>Ministère des Transports</i>	308 bidons à sirop 102 entonnoirs 24 seaux à charbon 192 seaux 5 burettes à huile 84 coudes de tuyaux 4 enveloppes de volley-ball	
<i>Pénitencier de Collin's Bay</i>	6 enveloppes de volley-ball	
<i>Pénitencier du Manitoba</i>		
<i>Ministère des Postes</i>		58,041 sacs à dépêches

Cordonnerie.—On a accompli beaucoup de travail dans ce service qui, grâce à l'installation de nouvelles machines, fonctionne plus efficacement. La qualité du travail est élevée; les plaintes des préposés ou des détenus au sujet des chaussures ont été très rares.

Atelier de confection.—L'espace consacré à l'atelier est tout à fait insuffisant et tant qu'on sera à l'étroit, le travail pourra en souffrir. On éprouve certaines difficultés dans ce service, du fait que les détenus ne tiennent pas beaucoup à exécuter de l'ouvrage de tailleur; en conséquence la formation à ce métier et la production subissent des délais. Toutefois, l'habillement destiné aux détenus libérés, ainsi que les uniformes pour préposés, ont été en général bien confectionnés et ajustés.

Ateliers des toiles.—Cet atelier a été fort actif durant l'année. On y a réparé 58,041 sacs à dépêches postales; on y a réparé et fabriqué des matelas et des taies d'oreiller pour la prison; on a aussi commencé à y faire du capitonnage, travail qui se poursuit avec succès.

Carrières.—Au cours de l'année, on a exploité des carrières de pierre et de gravier. La pierre extraite de la carrière a aussi procuré de l'emploi, pendant les mois d'hiver, aux détenus tailleurs de pierre.

Ferblanterie.—Cet atelier a été très actif au cours de l'année. Le matériel fini qui en provient est très satisfaisant. L'atelier a exécuté plusieurs travaux d'entretien pour les autres services.

SERVICES TECHNIQUES

On a posé un nouveau collecteur de vapeur dans la centrale électrique et l'on y a raccordé les canalisations à vapeur. On a installé à la chaudière n° 3 un nouveau chargeur mécanique qui étend le combustible et l'on a ajouté de nouvelles soupapes de sûreté aux chaudières nos 1, 2 et 3. On a aussi installé une nouvelle cornue sous la chaudière n° 2, ainsi qu'une nouvelle pompe d'alimentation en eau. On a posé une nouvelle pompe à huile auxiliaire, mue à la vapeur, sur la turbine à vapeur. On a démolé la chaudière n° 3 et on l'a enlevée de la chaufferie. On a remplacé six transformateurs.

On a enlevé les machines et l'outillage de la teinturerie et installé les deux extracteurs dans la buanderie.

On a placé de nouveaux interrupteurs à l'entrée et de nouvelles installations électriques au-dessus des portiques arrière des logements en bois.

Dans le bâtiment C3, on a enlevé les vieux serpentins à vapeur, ainsi que les lignes électriques et autres, avant d'enlever les vieux parquets. Après avoir terminé les nouveaux planchers de béton, on a mis en place de nouvelles lignes électriques à fourreau, des canalisations à vapeur, des conduites d'eau, des chauffe-eau à élément et certains accessoires de plomberie.

On a aménagé une nouvelle canalisation entre la nouvelle fondation de la laiterie et l'égout collecteur qui débouche dans la rivière.

On a terminé aux neuf-dixièmes l'installation du principal câble de transmission entre l'institution et les lignes de la Commission d'énergie hydroélectrique.

À la centrale électrique, on a exécuté une somme considérable de travail pour l'entretien des chaudières, des chargeurs mécaniques, des compteurs pour chaudière, des pompes, et le reste.

Tous les travaux d'entretien des systèmes de vapeur, d'électricité, de plomberie pour approvisionnement d'eau, de communication, de T.S.F. et d'égout ont été exécutés comme à l'ordinaire.

Au cours de l'année, on a examiné et éprouvé toutes les canalisations de pression et l'on a veillé à l'entretien de tous les appareils de lutte contre l'incendie. On a pratiqué quinze lavages de chaudières et effectué quinze inspections de l'intérieur des chaudières.

CUISINE

Ce service a fonctionné toute l'année d'une manière satisfaisante, comme en font foi le petit nombre et le peu d'importance des plaintes qu'ont proférées les détenus au sujet de la nourriture. On s'est efforcé de supprimer tout gaspillage, surtout celui du pain; on a obtenu un certain succès à cet égard. Toutefois, dans les circonstances, le contrôle est difficile.

Au cours de l'année, on a tenu le matériel en bon état et effectué toutes les réparations secondaires qui s'imposaient. On a acheté une nouvelle trancheuse de viande et d'autres petits accessoires.

On a fabriqué 211,538 livres de pain, dont 18,722 livres ont été vendues aux fonctionnaires.

La cuisine est nette et rangée. On n'y trouve ni blattes ni autres insectes nuisibles.

On est à décorer de nouveau la cuisine et l'on achève le peinturage.

BIBLIOTHÈQUE

Le nombre des livres prêtés au cours de l'année se répartit ainsi qu'il suit:

Ouvrages d'imagination—anglais et français.....	70,663
Magazines—anglais et français.....	132,476
Livres éducatifs et techniques.....	6,672
Abonnements privés censurés et mis en circulation.....	6,631

On a eu peine à empêcher les détenus de mutiler les magazines. Il n'est pas facile d'obtenir à ce sujet des preuves probantes permettant de prendre des mesures disciplinaires. Bon nombre de détenus, semble-t-il, ne comprennent pas l'immense valeur du service de bibliothèque, qui est beaucoup plus avantageux que celui qu'ils pourraient trouver en dehors de l'institution.

On est d'avis que le nombre de magazines mis en circulation chaque semaine est actuellement trop élevé; il sera peut-être opportun de le réduire.

Chaque jour, à 13 heures, le bibliothécaire a entendu les plaintes des détenus au sujet des livres et périodiques mis en circulation.

En outre, on a mis en circulation plusieurs publications appartenant aux détenus (achetées par eux ou par leurs parents), comme par exemple des romans, des magazines, des livres techniques, professionnels et éducatifs, des mots croisés.

ÉCOLE

La moyenne de la fréquentation mensuelle a été de 45 dans le cas des détenus adultes et de 28 dans celui des détenus adolescents.

Nombre de jours de classe (matinées).....	196
Inscriptions pour l'année—Adultes.....	137
Adolescents.....	79

Les cours pour les deux groupes de détenus, adultes et adolescents, comprenaient la lecture, l'écriture et le calcul élémentaires; les leçons particulières et certaines classes pour les illettrés et les semi-illettrés; des cours destinés particulièrement aux détenus peu instruits qui n'appartiennent pas à la catégorie des illettrés, et ayant pour objet de leur donner un enseignement primaire équivalent à la cinquième année. Une fois par semaine, le samedi matin, plusieurs détenus ont suivi des cours plus avancés d'anglais et d'arithmétique.

Au cours de l'année, on a inauguré des cours par correspondance, fournis par le ministère des Affaires des anciens combattants; on a encouragé les détenus à en profiter, si bien qu'aujourd'hui 21 ex-combattants étudiants les suivent.

En outre, un détenu suit un cours par correspondance de l'Université Laval sur les "Principes de la coopération"; un autre suit un cours de "Sécurité industrielle". Chacun d'eux paie lui-même les frais du cours.

Durant l'année, on a présenté, devant plusieurs groupes de détenus, des films éducatifs portant sur la formation professionnelle.

CHAPELLE PROTESTANTE

Le bon ordre et l'attention qui ont régné chez les détenus par le passé ont été maintenus au même degré d'excellence. Le travail persévérant et le dévouement de notre organiste n'ont pas été vains. Le chant des hymnes se fait avec tant de sincérité qu'on se croirait en présence d'une assemblée de fidèles de l'extérieur plutôt que d'un groupe de gens condamnés aux travaux forcés.

La rigueur de l'hiver explique sans doute pourquoi l'Armée du Salut, dont le siège est à Moncton, n'a pas tenu autant de réunions d'après-midi. Les détenus aiment beaucoup ces réunions; ils ont toujours hâte qu'elles se tiennent.

Trois classes de détenus ont étudié la Bible au cours de l'année. L'étude a d'abord porté sur une revue de la vie du Christ, puis sur des notions bibliques générales; depuis Noël les cours ont trait aux récits de la Genèse.

Un groupe d'Anglicans a lu en classe puis discuté *The Parish Boîte aux questions*.

Ces classes ont fourni à l'aumônier une excellente occasion d'enseigner la morale et les bonnes manières et de donner des leçons de spiritualité.

La retraite annuelle a été prêchée par le révérend G. F. Bickley, B.A., pasteur de Fair-View (N.-É.), qui s'est révélé très expérimenté dans l'art de comprendre les hommes.

Ses cours bibliques ont réuni plus d'hommes que jamais; au début il y en avait soixante et à la fin, quatre-vingt.

Ce fut une retraite très utile, dont les bons résultats se feront sentir perpétuellement dans plus d'une vie.

Le *New Brunswick Auxiliary* de la *British and Foreign Bible Society* a continué de nous fournir toutes les bibles et tous les Nouveaux Testaments dont nous avons besoin. Ces derniers sont fournis aux hommes à leur libération.

Les diverses églises ont maintenu l'approvisionnement de revues religieuses dont il a été question l'an dernier. Il a fallu augmenter, en certains cas, le nombre de ces revues. L'éditeur du *Northern Messenger* a bien voulu porter sa part à 175 exemplaires par semaine.

La bibliothèque de la chapelle devra être considérablement augmentée. Jusqu'ici, un seul livre a été détruit et un autre est disparu. Au cours du dernier semestre, on a prêté 154 livres aux détenus. Plusieurs manifestent leur reconnaissance à l'égard de ce service.

Grâce aux dons publics, on a ajouté 28 volumes à la section générale de la bibliothèque de la chapelle; on a présenté deux volumes à la section de référence.

Les pasteurs suivants ont aussi visité l'institution et participé aux offices religieux:

Les révérends:

F. E. Archibald, Moncton (N.-B.)
 G. F. Bickley, Fair-View, Halifax (N.-É.)
 L. E. G. Davies, Sackville (N.-B.)
 A. K. Herman, Sackville (N.-B.)
 J. F. E. Ball, Halifax (N.-É.)
 B. R. Tupper, Halifax (N.-É.)
 J. P. Russell, Glace-Bay (N.-É.)
 L. G. Marshall, Shubenacadie (N.-É.)
 K. M. Robbins, Hartland (N.-B.)

M. Wry	} Quatuor du Bible Institute
J. Jones	
M. McKenzie	
K. Garnett	

On a installé, de manière à voiler la guérite, un beau rideau dont la couleur s'harmonise avec celles de la chapelle.

CHAPELLE CATHOLIQUE

Les offices religieux coutumiers, avec messe, communion et sermon, ont eu lieu tous les dimanches et toutes les fêtes d'obligation.

Des cours de catéchisme ont été donnés deux fois par semaine et, bien qu'on n'ait exercé aucune contrainte, les deux tiers des détenus catholiques y ont assisté. On a inauguré une "Boîte aux questions" relative à ces cours. Les détenus ont manifesté un intérêt vif et soutenu à l'égard de l'instruction religieuse.

On a obtenu par l'entremise de sociétés de charité une foule de livres, de brochures, de magazines, de journaux religieux, que les détenus ont lus régulièrement. Ces publications ont garni la bibliothèque religieuse de l'aumônier, laquelle a été fondée l'an dernier. Les détenus ont pu ainsi se procurer des livres religieux en abondance.

La retraite annuelle a été prêchée par M. l'abbé G. A. McDevitt, qui a obtenu des résultats très satisfaisants.

Les jours de fête spéciale, l'éclat des offices a été rehaussé par des ornements et des décorations appropriés.

En général, les détenus se sont fort bien conduits dans l'église durant les offices, les sermons et le reste.

DÉTENUS ISRAÉLITES

Au cours de l'année, le rabbin I. Medjuck, de Moncton (N.-B.), a visité l'institution et a eu une entrevue avec trois détenus israélites.

FERME

L'année financière terminée le 31 mars 1948 a été favorable à toutes les cultures produites, sauf au trèfle que l'hiver a presque tout détruit. Nous n'avons pu ensiler autant de produits que par les années passées.

Nous avons ensemencé une superficie de 14 acres en avoine et en pois, qui ont été par la suite ensilés. La récolte de maïs a été bonne. Nous avons pu terminer l'ensilage et laisser assez d'herbages supplémentaires pour soigner les vaches laitières durant la pénurie de pâturages.

La récolte de foin ayant été moins abondante qu'en certaines autres années, nous craignons d'en manquer. Mais grâce à une alimentation ordonnée et à l'évitement de toute perte d'ensilage et de navets, nous en aurons suffisamment.

Comme la neige a été abondante cet hiver et qu'elle est demeurée longtemps sur le sol, nous aurons probablement assez de trèfle pour l'ensilage, si on y ajoute la récolte de maïs.

La récolte de pommes de terre a été plus faible qu'à l'ordinaire, parce qu'il a fallu les planter tard dans un sol gazonneux, qui n'a pas été très productif.

On se propose d'augmenter cette année la culture des légumes, surtout les carottes, les oignons et les panais. En effet, l'économe demande une plus forte quantité de ces derniers produits.

La production de porc a été plus considérable qu'en d'autres années. On en a utilisé beaucoup dans la cuisine.

On espère améliorer l'année prochaine, la porcherie extérieure et les enclos, car les porcs sont beaucoup trop à l'étroit. On a l'intention de construire cinq nouveaux abris.

On juge opportun de diviser le bétail en deux troupeaux. Actuellement, l'espace dans les immeubles ne le permet pas. Il faut une nouvelle étable, qui permettra de séparer les deux troupeaux.

Bon nombre de bouvillons et de génisses, abattus pendant l'hiver, ont servi à nourrir les détenus.

On a commencé, l'automne dernier, la construction de poulaillers où l'on élèvera sous peu des volailles.

Comme il faut entretenir beaucoup de routes de gravier sur la réserve du pénitencier, une niveleuse serait d'une grande utilité.

On a grand besoin d'améliorer les pâturages sur la ferme; au cours des prochaines années, on s'efforcera de combler cette nécessité.

La valeur totale des produits agricoles livrés à la cuisine s'est élevée à \$18,903.02. Le surplus vendu à l'extérieur, y compris du porc, des peaux et du gras de beurre, a rapporté \$1,761.30.

HÔPITAL

Cette année, l'état physique des détenus a été aussi satisfaisant que par le passé. En général, leur santé a été bonne. Il n'y a eu aucune maladie grave, aucun décès ni aucune opération importante. Un détenu a été transporté à l'hôpital de Camp-Hill, à Halifax, afin d'y subir des traitements pour une tumeur d'Ewing.

Dans six ou sept cas peu graves de chirurgie, où il s'agissait surtout de mains lacérées, les blessés ont été traités ici et à l'hôpital Général de Sackville.

Au cours de l'année, il y a eu 610 examens médicaux, le nombre de cas de psychose mentale a augmenté par rapport à l'année précédente. Treize malades ont été traités à l'hôpital et trois ont été envoyés dans des maisons de santé.

Tuberculose.—Le ministère provincial de la Santé a fait un nouvel examen des détenus. Sur 607 qui ont subi l'examen radiographique, deux seulement, —les mêmes qu'au premier examen—, présentaient des symptômes positifs de tuberculose pulmonaire, mais leur état s'était quelque peu amélioré.

Maladies vénériennes.—Le nombre de détenus infectés de ces maladies a baissé encore cette année, moins de 1 p. 100 ayant réagi positivement aux épreuves Wasserman ou Kahn. On administre le traitement indiqué par les ministères fédéral et provincial de la Santé.

Soins dentaires.—Le nombre de détenus qui avaient besoin de soins dentaires a augmenté sensiblement et tous ont été satisfaits des traitements du dentiste.

Hygiène.—Comme par le passé, la salubrité a été satisfaisante toute l'année. On a effectué des réparations, des modifications et du peinturage. La qualité de l'eau a été bonne et de classe "A" toute année.

On a admis 120 détenus à l'hôpital, où ils ont été traités pour diverses maladies, dont aucune n'était grave.

ÉDUCATION PHYSIQUE

- a) Fonctionnaires—Ils ont fait les exercices suivants:
 Maniement des armes (Armée);
 Tir avec armes de petit calibre (Tous les fonctionnaires disponibles pouvaient y participer)
 Tir à la mitrailleuse à gaz, au pistolet à gaz et lancement des grenades à gaz.
- b) Détenus—Les exercices sont les suivants:
 Gymnastique, volley-ball et fer à cheval.
 Les équipes suivantes y participent:
- | | |
|-------------------------|--------------|
| Atelier des toiles | Cuisine |
| Ferblanterie | Bibliothèque |
| Dôme | Confection |
| Atelier de la taille | Vestiaire |
| Forge | Cordonnerie |
| Atelier de charpenterie | |

Y prennent part aussi toutes les équipes qui peuvent être employées à l'intérieur à des intervalles irréguliers.

AMUSEMENTS POUR LES DÉTENUS

Projections animées—On peut maintenant se procurer un projecteur sonore de 16 millimètres. Au cours de l'hiver, on a donné mensuellement des programmes cinématographiques que les détenus ont fort goûtés. En dehors de la chapelle, le seul local où l'on puisse tenir les séances, est la salle de classes, qui n'est pas assez spacieuse. Aussi faut-il donner trois représentations pour accommoder tous les détenus.

On a également donné toute l'année des programmes radiophoniques. Des détenus choisis, logés dans la nouvelle section de cellules B7 (munie d'un haut-parleur à commande individuelle dans chaque cellule) sont autorisés à passer deux heures ensemble chaque soir (sauf le dimanche) dans le corridor de zone où ils jouent aux échecs, aux cartes, aux dames et autres jeux du même genre. Cette innovation a remporté un grand succès et une bonne discipline règne pendant ces périodes. Cent seize détenus, logés dans cette aile, sont divisés également en détenus adultes et détenus de la classe "Y". Les deux groupes sont séparés.

CLASSEMENT

La Commission de classement, qui fonctionne ici depuis plusieurs années, a été encore très active durant l'année. Les fonctionnaires de la Commission ont assisté fidèlement aux réunions. La nomination d'un préposé au classement a été accueillie avec plaisir. Nul doute que ce fonctionnaire rendra de précieux services à la Commission. Toutefois le classement ne peut se poursuivre que dans les limites fixées chez nous.

CONSEIL DE RÉPARTITION DU TRAVAIL

Le Conseil de répartition du travail, composé du sous-directeur, de l'instructeur en chef des ateliers, du mécanicien de la centrale, du préposé au classement et de l'instructeur en agriculture, se réunit chaque semaine pour entendre les demandes des détenus qui désirent changer d'emploi. Avant la formation de ce Conseil, c'était le directeur qui s'occupait de cette tâche, mais le nouveau mode de procéder s'est révélé plus avantageux tant pour les détenus que pour l'institution. Tout cas douteux est soumis à l'examen du directeur.

Notons qu'au début c'est la Commission de classement qui répartit les emplois parmi les détenus; par la suite, c'est le Conseil de répartition du travail qui en a la charge.

RÉADAPTATION DES DÉTENUS A LEUR LIBÉRATION.

La réadaptation demeure un grave problème. Toutefois, grâce à la collaboration du Service national de placement (division de Moncton), les résultats obtenus sont assez satisfaisants. Le représentant de ce Service a visité l'institution régulièrement et il a eu des entrevues avec les détenus qui désiraient le consulter au sujet des emplois postérieurs à leur libération. Nous sommes reconnaissants envers la division de Moncton, qui s'est montrée si bienveillante et qui a collaboré si étroitement avec nous.

L'Armée du Salut nous a aussi rendu des services en certains cas. Malheureusement, il n'existe pas encore de Société *John Howard* dans les provinces Maritimes, de sorte que la tâche de trouver des emplois retombe sur les épaules des fonctionnaires du Service national de placement et sur celles du directeur. Nous sommes heureux de dire que plusieurs patrons se sont montrés très obligeants. Toutefois, il a été très difficile de trouver des emplois durant l'hiver. On espère que le placement sera plus facile au printemps et à l'été. Il va sans dire que certains détenus libérés n'ont pas donné satisfaction et que d'autres ne se sont pas présentés au travail, mais la plupart se sont bien comportés.

DISCIPLINE

En général, la discipline a été assez bonne. La conduite des détenus de la classe "Y" s'est fortement améliorée depuis qu'ils sont logés dans le bloc cellulaire B7. Le relâchement de la discipline qui s'est manifesté durant la guerre ne s'est pas corrigé entièrement, mais il y a amélioration.

ÉVASIONS

Deux détenus se sont évadés durant l'année, l'un de la porcherie et l'autre du voisinage des logements des fonctionnaires, où il était au travail. Les deux hommes ont été capturés en quelques heures. L'aide des agents de la police fédérale et de leur chien "CLIFF" a été très utile et très appréciée.

En terminant, je tiens à exprimer ma gratitude au commissaire et à son personnel en retour de leur bienveillante collaboration. Je remercie également le personnel du pénitencier de sa fidélité au cours de l'année.

PÉNITENCIER DU MANITOBA

M. A. H. CAMPBELL, *directeur*

A la fin de l'année, le 31 mars 1948, 305 détenus étaient inscrits au registre du pénitencier. Durant l'année, nous en avons accueilli 118 et libéré 140, de sorte qu'il y a eu diminution de 22. Le nombre global comprend trois aliénés gardés à nos frais, dans les asilés, en vertu de l'article 61 de la loi des pénitenciers, et deux autres, gardés également dans des asilés, sous le régime de l'article 58 de cette même loi. Le nombre quotidien moyen de détenus s'est établi, pour l'année, à 308.

Hôpital.—De l'avis du chirurgien, l'état de santé général des détenus a été satisfaisant; il n'y a eu aucune épidémie de maladies infectieuses ou contagieuses. Le nombre des malades traités à l'hôpital a diminué de 5 p. 100 et le nombre des prisonniers ayant séjourné à l'infirmerie du pénitencier a baissé de 164 à 106, c'est-à-dire de 30 p. 100. A l'hôpital du pénitencier, on a pratiqué durant l'année diverses opérations, dont six appendicectomies et onze opérations d'importance secondaire, ablations d'hémorroïdes, injections contre les varices, etc. Deux détenus sont décédés; l'un, d'âge mûr, est mort de péritonite, et l'autre, âgé de 73 ans, traité à l'hôpital général de Winnipeg, a succombé au cancer de l'intestin.

On fait subir l'épreuve Wasserman à tous les nouveaux prisonniers. On a traité durant l'année sept cas de syphilis contre douze l'année précédente et deux cas de blennorragie, soit le même nombre que l'an dernier.

Règle générale, l'état de santé du personnel a été satisfaisant. Le nombre moyen de journées perdues par suite de maladie s'est établi à 11.6 comparativement à 16.68 l'année précédente, soit une diminution d'environ cinq jours.

Bien-être moral et spirituel des détenus.—L'aumônier protestant et l'aumônier catholique se sont très consciencieusement acquittés de leurs devoirs et n'ont cessé de veiller au bien-être spirituel des détenus. Il y a eu des offices religieux régulièrement le dimanche matin dans les deux chapelles ainsi que des cérémonies spéciales à Noël et le vendredi saint. Dans la chapelle protestante, le premier dimanche de chaque mois, l'office a été célébré par l'Armée du Salut, sous la direction du brigadier Barclay. Le brigadier était souvent accompagné de solistes et d'instrumentistes. Ces cérémonies sont fort appréciées et les détenus qui y ont assisté se sont bien conduits. Les aumôniers catholique et protestant sont membres du comité des divertissements et choisissent les programmes radio-phoniques qui conviennent le mieux aux détenus. Ils ont continué de diriger durant l'année le programme hebdomadaire éducatif et récréatif destiné aux jeunes prisonniers. Chaque vendredi soir, de six à huit heures, ceux-ci peuvent étudier et se récréer ensemble dans le corridor. Durant la première demi-heure, notre aumônier protestant, projectionniste exercé, présente un film éducatif. Le reste du temps est occupé à des tests mentaux et à la discussion de questions municipales, scolaires et nationales. Les deux aumôniers déclarent que les jeunes détenus sont tous très bien disposés et que jamais durant l'année la question de la discipline ne s'est posée.

École et bibliothèque.—Les résultats obtenus à l'école ont été enrourageants; presque tous les détenus qui assistent aux cours ont fait d'excellents progrès. L'instituteur déclare que 29 prisonniers étaient inscrits le 31 mars 1948 et que le nombre quotidien moyen de présences, pour les classes 1 à 8, s'est établi à 13. Les détenus ont suivi avec application quarante-cinq cours; sur divers sujets, donnés par des instructeurs du ministère des Affaires des anciens combattants et les notes accordées ont été élevées, parfois même "excellentes". Un détenu prépare son certificat de deuxième classe comme technicien de machines à vapeur et suit à cette fin un cours donné par le service technique du ministère de l'Instruction publique. Durant l'année, des groupes choisis de détenus ont assisté deux fois par semaine à la représentation de films éducatifs et d'enseignement professionnel. Ces films sont fournis gratuitement par le ministère de la Défense nationale et par l'Office national du film.

Durant l'année, la bibliothèque du pénitencier a prêté aux détenus 40,741 romans et autres livres de lecture, 852 volumes d'enseignement technique et 116 ouvrages sur l'agriculture. Le nombre moyen de livres empruntés s'établit à 11.5 par mois par détenu, sans compter 47,071 revues, soit une moyenne mensuelle de 20.9 par prisonnier. La bibliothèque de la chapelle a prêté 434 livres et 2,557 périodiques religieux.

Ferme.—L'exploitation agricole a donné, durant l'année, d'assez bons résultats. La période de culture a débuté par des inondations dues à des chutes de neiges exceptionnellement tardives aggravées par les pluies du printemps, de sorte qu'il a fallu retarder les semences. En dépit de la déception qu'a causée le faible rendement des céréales, l'excellente récolte de pommes de terre et le tonnage élevé de foin ont relevé le bilan financier général. Le produit net de l'exploitation agricole s'est établi à \$39,496.16, comparativement à \$31,462.54 l'an dernier. A cause de la pluie et du mauvais temps au début de l'automne, on a eu de la difficulté à récolter toutes les céréales en bon état.

Voici un relevé de la moisson de l'année:

Luzerne.....	35 tonnes
Mil et trèfle alsike.....	35½ "
Métilot.....	10 "
Brome.....	40 "
Brome et luzerne.....	104 "
Avoine.....	5,083 boisseaux
Blé.....	607 "
Lin.....	40 "
Orge.....	3,090 "
Maïs.....	120 tonnes
Avoine en gerbes.....	23 "
Orge, avoine et pois.....	1,480 "
Pommes de terre.....	392,100 livres
Betteraves.....	17,000 "
Choux.....	6,500 "
Maïs sucré.....	140 douzaines
Navets.....	4,491 livres

La récolte de pommes de terre a été exceptionnelle. On en a récolté 6,535 boisseaux sur 38 acres. Un excédent de trois wagnonnées a été expédié à d'autres pénitenciers, un à Kingston, un à Collin's Bay et le troisième au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Troupeau laitier.—Notre troupeau d'Holsteins est en excellent état et nous sommes très satisfaits de la production de lait. Nous avons vendu six veaux reproducteurs et quatre génisses à des éleveurs d'Holsteins de la région.

Bovins de boucherie.—Notre troupeau de bétail de boucherie a bien hiverné et est en bon état.

Porcs.—Au chapitre de l'élevage des porcins, le résultat net a été très déappointant, au regard des années précédentes. Nous avons en effet perdu bon nombre de pores en croissance qui ont succombé à l'entérite infectieuse. Nous avons, en outre, acheté un verrat qui n'a pas donné satisfaction comme reproducteur. Durant l'année nous avons vendu à des abattoirs 83 pores d'une valeur de \$3,661.62, ainsi que sept jeunes pores, à la division de l'amélioration des bestiaux du ministère fédéral de l'Agriculture, qui en fera la distribution à des cultivateurs en vue de l'amélioration du porc à bacon.

Service de l'instructeur en chef des ateliers.—On a complété durant l'année les entreprises suivantes:

- Remise à neuf de la moitié du rez-de-chaussée du nouveau pavillon d'administration, de même que de la moitié sud du rez-de-chaussée.
- Tranchée d'assèchement des résidus d'égout.
- Établissement de l'atelier de peinture à un nouvel endroit.
- Peinturage des bâtiments n^{os} 19 et 27.
- Installation d'un système de ventilation dans l'atelier de peinture.

Les travaux suivants sont assez avancés:

- Construction d'une nouvelle étable pour le troupeau laitier; 87-2 p. 100 du travail est terminé.
- Construction d'une laiterie; 86 p. 100 du travail est terminé.
- Section cellulaire d'isolement; 19 p. 100 du travail terminé.
- Nouvelle disposition des installations culinaires; 40 p. 100 du travail terminé.
- Ascenseur des visiteurs, nouveau pavillon d'administration; 85 p. 100 du travail terminé.
- Calorifugation des bâtiments; 80 p. 100 du travail terminé.
- Installation d'un système de ventilation dans la forge et l'atelier d'usinage; 90 p. 100 du travail terminé.

On a fabriqué durant l'année, à l'atelier de menuiserie, pour le compte du ministère de l'Agriculture:

59,000 étiquettes de bois, à pots et à plantes. On a réparé 94 tables et armoires pour le ministère des Munitions et Approvisionnements.

Toilerie.—Au cours de l'année, on a réparé, pour le compte du ministère des Postes, 119,096 sacs à dépêches postales, ce qui a rapporté \$22,838.25.

Cordonnerie.—On a fabriqué, durant l'année, 686 paires de bottines et souliers pour les internats indiens et esquimaux de l'Ouest.

Services techniques.—En plus de voir à l'entretien des services de vapeur, d'électricité, d'eau et de plomberie, la division a exécuté les travaux suivants:

Plomberie et installations de chauffage et d'éclairage au nouvel atelier de peinture; travail complété.

Plomberie et installation de chauffage à la nouvelle étable du troupeau laitier; travail complété.

Nouvelle laiterie: installation de chauffage, complétée; plomberie, 85 p. 100 du travail est terminé.

Installation d'une nouvelle pompe à vide, travail terminé.

Forge: installation de chauffage; complétée; ventilation, 80 p. 100 du travail terminé.

Je tiens de nouveau à remercier le brigadier Barclay, de l'Armée du Salut, Winnipeg, de son dévouement envers les anciens prisonniers au moment de leur libération.

En terminant, j'exprime mes remerciements au personnel pour son loyal appui durant l'année ainsi qu'au commissaire et à son personnel pour leur courtoisie et leur constante collaboration.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. R. S. DOUGLAS, *directeur*

Le nombre des détenus a augmenté de 44 durant la dernière année financière. Le 31 mars 1948, 460 prisonniers en tout étaient inscrits, dont 448 effectivement en détention. Des douze autres, 9 sont à l'asile provincial d'aliénés, deux, en liberté conditionnelle, sont en traitement pour tuberculose dans une institution, et l'autre a été relâché provisoirement sous escorte pénitentiaire pour être traité à un hôpital extérieur.

Durant l'année, 216 hommes sont entrés au pénitencier, dont 45 doukhobors condamnés à l'emprisonnement pour des périodes de 5 à 12 ans pour crime d'incendie et destruction de la propriété au cours d'attentats contre l'ordre public dans la région de Kootenay, en Colombie-Britannique. On y a retenu quinze femmes en attendant de les envoyer à la prison des femmes du pénitencier de Kingston. Onze d'entre elles étaient des Doukhobors dont les sentences variaient de trois à huit ans, pour les mêmes délits que leurs coreligionnaires du sexe masculin.

En tout 172 hommes ont été relâchés après avoir purgé leur sentence, obtenu leur liberté conditionnelle, ou pour d'autres raisons. On a reçu au pénitencier durant l'année, le premier criminel condamné au Canada sous le régime de la loi sur les repris de justice.

Santé et soins médicaux.—L'état de santé des détenus a été satisfaisant durant l'année et il y a eu un seul décès, par maladie du cœur. L'incidence des maladies vénériennes s'est établie à 5 p. 100 environ et tous les prisonniers atteints ont été

traités. En tout, 420 détenus ont été soignés. En février 1948, une légère épidémie d'influenza s'est déclarée mais tous les malades se sont rétablis sans complication. Quarante-cinq prisonniers ont été admis à l'hôpital de l'institution durant l'année et sept d'entre eux ont été transportés à des hôpitaux extérieurs pour y subir des traitements spéciaux ou des opérations. Quatre malades ont été transportés à l'asile provincial des aliénés, à Essondale. On a donné des traitements dentaires à 241 détenus et 106 ont eu besoin des services de l'oculiste. Les autorités de l'hôpital ont administré quotidiennement, matin et soir, des médicaments et remèdes prescrits à une soixantaine de détenus. Le nombre total de ces traitements s'établit pour l'année à 44,000 environ.

Offices religieux et bien-être moral.—L'abbé Patrick O'Sullivan, qui a assumé l'aumônerie catholique le 22 mars 1948, déclare qu'un peu plus d'une centaine de détenus étaient inscrits comme catholiques, le 31 mars 1948. On estime qu'à cette date environ la moitié d'entre eux avaient fait leurs pâques. Dix se préparent actuellement à la confirmation et huit autres étudient le catéchisme. La chorale répète tous les jeudis après-midi.

L'aumônier s'entretient un certain temps chaque jour avec des détenus catholiques. On estime que l'an dernier il a eu 2,548 de ces entretiens. Les prisonniers ont accès à la bibliothèque d'ouvrages catholiques et chaque samedi après-midi, on y distribue des brochures.

Le révérend B. H. Wallace, aumônier protestant, déclare que durant l'année, il a visité successivement tous les ateliers et la ferme pour se faire une meilleure idée des travaux accomplis, pour montrer qu'il s'intéresse aux métiers qu'on y enseigne et qu'il désire mieux connaître les détenus. Il a aussi visité quotidiennement l'hôpital où il a distribué des livres et des brochures appropriés. Il s'est rendu chaque mois à l'asile des aliénés pour voir les détenus qui y sont hospitalisés. Il a aussi visité périodiquement d'autres institutions où des prisonniers sont en traitement. Sur demande, il s'est rendu quelquefois au foyer de détenus, et il estime que cette intervention personnelle reconforte les prisonniers, les jeunes surtout.

En plus des offices religieux du dimanche, qui ont eu lieu régulièrement, on a maintenu le choral en activité et on a continué de donner des cours d'instruction biblique. Ces cours fournissent aux prisonniers une occasion de mettre en valeur leurs aptitudes spéciales. La méthode du catéchisme, au cours de doctrine religieuse, a stimulé l'intérêt des détenus. Des membres du choral ont composé de la musique pour orgue qui a été jouée aux offices du dimanche. L'automne dernier, on a inauguré un cours d'instruction chrétienne qui a eu lieu tous les dimanches après-midi jusqu'à Pâques. C'est une initiative qui a donné des résultats encourageants. Vingt-cinq membres se sont inscrits. On y a exposé les principes de la doctrine religieuse et leur application à la vie quotidienne. Plusieurs détenus ont déclaré que ces cours leur ont été très profitables. Les hommes ont beaucoup apprécié les films "Le Dieu de la création" et "Le Dieu de l'atome", présentés par gracieuseté de M. Fraser McRae, et en ont tiré grand profit.

Il y a eu deux missions spéciales durant l'année. La première, après Pâques l'an dernier, a été prêchée par le révérend Burton Thomas de la cathédrale Holy Trinity, de New-Westminster, et a remporté un éclatant succès. Par son dynamisme et son talent oratoire, M. Thomas a su éveiller chez ses auditeurs l'idéalisme chrétien. Le révérend A. C. Hemill, de l'église baptiste Olivet de New-Westminster, vient de compléter la deuxième mission. Son travail a été des plus profitables. On a distribué la communion deux fois à l'issue de ces missions et 35 détenus, en moyenne, ont communiqué.

Les livres et périodiques religieux ont été en grande demande. Chaque jour, quatre détenus, en moyenne, ont eu un entretien avec l'aumônier. Ces entretiens constituent peut-être une des plus importantes fonctions du directeur religieux;

on ne saurait trop insister sur leurs avantages et sur les résultats qu'ils peuvent apporter. Lorsque les hommes sentent qu'ils peuvent se confier complètement à l'aumônier, ils sont amenés à lui raconter les tragiques épisodes de leur existence, et le directeur spirituel les aide à refaire, sur des bases solides, leur vie brisée et à réformer leur caractère.

D'intéressantes séances musicales ont été données, durant l'année, par les chorals de l'église baptiste Olivet et de l'Église unie de l'avenue Queen, toutes deux de New-Westminster, par les choristes de Vancouver de l'Armée du Salut, par le chœur de voix d'hommes de New-Westminster, par la nouvelle musique des anciens combattants de Vancouver et par celles de la Légion canadienne et de l'Armée du Salut.

Le major A. W. Martin et ses assistants, de l'Armée du Salut, nous ont rendu un grand service en venant régulièrement, un dimanche matin chaque mois, pour l'office religieux. Il y a lieu également de remercier l'association des Gideons qui nous a fait don de quinze bibles en langue russe et est venue diriger trimestriellement des offices religieux. L'aumônier désire rendre hommage à l'organiste, M. R. E. Mackness, pour son assiduité et son dévouement.

Jeunes détenus.—Cinquante jeunes détenus étaient inscrits le 31 mars 1948. Les neuf dixièmes de ces jeunes gens étaient employés dans des ateliers où ils avaient l'occasion d'apprendre un métier—forgeron, ferblantier, technicien de machines à vapeur; électricien, mécanicien automobiliste, agriculteur, éleveur, plâtrier, cordonnier, menuisier, ébéniste, tailleur, cuisinier, boulanger—ou encore de s'initier aux travaux d'usinage.

Comme par le passé, on a, durant l'année, permis aux jeunes prisonniers de se rassembler hors des cellules après la fermeture de la prison. Des gardiens choisis pour leur tact et l'intérêt qu'ils portent aux jeunes détenus surveillent les saines activités et les jeux du groupe. Les visites et les entretiens des aumôniers, du directeur du classement et des autorités de l'institution rendent ces réunions plus profitables.

Une lettre que j'ai reçue, peu après Noël, de l'un des jeunes détenus, indique comment ce programme de réunions récréatives est accueilli:

Je vous écris cette lettre au nom de tous les jeunes détenus afin de vous exprimer nos remerciements pour tout ce que vous avez fait pour nous durant l'année écoulée. Nous apprécions beaucoup la diversité des films que vous avez choisis pour nous et les intéressants concerts qu'on nous donne. Nous désirons également vous remercier de nous avoir permis de sortir de nos cellules le soir et d'avoir mis à notre disposition divers moyens de récréation. Nous ne saurions demander de meilleurs surveillants que ceux qui nous accompagnent le soir et qui nous donnent tous les conseils dont nous avons besoin.

Ceux qui ont passé leur premier Noël ici cette année, de même que ceux qui étaient ici ce jour-là au cours d'années précédentes, désirent vous remercier du Noël très agréable qu'ils ont passé, grâce à vous.

École, bibliothèque et formation professionnelle.—Le programme scolaire de l'année comprenait des cours réguliers pour ceux qui n'ont pas atteint la 8e année et des cours par correspondance, d'études secondaires et de formation professionnelle et technique, pour ceux qui désiraient consacrer leurs loisirs à l'étude.

La plupart des élèves ont fait beaucoup de progrès. On se porte de plus en plus vers les "Études sociales" et les "Cours généraux scientifiques". Presque tous les étudiants ont obtenu plus de 90 p. 100 des points aux cours d'études secondaires et de formation professionnelle. L'inauguration de cours du ministère des Affaires des anciens combattants n'a guère modifié la situation scolaire au pénitencier étant donné qu'on bénéficiait déjà de l'excellente collaboration du ministère provincial de l'Instruction publique.

Un programme de conférences, inauguré de concert avec la division des cours populaires de l'Université de la Colombie-Britannique et poursuivi durant les mois d'hiver, s'est révélé très instructif et très pratique. On a donné des cours de minéralogie et pris les dispositions voulues pour permettre aux étudiants de subir des examens et de se préparer une fois libres, à des emplois dans des entreprises de prospection commanditées par le gouvernement.

Le crédit plus élevé affecté à la bibliothèque a permis l'achat d'un plus grand nombre d'ouvrages vraiment instructifs. Plusieurs détenus ont exprimé leur satisfaction à cet égard. A l'heure actuelle, le pénitencier est abonné à 258 publications. Ce sont maintenant les aumôniers qui se chargent de la distribution des livres religieux. La division des ouvrages de référence, à la bibliothèque, a bien fonctionné.

Au cours de l'année, on a distribué en tout 166,082 livres (soit romans soit ouvrages de référence) et magazines.

Dans la poursuite du programme d'instruction professionnelle, on a montré un total de 93 films, qui traitaient des sujets suivants: travaux agricoles, menuiserie, construction, exploitation forestière, peinture, travaux d'atelier de construction mécanique, technique automobile, chauffage et éclairage, approvisionnement d'eau, frigorification, électricité, forgeage et soudage, confection et réparation de chaussures, cuisson des aliments et préparation des repas, fabrication des tissus, teinture et confection des vêtements.

On s'est procuré ces films auprès de la Société nationale du film, par l'entremise de la Division des cours libres de l'Université de la Colombie-Britannique, du quartier général de la région militaire de l'Ouest, Edmonton (Alb.), de la Commission d'indemnité des accidents du travail, de Vancouver, et de la *United Shoe Machinery Company*. Tous les films reçus ont été intéressants, instructifs et vivement goûtés.

Un de nos ingénieurs adjoints a suivi un cours traitant de la prévention des accidents, sous les auspices de la Commission d'indemnité des accidents du travail de Vancouver; il a étudié tous les aspects de cette question.

Le mécanicien automobiliste instructeur a suivi un cours de trois jours, dirigé par *Chrysler Motors Limited*, à Vancouver, où l'on a donné une démonstration pratique des améliorations mécaniques réalisées dans les récents modèles d'automobiles et de camions. L'instructeur a aussi assisté à dix conférences traitant de l'analyseur de moteur King. Cet appareil est récemment venu compléter l'outillage de notre garage. On a obtenu de *General Motors Limited* un instructeur qui a donné, pendant deux jours, des conférences et des démonstrations à quarante-deux détenus choisis. Ces conférences ont suscité un assez vif intérêt.

Service de l'instructeur en chef.—Au cours de l'année, les services relevant de l'instructeur en chef se sont livrés à maintes entreprises de fabrication, de construction et d'entretien.

On a terminé les travaux suivants, qui avaient été autorisés:

Hangar d'entrepôt démontable.
 Chauffage de chambres à légumes.
 Porcherie munies de fumières.
 Isolement des cavaux à légumes.
 Construction de deux annexes au poulailler.
 Repeinture de la résidence du Directeur adjoint.
 Repeinture du bâtiment à cellules B-7.
 Réparation des toits de l'aile est, de l'aile nord, de la chaufferie et de l'immeuble de l'administration.
 Construction d'une annexe au hangar de la ferme.
 Repeinture du logement H-2.
 Installation de l'électricité dans l'atelier de construction mécanique et dans la boutique de menuiserie.
 Installation d'une presse Hoffman dans l'atelier du tailleur.
 Installation d'une machine à ébarber et border le métal, dans la forge.
 Installation de nouveaux fours dans la cuisine.
 Repeinture du garage.
 Construction d'une couveuse.
 Cloisonnage de la salle de classe.
 Construction de six abris pour les truies de la ferme.
 Agrandissement du bureau du censeur.

On a commencé les travaux suivants, qui avaient été autorisés:

Installation de lumières fluorescentes dans la salle de classe.
 Installation d'une douche de cuisine.
 Agrandissement de la partie de la cuisine réservée au lavage de la vaisselle.
 Déplacement du bureau du gardien principal.
 Déplacement de la cordonnerie.

Voici ce qu'on a fabriqué dans les divers ateliers:

La ferblanterie a fabriqué 164 articles en tôle. L'atelier du tailleur a confectionné 66 pièces d'habillement de cuisiniers pour le ministère des Transports. Les ferblantiers ont réparé et les peintres ont repeinturé 263 boîtes aux lettres pour le ministère des Postes. Au cours de l'année, la menuiserie a réparé complètement 70 meubles et a fabriqué 450 porte-vêtements, pour le ministère des Affaires des anciens combattants (Vancouver). Pour le compte de ce même ministère, la forge a fabriqué 8 garnitures de cheminée, y compris les chenets et les écrans, ainsi qu'une table d'infirmerie, tandis que le garage remettait en état et repeinturait neuf automobiles et deux ambulances. Pour le département des Mines et Ressources (Commission des pensionnats pour Indiens et Esquimaux), les cordonniers ont fabriqué 499 paires de chaussures. Pour les services des pénitenciers, les tailleurs ont fait 2,540 chemises d'uniforme, et les forgerons ont tissé 200 pieds de treillis métallique. Pour le ministère de la Défense nationale, la menuiserie a fabriqué et peinturé 261 écriteaux, 279 coffres compartimentés, 475 tablettes de coffre, 25 meubles de pelouse; elle a réparé 12 meubles. Encore pour le ministère de la Défense nationale, la forge a tissé 920 pieds de treillis métallique, réparé 91 lits, fait un cendrier, et fabriqué 7 charriots transporteurs. Pour la Commission des ports nationaux, à Vancouver, les cordonniers ont fait 8 paires de bottines pour hommes.

En outre, tous les services et ateliers ont été occupés à l'entretien général des bâtiments, des chemins, des égouts, des ameublements, à la confection et au raccommodage des habits des fonctionnaires et des détenus à la fabrication et à la réparation de l'ameublement des cellules.

Le bateau à essence employé sur le Fraser s'est occupé à récupérer des billots de bois de chauffage; deux équipes s'adonnèrent à cette besogne: l'une, comptant en moyenne six hommes, sortait les billots de l'estacade flottante et les chargeait; l'autre, forte d'environ 15 hommes, travaillait dans la cour à couper, fendre et empiler le bois destiné aux chaudières et aux fours. Au cours de l'année, on a récupéré 586 cordes de bois, d'une valeur de \$2,344.

Services techniques.— Sous la direction de l'ingénieur, les détenus ont maintenu toutes les lignes de service en bonne condition, et effectué les réparations nécessaires; ils ont aussi inspecté régulièrement les canalisations électriques, la tuyauterie, la chaufferie, les conduites de vapeur, et, au besoin, nettoyé les conduits. On a terminé, au cours de l'année, les installations et réparations suivantes:

Fumière dans les porcheries.

Chauffage des caveaux à légumes.

Installation d'une presse Hoffman dans l'atelier du tailleur.

Éclairage fluorescent dans les ateliers de mécanique et de menuiserie.

Machine à ébarber et à border le fer, dans la forge.

Eau courante dans la porcherie.

Éclairage du poulailler.

Réparation de l'égout collecteur.

Électricité dans la couveuse.

Au cours de l'année, ce service a appliqué le programme de formation professionnelle en technique des machines à vapeur, dont il était question dans le dernier rapport annuel. Des cours par correspondance, à l'échelle des écoles secondaires, sont venus compléter la pratique. En novembre 1947, une nouvelle classe était formée et inscrite en génie des machines à vapeur auprès du ministère provincial de l'Instruction publique; chaque étudiant a dû faire un stage à la chaufferie afin d'y recevoir une formation pratique et de compléter le temps de chauffage requis avant de subir l'examen donnant droit au certificat de quatrième classe.

Nous sommes heureux de signaler que six étudiants qui avaient achevé le premier cours en technique des machines à vapeur, ont tous réussi à l'examen du gouvernement provincial, et obtenu ainsi le certificat de quatrième classe, en octobre 1947. L'inspecteur des chaudières, surveillant de l'examen, a affirmé que les connaissances des candidats venant de cette institution étaient exceptionnellement étendues, comparativement à celles de la moyenne des candidats à travers la province.

Les résultats obtenus, depuis le peu de temps qu'existent, dans le service de l'ingénieur, les cours de formation professionnelle sont très encourageants. Les détenus qui suivaient les cours ont obtenu en tout neuf certificats de conducteur de machine fixe classe 4 (3 en 1946-1947 et 6 en 1947-1948). Quelques-uns de ceux-là nous ont écrit pour nous apprendre qu'ils s'étaient établis avec succès comme mécaniciens et touchaient un salaire intéressant; pour nous dire aussi combien ils appréciaient l'occasion qu'ils avaient eue, ici, d'apprendre un métier aussi avantageux.

Travaux agricoles.— La ferme du pénitencier a bien réussi cette année encore. L'économe a employé la majorité des produits pour consommation à l'intérieur du pénitencier. La production agricole a atteint environ \$20,000. Le surplus vendu aux fonctionnaires formait un total de \$239.86. Les denrées fournies à l'économe s'élevaient à \$13,000; elles comprenaient près de 50,000 livres de lard, ainsi que des œufs, du miel, des fruits et des légumes.

Grâce à un nouveau tracteur, acheté en juin 1947, la plupart des travaux agricoles peuvent s'exécuter à la machine; il en résulte une efficacité accrue, de même qu'une économie importante au chapitre de l'alimentation des chevaux, étant donné que, par suite de la superficie limitée de nos terres, il nous fallait acheter du fourrage pour les nourrir.

En octobre 1947, nous avons vendu deux de nos chevaux; il en reste seulement un, pour accomplir le travail que ne peut commodément effectuer le tracteur.

Service des approvisionnements.—Voici la statistique se rapportant au travail accompli par le service des approvisionnements au cours de l'année financière.

Valeur des factures certifiées.....	\$171,928 55
Marchandises reçues des autres services.....	498 85
Marchandises reçues et non payées.....	1,515 51
Frais de transport (expéditions et arrivages).....	2,290 84
Entrées totales.....	\$176,233 75
Sorties totales.....	166,625 56
Opérations totales.....	\$342,859 31
Nombre de factures manipulées durant l'année.....	1,820
Bulletins de livraison émis durant l'année.....	545
Inventaire.....	\$ 36,790 01

Une fois l'installation finie, ce qui ne tardera guère, le système de fiches Kardex permettra une surveillance plus étroite de tous les approvisionnements.

Programme de classement et de réadaptation.—Les réunions mensuelles régulières de la Commission de classement se sont tenues conformément au règlement du pénitencier. La nomination d'un préposé au classement dans cette institution, en août 1947, a aidé la Commission. Les fiches de comportement social rédigées par ce fonctionnaire servent à mesurer "l'actif et le passif" de chaque détenu et à orienter les projets qu'on arrêtera pour lui et avec lui, d'après ses aptitudes et selon que le permettent les limites de l'institution. A la lumière des rapports que la Commission de classement et les instructeurs fournissent régulièrement sur les progrès accomplis, on suit de près chaque cas individuel, surtout chez les jeunes détenus.

Le préposé au classement est entré en contact avec des associations de bien-être et d'autres organismes, dont il s'est assuré l'appui et l'entière collaboration, en vue d'assurer le succès du programme de réadaptation. Voici par ordre alphabétique, plutôt que par ordre de mérite, la liste de ces organismes:

Agences catholiques, Vancouver (C.-B.).
 Armée du Salut, New-Westminster (C.-B.).
 Armée du salut, Vancouver (C.-B.).
 Bureau central du service social, Vancouver (C.-B.).
 Bureau du bien-être familial juif, Vancouver (C.-B.).
 Commission scolaire, Bureau des aptitudes, Vancouver (C.-B.).
 Commission scolaire, Burnaby (C.-B.).
 Commission scolaire, New-Westminster (C.-B.).
 Commission scolaire, Vancouver-Nord (C.-B.).
 Commission scolaire, Vancouver-Ouest (C.-B.).
 Service de la pension de vieillesse, Vancouver (C.-B.).
 École industrielle provinciale pour les garçons, Port-Coquitlam (C.-B.).
 Ministère des Affaires des anciens combattants, Vancouver (C.-B.).
 Ministère du Bien-être de l'enfant, de la Colombie-Britannique.
 Ministère provincial de mise en liberté sous surveillance, Abbotsford et Vancouver (C.-B.).
 Président du groupement grec, Vancouver et New-Westminster (C.-B.).
 Service d'urgence de la main-d'œuvre agricole, New-Westminster (C.-B.).
 Service social municipal, Vancouver (C.-B.).
 Société de l'aide à l'enfance, Vancouver (C.-B.).
 Société de l'aide à l'enfance et bureau du Bien-être familial, Victoria (C.-B.).
 Société John Howard, Vancouver (C.-B.).
 Société John Howard, Victoria (C.-B.).

Du mois d'août 1947 au 31 mars 1948, le préposé au classement s'est ménagé 414 entrevues avec les prisonniers: 130 avec des nouveaux arrivés; 117 avec des détenus sur le point d'être remis en liberté à l'expiration de leur peine; 63 avec des détenus qui songeaient à demander une libération conditionnelle; 104 avec des prisonniers aux prises avec toutes sortes de problèmes.

Visites par des organismes de bienfaisance—Je désire signaler derechef la façon généreuse dont nous ont aidés, dans notre œuvre de réadaptation des prisonniers, le Révérend J. D. Hobden de la Société John Howard, à Vancouver, le Révérend père A. F. Carlyle du Foyer-refuge Saint-Vincent, Vancouver, du major A. W. Martin de l'Armée du salut, Vancouver.

Service de l'économe.—Trente-quatre détenus, en moyenne, ont trouvé un emploi à la cuisine principale. On insiste sur la propreté qui doit régner en tout temps. Les promotions se donnent d'après les aptitudes. On renseigne chacun sur les divers aspects de sa tâche, et on met tout en œuvre pour styler ceux qui s'intéressent à la cuisine.

L'achat d'une machine à pain, ainsi que l'installation d'un malaxeur à grand rendement "Triomphe" et d'un nouveau four d'une capacité de 400 pains, ont considérablement amélioré l'outillage principal de ce service. Un fourneau à feu unique a été installé au sous-sol à l'usage des Doukhobors, qui s'en servent constamment dans la préparation de leur régime alimentaire.

Sept détenus, en moyenne, ont travaillé journellement au réfectoire des fonctionnaires. Nous prenons comme ligne de conduite de placer en cet endroit les détenus les plus sûrs et les plus capables. Grâce au lavage quotidien des planchers et des tables, au changement hebdomadaire des nappes, à la propreté de l'argenterie, le réfectoire donne un bon coup d'œil. Les repas sont satisfaisants et la propreté règne.

Visites.—Le 24 juin 1947, le Révérend père Peter Morrison faisait au pénitencier l'honneur d'une visite. Durant plusieurs années, le Révérend père Morrison a été l'aumônier catholique de la prison Barlinnie à Glasgow (Écosse); plus tard, il a été nommé au Conseil central écossais d'assistance aux détenus libérés. Le ministre de l'Intérieur, en Écosse, a approuvé sa visite au Canada et à ses institutions pénitentiaires.

Le Révérend père Morrison a eu l'occasion d'inspecter complètement l'institution. Il en donne ses impressions dans ce passage d'une lettre qu'il écrivait le 9 juillet 1947:

Je ne saurais louer trop hautement les divers ateliers que j'ai visités; je ne saurais, non plus, trop prôner l'habileté et les connaissances des préposés à chaque service. De tous les outillages que j'ai vus en maintes institutions, c'est, me semble-t-il, le plus moderne. J'ai visité la menuiserie, la ferblanterie, l'atelier de confection, le garage, la buanderie, l'atelier des machines et l'outillerie. J'ai aussi visité la ferme, y compris la porcherie et divers champs en culture. Eh bien! je puis sincèrement l'affirmer, jamais je n'ai vu pareil travail accompli avec une discipline aussi remarquable. Les salles brillaient à souhait, et quelle étonnante propreté d'un bout à l'autre de la prison. A ma grande joie, je voyais complètement disparu le vieux préjugé voulant qu'une prison soit un endroit morne. Tout était clair et de nature à agir favorablement sur l'esprit des détenus. Ceux-ci logeaient dans de bonnes cellules, bien meilleures que celles de notre pays à plusieurs égards. . . En voyant le repas pris ce jour-là, je ne pouvais que m'apitoyer sur le sort des prisonniers écossais, qui reçoivent des aliments lourds et toujours les mêmes.

D'autres visiteurs autorisés sont venus, au cours de l'année, inspecter notre aménagement: M. Roger Peachey, sous-commissaire de la police provinciale, et M. John Millman, directeur de la ferme-prison Oakalla.

Le 27 octobre 1947, nous avons le plaisir de recevoir la première visite du sous-commissaire des pénitenciers, M. Joseph McCulley. L'administration centrale nous a rendu d'autres visites, dans la personne du surintendant des fermes, M. C. C. Coutts, et du surintendant des économes, M. R. Burton.

Formation des fonctionnaires.—Tous les fonctionnaires ajoutés au personnel au cours de l'année ont reçu l'instruction réglementaire de dix jours, destinée à les mettre au courant de leurs principales fonctions à chaque poste. Cette instruction leur donne une exacte compréhension de la ligne de conduite suivie par l'institution et des fonctions de chaque service.

Au cours de l'automne et des premiers mois de l'hiver, le personnel a entendu des conférences hebdomadaires sur les divers aspects de l'administration des prisons. Ce programme a été interrompu avec l'inauguration du cours d'instruction destiné aux fonctionnaires des pénitenciers, à Rockliffe (Ontario), en janvier 1948. Un groupe représentatif de trois fonctionnaires de cette institution—un surveillant chef, un instructeur et un garde (classe 2)—a suivi le premier cours à Rockliffe. Je l'ai constaté avec plaisir, tous les fonctionnaires désignés par les sept pénitenciers pour suivre les cours se sont classés au moins "bons" à l'examen final.

Puis-je vous dire à quel point j'apprécie les conseils que vous m'avez donnés au cours de l'année, vous et les sous-commissaires et commissaires adjoints ainsi que vos autres adjoints des divisions de l'exécutif et des services techniques. Cette année a marqué la réalisation de plusieurs initiatives nouvelles, ainsi que l'adoption de lignes de conduite qui augurent bien pour l'avenir de notre régime pénitentiaire.

PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN

M. J. W. EVERATT, *directeur*

A la fermeture de la prison, le 31 mars 1948, les registres attestaient une population de 371 membres. De ce nombre, 359 se trouvaient au pénitencier, tandis que les 12 autres étaient enfermés dans des asiles d'aliénés, en Saskatchewan et ailleurs.

Au cours de l'année, les tribunaux de la Saskatchewan et de l'Alberta nous ont envoyé 146 personnes, tandis que le pénitencier du Manitoba nous en envoyait deux. Au cours de la même période, 145 détenus ont été remis en liberté, dont 108 relâchés à l'expiration de leur peine, 3 morts, 26 libérés conditionnellement, 1 gracié, 3 déportés à l'expiration de leur peine, 3 femmes transférées au pénitencier de Kingston, et 1 à qui les autorités militaires ont remis sa peine.

Service de santé.—Comme en témoigne le rapport rédigé par le médecin du pénitencier, les prisonniers ont joui d'une bonne santé pendant l'année, et nulle maladie infectieuse ou contagieuse ne s'est déclarée.

Au cours de l'année, 1,053 détenus se sont présentés à l'infirmerie. La plupart du temps, ce n'était rien de grave. On a pratiqué 10 opérations majeures et 5 mineures, qui ont toutes réussi. Tous les prisonniers atteints de maladies vénériennes ont reçu le traitement qu'il fallait.

Trois prisonniers sont morts, dont un de sclérose en plaques, un autre d'empoisonnement à l'alcool méthylique causé par l'absorption d'antigel, et le troisième de méningite tuberculeuse.

Le docteur Andrews, de Prince-Albert, spécialiste des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, a continué de visiter l'institution lorsque c'était nécessaire, et sa collaboration était empressée. Au cours de la période de douze mois, il a examiné 175 détenus.

Le docteur G. E. Holmes, notre dentiste pendant toute l'année, a soigné 218 détenus.

Le médecin du pénitencier a noté dans son rapport que les approvisionnements d'eau et la façon dont on se débarrasse des eaux-vannes étaient très satisfaisants.

Service de l'économe.—L'économe a maintenu la haute qualité des repas pendant toute l'année. On a innové sur plusieurs points de détail, dans ce service. On a encouragé les détenus à pratiquer l'hygiène personnelle, et à cette fin, on leur a fourni des brosses à ongles. Ceux qui manipulent la nourriture portent maintenant la toque de cuisinier.

Comme les inspecteurs ont pu le voir, nul insecte, nulle souris, n'infestait la cuisine et les dépenses. L'emploi des insecticides s'est révélé satisfaisant. Plusieurs détenus ont étudié le métier de boucher, de boulanger et de cuisinier général.

Commission de classement.—La Commission de classement s'est réunie régulièrement pour étudier le cas des nouveaux venus et pour revoir celui des détenus qui étaient au pénitencier depuis six mois. Il a également tenu des séances spéciales pour étudier des cas particuliers.

La nomination d'un préposé au classement, le 1er avril 1947, a permis à la Commission de disposer de renseignements plus détaillés à ses réunions. Comme le préposé au classement a étudié la psychologie, son avis sur certains cas difficiles s'est révélé très précieux. La Commission de classement a continué l'étude du cas de tous les détenus capables de travail à l'extérieur; expérience faite, c'est là un procédé très souhaitable.

On entre en contact, soit personnellement soit par la poste, avec divers ministères gouvernementaux et divers organismes sociaux, en vue d'obtenir des renseignements utiles dans l'établissement du dossier des nouveaux détenus. Les renseignements de ce genre facilitent les délibérations de la Commission, qui entend y recourir de plus en plus.

Groupe des jeunes détenus.—Comme l'année précédente, les jeunes détenus étaient à même d'apprendre n'importe quel métier. Avec l'assentiment de la Commission de classement, plusieurs jeunes détenus ont été affectés à certains métiers avec des adultes; cependant, ils logeaient dans les cellules réservés à leur groupe. Le travail, dans le service de la reliure, ne cesse pas d'être très satisfaisant; plusieurs jeunes détenus profitent de l'occasion pour devenir des imprimeurs et des relieurs compétents. D'autres accusent des progrès excellents dans le service de la peinture, maintenant assigné à leur groupe; sous la surveillance du peintre instructeur, ils ont accompli, en divers endroits du pénitencier, des travaux de peinture qui ne laissent nullement à désirer.

Service des aumôniers.—Les aumôniers catholique et protestant se sont acquittés de leur ministère avec beaucoup de soin. Du 30 novembre au 8 décembre 1947, le Révérend père Joseph Michael, O.M.I., a prêché une retraite aux catholiques; simultanément, dans l'autre chapelle, le Révérend R. Manwaring, pasteur de l'église St. James, et chargé de cours au Collège Emmanuel de Saskatoon, adressait la parole aux protestants. Afin de rendre la retraite protestante plus intéressante, un ministre de chaque secte que compte la ville était présent à chacun des exercices. Bien que l'assistance aux exercices de la retraite fût tout à fait libre, un grand nombre de détenus ont profité de l'occasion. Le choral a pratiqué chaque semaine, et l'on a manifesté un intérêt soutenu à cet aspect des exercices religieux.

Je note avec regret qu'il n'y a pas de rabbin à Prince-Albert. On a, cependant conclu des arrangements avec le rabbin Gottwold de Saskatoon, pour l'observation des fêtes juives.

Le représentant accrédité de l'Armée du salut a rendu visite au pénitencier et dirigé des exercices en plus de ceux de l'aumônier.

Cinéma.—Au cours de l'année, on a présenté sept films récréatifs aux prisonniers. L'aumônier protestant a gracieusement permis de présenter ces films dans sa chapelle, seul endroit du pénitencier qui se prête à ces représentations.

Aux membres du personnel, on a présenté un film sur la sécurité, intitulé: *Les accidents ne sont point l'effet du hasard, mais de la négligence*. On a montré des films sur le rivetage aux détenus exerçant le métier de machiniste. Il est regrettable que des difficultés soient venues mettre obstacle à l'obtention de films portant sur les travaux d'atelier dans plusieurs métiers.

Le local anciennement affecté à la boulangerie, dans l'immeuble des services administratifs, avait été transformé en salle de cinéma pour petits groupes de détenus, mais par suite des modifications apportées à cet immeuble, il n'est plus disponible.

Construction et entretien.—Les nouveaux ateliers de l'aile de l'ouest ont été terminés au cours de l'année; l'atelier des machines et la forge les occupent. L'immeuble des services administratifs, l'aile nord, le bâtiment à cellules de l'aile est et l'hôpital ont reçu une nouvelle toiture. On a peinturé celle des résidences du préfet et du sous-préfet.

On a commencé à peindre, en blanc et en vert, le bâtiment à cellules de l'aile sud, qui présente maintenant un aspect des plus agréables.

On a érigé trois abris pour les porcs.

L'installation de cordons de suspension et de réflecteurs dans toutes les cellules s'est achevée durant l'année; des lumières fluorescentes éclairent maintenant les bureaux du préfet, du sous-préfet et du premier commis, ainsi que les magasins.

Sitôt les matériaux et les devis disponibles, on a commencé à transformer l'aile nord et on a terminé les changements apportés au bureau du premier commis.

On a commencé à poser des égouts et des conduits pour l'étable qu'on a décidé de construire. On a entretenu tant l'intérieur que l'extérieur des bâtiments. Par suite de l'économie à laquelle on s'est astreint et du manque de matériaux durant les années de guerre, il reste une grande partie du programme à exécuter.

La Gendarmerie royale nous a confié plusieurs commandes d'habits de prisonniers, destinés à ses postes. Les détenus ont fabriqué plusieurs milliers d'étiquettes de plantes ainsi que des écritaux en bois pour le ministère de l'Agriculture, et beaucoup de meubles pour la prison provinciale des femmes, à Prince-Albert. Nos cordonniers ont réparé des chaussures pour la division des Affaires indiennes.

Nos menuisiers ont fabriqué des avirons, des couvercles de poubelle et des écritaux en bois pour le Parc national de Prince-Albert. Nos tailleurs ont confectionné des sacs à nourriture, en toile, pour le ministère des Ressources naturelles de la Saskatchewan.

Ferme.—L'été de 1947 a été de nature à décourager les agriculteurs. En juin et juillet, temps où le besoin d'humidité se faisait grandement sentir, pas une goutte d'eau n'est tombée; d'où le faible rendement des céréales secondaires.

Les pâturages étaient brûlés et le fourrage largement insuffisant. Cependant dans la seconde moitié d'août, il a plu abondamment; les pâturages se sont améliorés, et on a eu du fourrage vert pour suppléer à la petite récolte de foin. Autrement il aurait été nécessaire d'acheter du foin. Il y a eu grave pénurie de paille, et il a été nécessaire d'en acheter trois meules pour fins de litières et autres. En dépit de conditions atmosphériques défavorables, on a récolté suffisamment de luzerne pour expédier 1,890 livres de graine de luzerne à d'autres pénitenciers, tout en conservant une réserve considérable.

Nos jardinages ont abouti à un échec presque complet, à cause de la sécheresse. Les pluies en août ont, il est vrai, accéléré la croissance des pommes de terre, mais bon nombre étaient creuses. On a pu envoyer une certaine quantité de pommes de terre à d'autres pénitenciers, mais on s'est vu forcé d'acheter des carottes.

Prévoyant une bonne récolte pour 1947, on avait envoyé une partie du surplus de céréales de l'année précédente aux pénitenciers de Collin's Bay et de Saint-Vincent-de-Paul, mais la mauvaise récolte nous a forcés d'en acheter d'autres.

On se sert de moins en moins des chevaux depuis l'acquisition de machines agricoles.

Les vingt truies portières reçues l'an dernier du pénitencier du Manitoba ont réussi, et leurs petits, généralement nombreux, sont d'un type excellent.

On a continué de traiter au sérum contre la septicémie hémorragique tous les porcs atteints de rhinite, et, en conséquence, les porcs vendus aux abattoirs ont rapporté un bon prix.

Bien que les animaux de boucherie achetés pour fournir de la viande à l'institution aient, généralement, bien engraisé, il a fallu quand même les abattre à l'automne de 1947, alors qu'ils n'étaient pas encore parvenus à leur plein développement, les conditions climatiques ayant amené un manque de fourrage.

Les volailles ont maintenu leur bon rendement; peu d'entre elles sont mortes.

Organismes de bienfaisance.—On a pris des mesures afin de former une société John Howard avec des succursales dans les principales villes de l'Alberta et de la Saskatchewan; cet organisme fonctionnera, espérons-nous, au début de la nouvelle année et sera à même d'aider les anciens détenus.

L'Armée du salut a rendu des services en pareils cas, et M. T. J. E. Conroy, directeur du Bureau du Service national de placement à Prince-Albert, a également rendu de très appréciables services. M. Conroy s'est intéressé personnellement à plusieurs hommes remis en liberté, et il a visité le pénitencier afin d'avoir une entrevue avec eux avant leur libération.

Le préposé au classement, s'est employé, avec l'aide des aumôniers, à trouver des emplois à ceux qui étaient sur le point d'être remis en liberté. Nous avons encouragé ces derniers à profiter de l'occasion qui leur était offerte de passer directement du pénitencier à l'emploi qui les attendait.

École.—Le professeur note la bonne conduite des prisonniers et l'intérêt qu'ils n'ont cessé de manifester pendant les cours.

A la fin de l'année, il restait 12 illettrés: trois, trop vieux pour apprendre; quatre, à qui c'est impossible d'enseigner; cinq, dans la classe 1, au tout début de leur instruction.

L'assistance journalière aux classes, parmi les adultes, atteignait en moyenne 10.3 p. 100; chez les jeunes, elle a été de 10.66 p. 100.

Trente-deux détenus ont profité du cours par correspondance offert par le gouvernement de la Saskatchewan, en 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années. Trente et un ex-militaires et trente et un civils se sont inscrits à des cours du ministère des Affaires des anciens combattants. Deux détenus ont poursuivi avec succès des cours universitaires.

Des tableaux d'affichage, des gravures, etc. ont rendu la salle de classe plus attrayante; celle-ci sera repeinturée.

En terminant ce rapport, je veux dire au commissaire des pénitenciers, aux sous-commissaires et aux commissaires adjoints combien j'apprécie leur aide courtoise. Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à tous les membres du personnel du pénitencier de la Saskatchewan pour leur constante collaboration.

PÉNITENCIER DE COLLIN'S BAY

Colonel W. H. CRAIG, *directeur*

Le 31 mars 1948, on comptait 291 détenus, dont 289 au pénitencier, et 2 provisoirement libres afin de subir un traitement médical à l'extérieur.

Cent quarante-cinq détenus ont été libérés au cours de l'année: 11 par le transfert à d'autres pénitenciers; 99 par l'expiration de leur peine; 32, conditionnellement; 3, par remise de peine.

Hôpital.—Les détenus ont généralement joui d'une bonne santé. Le médecin signale, dans son rapport, que 167 cas de maladie peu grave ont exigé un total de 1,331 jours d'hospitalisation. Six détenus ayant besoin d'interventions chirurgicales, et un autre, souffrant de maladie mentale, ont été conduits à l'hôpital du pénitencier de Kingston. Un autre, libéré provisoirement, a été transféré à un sanatorium pour tuberculeux. On a pratiqué 26 légères interventions chirurgicales, mais aucune grave.

Chez les fonctionnaires, on a relevé 220 absences pour cause de maladie ou d'accident; ces absences ont entraîné la perte de 885 jours de travail.

L'examen périodique de la nourriture, déclare le médecin, révèle que les détenus reçoivent des repas copieux et de bonne qualité.

Le ministère de la Santé d'Ontario a encore mis à la disposition de nos détenus sa clinique ambulante d'examen pulmonaire; nous l'avons grandement appréciée. A la suite de cet examen, on a découvert un cas actif; on a transféré le sujet à un sanatorium.

Bien-être spirituel et moral.—Tous les dimanches et les jours de fête, des offices réguliers et spéciaux ont eu lieu dans les chapelles catholique et protestante. Les détenus se sont conduits respectueusement à tous les offices; leurs aumôniers les en louent hautement dans leurs rapports.

Nos remerciements aux révérends pères du personnel du collège Régipolis, pour l'aide qu'ils ont donnée à la chapelle catholique, à Noël, en entendant les confessions, et au cours des offices du carême.

Les chœurs ont fait des répétitions hebdomadaires dans les deux chapelles sous l'habile direction de l'organiste, M. H. Birchall; le concours qu'ont apporté les chœurs aux exercices religieux dans les deux chapelles a dépassé les espérances.

L'aumônier protestant (le Révérend Cecil Winter) et l'aumônier catholique (le Révérend père Boyle) se sont fidèlement et assidûment acquittés de leurs fonctions auprès des prisonniers dans leur chapelle respective. Les services qu'ils ont rendus ont été fort utiles et salutaires dans tous les domaines intéressant leur ministère. Leur aide a été particulièrement précieuse au sein de la Commission de classement.

Les offices facultatifs de l'Armée du Salut ont eu lieu le dernier dimanche de chaque mois. Le major Waters, de l'Armée du Salut, a prêté une aide précieuse aux prisonniers qui lui ont demandé des entrevues au sujet de questions familiales et personnelles.

Chaque mois, le rabbin Kellerman a célébré des cérémonies à l'intention des détenus juifs.

On a installé de nouveaux bancs en chêne dans la chapelle protestante, ce qui a amélioré l'apparence et ajouté à la dignité de l'intérieur.

Dans son rapport, l'aumônier catholique propose qu'en raison du surcroît de besogne, on étudie la possibilité de faire des aumôneries des occupations continues.

École et bibliothèque.—La moyenne de la fréquentation scolaire chez les détenus a été de 64·5 au cours de l'année. A la fin de l'année, 77 élèves fréquentaient l'école; 22 étudiaient les matières de l'école secondaire, 42 suivaient les cours de l'école primaire et 13 faisaient partie d'un cercle d'étude. En juin, quinze détenus ont subi avec succès les examens d'entrée, dont onze avec distinction. Le Révérend Winter a bien voulu agir à titre de surveillant lors de ces examens. Treize élèves ont réussi aux examens des matières secondaires auxquels ils se sont présentés en juin.

L'instituteur Orser signale que "l'inauguration des cours par correspondance est le progrès le plus important qu'ait réalisé l'enseignement dans les pénitenciers depuis l'établissement de l'école". Au 31 mars 1948, on suivait 90 cours par correspondance, dont 70 étaient assurés par le ministère des Affaires des anciens combattants; les autres étaient donnés par les institutions suivantes: 8 par l'Université Queen's, 7 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, 3 par l'Instructional Correspondence et 2 par d'autres organismes. On a terminé 43 cours par correspondance pendant l'année.

En mars, on a introduit l'emploi de films éducatifs pour l'enseignement en classe. On projette d'intensifier considérablement l'an prochain l'enseignement par le film.

Grâce à la bienveillante collaboration de M. H. K. Hutton, directeur des cours postsecondaires de l'Université Queen's, plusieurs orateurs sont venus prononcer des causeries sur des sujets éducatifs devant certains groupes de prisonniers. Ces causeries ayant obtenu un franc succès, on amplifiera le programme l'an prochain.

Au cours de l'année, la bibliothèque a prêté 38,715 livres et 31,258 magazines, soit en moyenne 107·70 magazines, 110·86 romans et 22·63 autres ouvrages par détenu. On a relié et réparé 1,250 livres. Le pénitencier s'est abonné à 55 magazines et périodiques d'ordre technique, anglais ou français; en outre, 66 prisonniers ont versé personnellement des abonnements à des magazines.

Classement des détenus.—La Commission de classement a tenu des assemblées régulières au cours de l'année, classant tous les condamnés lors de leur entrée et les reclassant après six mois de détention. Elle a spécialement étudié, en décembre, le cas des jeunes détenus en vue de choisir ceux qui avaient les aptitudes voulues pour recevoir une formation professionnelle. M. C. A. M. Edwards a été nommé préposé au classement; sa nomination vaut à compter du 12 janvier 1948. Depuis lors, M. Edwards s'est acquitté de ses fonctions de manière satisfaisante, il a manifesté beaucoup d'intérêt et obtenu de bons résultats. Grâce à l'initiative de M. Edwards, on a réorganisé la Commission de classement de façon à la faire fonctionner selon des méthodes pénitentiaires plus modernes. La Commission tient des réunions plus fréquentes; on a inauguré de nouvelles formules plus complètes et de nature à mieux renseigner.

Le mode de collaboration établi entre la Commission de classement du pénitencier de Kingston et la nôtre a donné des résultats profitables.

Le préposé au classement agit de concert avec les représentants du ministère des Affaires des anciens combattants, de la *John Howard Society* et de l'Armée du Salut dans les questions relatives à la réadaptation.

L'établissement du programme de classement maintenant en vigueur permettra de suivre chaque détenu depuis son entrée jusqu'à sa libération; on n'y perd pas de vue l'objectif visé qui est de préparer l'individu comme il convient pour son retour au sein de la société.

Réadaptation et surveillance des prisonniers.—Il est vrai que le programme de l'institution vise surtout au rétablissement de l'individu dans la société, mais dans la plupart des cas l'aide d'organismes extérieurs est essentielle après la libération. La *John Howard Society* d'Ontario et l'Armée du Salut ont effectivement aidé à la réadaptation des anciens prisonniers.

Au cours de l'année, le représentant de la *John Howard Society* a fait quatorze visites au pénitencier et accordé des entrevues à 80 détenus peu de temps avant leur libération, leur offrant son concours en vue de leur obtenir de l'emploi et leur donnant des conseils au sujet de leur rétablissement. Les efforts de M. B. W. Henheffer, de la *John Howard Society*, sont dignes d'éloges à cet égard; aussi, sa collaboration est vivement appréciée. Le major Waters, de l'Armée du Salut, a accordé des entrevues à 33 détenus au cours de l'année; son aide et ses conseils ont sans doute profité aux intéressés.

Les deux sociétés de bienfaisance ont collaboré étroitement avec le préposé au classement et son service.

Formation professionnelle.—Les cours de formation professionnelle ont débuté le 8 décembre 1947. Le Comité de formation professionnelle et la Commission de classement, après un minutieux examen, ont choisi les élèves qui avaient les aptitudes voulues pour ce genre de formation. On a organisé quatre classes en vue de donner des cours méthodiques de menuiserie, de ferblanterie et tôlerie, de briquetage et de dessin. Au mois de février, on a inauguré un cours de plomberie et de posage de tuyauterie.

Le matériel nécessaire à la formation professionnelle, acheté de la Corporation des biens de guerre, servait auparavant dans les institutions provinciales et fédérales de formation.

Un instructeur compétent et apte à l'enseignement professionnel est employé pour chaque classe. Le poste de chef de la formation professionnelle a été rempli le 8 décembre 1947 à la suite de la nomination de M. R. J. Thompson, dont les services se sont révélés très satisfaisants.

Les cinq classes de formation professionnelle ont réalisé d'excellents progrès au cours de la période terminée le 31 mars; les élèves ont manifesté de l'intérêt et se sont classés avec honneur chaque mois. La présentation de films décrivant les travaux au sein des métiers a été d'un précieux secours.

On est redevable à l'ingénieur du pénitencier, M. F. H. Saunders, d'avoir organisé avec succès le programme de formation professionnelle. M. Saunders a été d'un précieux secours quand il s'est agi d'obtenir le matériel nécessaire à la formation professionnelle; les services qu'il a rendus à titre de président du Comité de formation professionnelle ont été particulièrement utiles et fort appréciés.

L'instituteur Orser mérite des éloges pour la collaboration particulièrement précieuse dont il a fait preuve en prenant les dispositions voulues en vue de l'enseignement de sujets connexes aux élèves.

Discipline.—En général, le bon ordre et la discipline ont régné toute l'année chez les détenus. Un prisonnier confiné au dortoir s'est évadé par une fenêtre et, après avoir escalladé le mur d'enceinte actuellement en construction, s'est dirigé vers une grande route. Appréhendé le jour suivant à une vingtaine de milles plus loin, il fut ramené au pénitencier.

Divertissements et récréations pour les détenus.—La période de divertissements tempère l'internement. Trois soirs par semaine les cellules s'ouvrent pendant deux heures; les détenus ont alors la permission de participer à des jeux sur des tables carrées placées dans les corridors.

En outre, les prisonniers s'adonnent à des jeux autorisés et à la culture physique, sous la surveillance de l'instructeur de culture physique, au cours des périodes quotidiennes d'exercices qui ont lieu sur les terrains réservés à cette fin.

Les prisonniers ont assisté dans l'auditorium à la présentation de films populaires, un après-midi par mois, au cours de l'hiver. Ils ont écouté tous les jours, à des heures déterminées, les émissions de nouvelles ainsi que des programmes sportifs et récréatifs.

Travaux agricoles.—La récolte de céréales a été médiocre en raison du printemps pluvieux. Le rendement des légumes a été bon, sauf celui des tomates. On a obtenu les récoltes suivantes :

Foin.....	280 tonnes	Citrouilles.....	15 tonnes
Paille.....	48 "	Choux.....	9 "
Ensilage.....	265 "	Navets.....	51 "
Avoine.....	850 boiss.	Betteraves.....	12 "
Orge.....	1,100 "	Carottes.....	11 "
Autres céréales.....	1,260 "	Oignons.....	6 "
Semence de trèfle rouge.....	3,635 livres	Tomates.....	5 "
Haricots verts.....	10 tonnes	Panais.....	2 "
		Autres légumes.....	2½ "

Les haricots verts, les citrouilles et une tonne de tomates ont été expédiés au pénitencier de Kingston pour y être mis en conserve; vingt tonnes de navets et deux tonnes d'oignons ont été envoyées au pénitencier de Kingston et consommées dans cette institution. On a expédié 16 tonnes et 900 livres de légumes-racines à la gendarmerie Royale à cheval du Canada. Les autres pénitenciers ont reçu 2,050 livres de semences de trèfle rouge et 200 boisseaux de sarrasin. Le reste de la récolte a été consommé au pénitencier. Au cours de l'année, on a acheté quatre wagnonnées (122 têtes) de bœufs de boucherie pour les engraisser. Les bovins abattus ont donné 77,084 livres de viande: on en a expédié 7,932 livres au pénitencier de Kingston, tandis que notre institution a consommé le reste. La basse-cour a produit 8,172 douzaines d'œufs durant l'année.

Travaux industriels.—Les ateliers ont fabriqué 9,901 articles pour l'usage de l'institution au cours de l'année; les matériaux employés à cette fabrication ont coûté \$8,228.56. L'atelier de confection a fabriqué 349 articles d'habillement pour les autres pénitenciers. L'atelier de ferblanterie a manufacturé 354 articles pour d'autres services de l'État. L'économat a conditionné 17,500 livres de viande d'une valeur de \$2,672.50 pour consommation dans l'institution. La carrière a produit 2,573 verges cubes de pierre d'échantillon et autre. L'atelier de maçonnerie a ouvert 6,126 pierres taillées, tuiles et blocs. On a exécuté beaucoup de travail sur commande pour les fonctionnaires du pénitencier. La valeur totale des travaux effectués dans les ateliers, fondée sur la valeur des matériaux employés, s'est placée à \$10,293.28.

Construction et entretien.—Le printemps exceptionnellement pluvieux a retardé les travaux d'excavation. Cependant, les travaux de fondation de la nouvelle aile cellulaire B-3 ont progressé au point qu'on a pu commencé l'érection de la charpente d'acier du premier étage. On a fabriqué les battants des fenêtres, les châssis, les appuis de fenêtres, les chambranles de portes, les ventilateurs et d'autres accessoires de l'aile cellulaire. La construction du bâtiment des ateliers C-4, commencée en juin, s'est terminée en novembre; c'est là qu'on donne les cours de menuiserie et de ferblanterie.

La construction de la nouvelle écurie a bien progressé: le briquetage, les cloisons, le dallage, le lambrissage métallique et la toiture sont terminés, tandis que les travaux de menuiserie à l'intérieur sont fort avancés. Le bâtiment sera parachevé et occupé l'automne prochain.

Les progrès réalisés dans l'érection de la tour et du mur sud-est ont permis d'utiliser la tour avant la venue de l'hiver.

On a transformé l'intérieur de la partie nord du bâtiment TC-1, autrefois occupée par la teinturerie, et l'on y a installé du matériel à l'usage de la classe de plomberie et de posage de tuyauterie.

On a effectué des travaux considérables d'entretien à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments temporaires et permanents; nouvelle décoration de l'hôpital, rénovation des cellules de l'aile "H", tapissage et nouvelle décoration des quartiers d'habitation du personnel, grattage et peinture de l'intérieur du vestiaire, réparation des toitures et peinture de l'extérieur de divers bâtiments.

On a terminé la fabrication et l'installation des bancs en chêne de la chapelle protestante.

Services techniques.—Sous la direction de l'ingénieur du pénitencier, M. F. H. Saunders, les travaux que nécessitent l'installation, l'entretien et le fonctionnement de la salle des machines à vapeur, des systèmes de chauffage, d'électricité, de téléphone, de radio, d'aqueduc et d'égouts ont toujours été exécutés d'une façon satisfaisante au cours de l'année. Voici quelles ont été les principales entreprises: l'installation de l'éclairage, de l'aqueduc et de toilettes dans la nouvelle écurie, dans le nouveau bâtiment des ateliers C-4 destiné au cours de formation professionnelle et les trois autres classes servant à des fins de formation professionnelle; récupération et nouveau posage de 1,100 pieds de conduite principale d'eau de 8 pouces pour la nouvelle écurie; nouveau posage des conduites d'eau et des branchements comme préliminaire des travaux d'excavation de la nouvelle aile cellulaire.

M. Saunders a surveillé l'expédition, de Windsor, Hamilton et Toronto au pénitencier, du matériel servant aux cours de formation professionnelle. Le déchargement, la vérification, le classement et l'entreposage de cet outillage, sous la direction de l'ingénieur du pénitencier, a entraîné une somme considérable de travail.

Service des magasins.—Le magasinier rapporte qu'il est arrivé 110 wagons chargés sur la voie de garage du pénitencier et qu'il en est parti 8 au cours de l'année; il a expédié 27 wagons au pénitencier de Kingston dont le déchargement s'est effectué par des détenus de cette institution.

Mes remerciements au commissaire, aux sous-commissaires, aux commissaires adjoints et aux autres fonctionnaires du service pour leur courtoisie et leur appui au cours de l'année.

Je remercie également le directeur et le personnel du pénitencier de Kingston de leur aide et de leur collaboration constantes et précieuses.

Je suis très reconnaissant aux fonctionnaires du pénitencier de Collin's-Bay de leur collaboration et de leur loyauté.

TABLE DES MATIÈRES

Tableau	PAGE
1. Admissions et libérations durant l'année terminée le 31 mars 1948.....	93
DÉLITS—Tableaux 2 à 4.	
2. Nature du délit: classement d'après le nombre de délits et d'accusations.....	94
3. Nature du délit d'après la peine.....	96
4. Nature du délit d'après le genre de peine.....	97
PEINES—Tableaux 5 et 6.	
5. Durée de la peine d'après le casier judiciaire.....	97
6. Genre de peine, par pénitencier.....	98
ÂGE—Tableaux 7 à 11.	
7. Nature du délit d'après l'âge à l'admission.....	98
8. Âge à l'admission: classement d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	99
9. Mode d'activité antérieur au délit, d'après l'âge à l'admission.....	99
10. Âge à l'admission: classement d'après le nombre de personnes à charge.....	100
11. Âge à l'admission: classement d'après l'état civil.....	100
ORIGINE ETHNIQUE—Tableaux 12 à 16.	
12. Origine ethnique: classement des détenus par pénitencier.....	100
13. Origine ethnique: classement d'après l'état civil.....	101
14. Origine ethnique: classement d'après le degré d'instruction.....	102
15. Nature du délit: classement d'après l'origine ethnique.....	103
16. Origine ethnique: classement d'après le casier judiciaire.....	104
LIEU DE NAISSANCE—Tableaux 17 à 23.	
17. Lieu de naissance des détenus ruraux ou urbains.....	105
18. Lieu de naissance des détenus et pays d'origine des parents.....	105
19. Lieu de naissance et mœurs des détenus.....	106
20. Lieu de naissance et degré d'instruction.....	107
21. Origine ethnique et lieu de naissance.....	107
22. Lieu de naissance des détenus nés en dehors du Canada, et durée de leur séjour au Canada.....	108
23. Citoyenneté des détenus nés en dehors du Canada et durée de leur séjour au Canada avant leur admission au pénitencier.....	108
ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR—Tableaux 24 à 27.	
24. Nature du délit: classement d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	109
25. Nombre de personnes à charge d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	109
26. Profession des détenus antérieurement à l'incarcération.....	110
27. Nature du délit et salaire hebdomadaire des détenus lors de leur dernier emploi.....	113
DEGRÉ D'INSTRUCTION—Tableaux 28 à 30.	
28. Nature du délit et degré d'instruction.....	113
29. Degré d'instruction: classement d'après la langue parlée.....	114
30. Condamnations antérieures et degré d'instruction.....	114
ÉTAT CIVIL—Tableaux 31 à 33.	
31. Nature du délit et état civil.....	114
32. Salaire hebdomadaire lors du dernier emploi et état civil.....	115
33. État d'activité antérieur à la condamnation et état civil.....	115

Tableau	PAGE
CASIER JUDICIAIRE—Tableaux 34 à 42.	
34. Nature du délit et casier judiciaire.....	116
35. Condamnations antérieures et durée des peines.....	117
36. Condamnations antérieures à une institution de détention.....	117
37. Durée des peines antérieures.....	117
38. Condamnations et état d'activité antérieurs.....	118
39. Casier judiciaire: classement d'après l'activité et le domicile avant la condamnation..	118
40. Condamnations antérieures et nombre de personnes à charge.....	119
41. Casier judiciaire et nombre de condamnations.....	119
42. Casier judiciaire et séjour dans une institution non pénale.....	119
MŒURS—Tableaux 43 et 44.	
43. Nature du délit et mœurs.....	120
44. Condamnations antérieures et mœurs.....	120
ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL—Tableaux 45 et 46.	
45. Classement des détenus d'après l'état physique et mental.....	121
46. Nature du délit et état mental.....	121
RELIGION—Tableau 47.	
47. Origine ethnique et religion.....	122
DÉTENUES—Tableaux 48 à 53.	
48. Nature du délit et âge des détenues à l'admission.....	123
49. Nature du délit et durée de la peine.....	123
50. Nature du délit, état civil et mœurs des détenues.....	123
51. Origine ethnique, lieu de naissance et citoyenneté des détenues.....	124
52. Origine ethnique et religion des détenues.....	124
53. Nature du délit et casier judiciaire.....	124
DÉTENUS LIBÉRÉS DURANT L'ANNÉE 1947-1948—Tableaux 54 à 57.	
54. Âge à l'admission et à la libération.....	125
55. Motifs de libération, par pénitencier.....	125
56. Nature du délit et durée de l'incarcération des détenus.....	126
57. Principal emploi pendant l'incarcération: classement d'après la durée de la peine....	127
DÉTENUES LIBÉRÉES DURANT L'ANNÉE 1947-1948—Tableaux 58 à 60.	
58. Âge à l'admission et à la libération.....	128
59. Nature du délit et durée de la peine.....	128
60. Motifs de libération et durée de la peine.....	128
JEUNES DÉLINQUANTS ADMIS AUX PÉNITENCIERS—Tableaux 61 à 72.	
61. Âge à l'admission, par pénitencier.....	129
62. Âge à l'admission et degré d'instruction.....	129
63. Âge à l'admission et état civil.....	129
64. Âge à l'admission et nombre de personnes à charge.....	130
65. Âge à l'admission: classement d'après l'activité antérieure à l'incarcération.....	130
66. Profession des détenus antérieurement au délit et âge à l'admission.....	130
67. Nature du délit et âge à l'admission.....	131
68. Âge des mineurs à l'admission d'après le genre de peine.....	131
69. Genre de peine des mineurs, par pénitencier.....	132
70. Âge à l'admission d'après le casier judiciaire.....	132
71. Âge à l'admission: classement d'après les condamnations antérieures et les institu- tions de détention.....	132
72. Nombre des condamnations antérieures: classement d'après l'âge à l'admission, la durée de la détention et l'institution pénale.....	133

Rapport Annuel sur les Pénitenciers du Dominion, 1947-1948

AVANT-PROPOS

C'est le Bureau fédéral de la statistique qui à l'occasion du recensement décennal de 1931, a publié pour la première fois, des renseignements détaillés sur les caractéristiques des détenus dans les pénitenciers du Canada.

En vertu d'une entente conclue avec le ministère de la Justice à Ottawa, il fut décidé en 1937 de recueillir de tels renseignements chaque année. Afin d'établir rationnellement la statistique annuelle relative aux admissions et aux libérations on adopta un système de fiches et l'on fit le recensement de tous les prisonniers inscrits sur les registres des pénitenciers canadiens le 31 mars 1937, c'est-à-dire à la fin de l'année financière. Depuis cette date, le Bureau conserve un inventaire perpétuel des détenus des pénitenciers canadiens, de sorte que l'on sait à la fin de chaque mois le nombre des détenus des deux sexes.

Les renseignements à inscrire sur les fiches ont été arrêtés par le Bureau et la division des pénitenciers. Les cartes sont remplies en triplicata par les autorités des pénitenciers, et le directeur ou un autre fonctionnaire administratif en envoie un exemplaire au service de la statistique des institutions, Bureau fédéral de la statistique, qui classe ces renseignements. Il a en outre été convenu entre le Bureau fédéral de la statistique et la Division des pénitenciers de publier en appendice au rapport annuel du surintendant des pénitenciers, les tableaux préparés par le Bureau.

L'analyse qui suit résume les renseignements disponibles sur les détenus des sept pénitenciers du Canada. Les tableaux sont destinés à permettre aux enquêteurs d'étudier les caractéristiques des détenus écroués dans les pénitenciers, le genre des crimes commis, les diverses catégories de délinquants et certains facteurs comme l'âge, la situation économique, l'origine ethnique, l'entourage et autres conditions sociales susceptibles d'apporter quelques éclaircissements sur les causes des crimes perpétrés.

Les tableaux ont trait aux détenus des sept pénitenciers du Dominion, admis et libérés pendant la période de douze mois terminée le 31 mars 1948. Les détenus inscrits dans un pénitencier et transférés dans un autre pendant l'année sont classés comme entrés au pénitencier où ils ont été transférés. Les tableaux 2 à 47 inclusivement se rapportent uniquement à l'admission des hommes et les tableaux 48 à 53 inclusivement à celle des femmes. Les tableaux 54 à 57 inclusivement se rapportent aux libérations d'hommes; les tableaux 58 à 60 indiquent les libérations de femmes durant l'année.

Les tableaux 61 à 72 ont trait aux délinquants de vingt ans et au-dessous, admis dans les divers pénitenciers au cours de l'année.

ANALYSE DES TABLEAUX

Tableau 1.—Admissions et libérations.

Ce tableau indique le mouvement de la population des sept pénitenciers du pays, au cours de l'année terminée le 31 mars 1948. Le total des détenus inscrits au 31 mars 1947 était de 3,752, soit 390 ou 4.6 p. 100 de plus qu'à la même date en 1946. Sur le nombre des détenus inscrits le 31 mars 1947, il y avait 3,695 hommes et 57 femmes. Les admissions directes s'élèvent à 1,397, dont 1,387 hommes et 10 femmes. Le total des détenus admis durant l'année, y compris les transferts, est de 1,867, soit 2.2 p. 100 de moins qu'en 1947.

Les libérations qui comprennent 1,485 libérations directes et 283 transferts, s'élèvent à 1,768, soit 1,720 hommes et 48 femmes. Le nombre des détenus figurant dans les registres au 31 mars 1948, est de 3,851; ce qui représente une augmentation de 79 ou 2.6 p. 100 sur le nombre des détenus inscrits au 31 mars 1947.

Tableau 2.—Nature du délit: classement d'après le nombre de délits et d'accusations.

Les délits pour lesquels les détenus ont été envoyés au pénitencier se répartissent en six catégories principales: délits contre la paix et l'ordre public; délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice; délits contre les mœurs et la décence; délits contre la personne et la réputation; délits contre le droit et la propriété; délits concernant les billets de banque et les contrefaçons; infractions aux Règlements concernant la défense du Canada.

Les délits commis par les hommes condamnés au pénitencier diffèrent peu des délits de l'année précédente, ainsi que le démontrent les pourcentages suivants. Les pourcentages de l'année précédente se trouvent entre parenthèses:—contre la paix et l'ordre public, 1.0 (0.7); contre l'application de la loi et l'administration de la justice, 2.2 (2.2); contre les mœurs et la décence, 8.0 (7.0); contre la personne et la réputation, 9.5 (10.8); contre le droit et la propriété, 78.9 (78.8); délits concernant les billets de banque et les contrefaçons, 0.2 (0.1); infractions aux Règlements concernant la défense du Canada, 0.2 (0.4); Des 1,547 détenus, admis pendant l'année, 876 ou 56.6 p. 100 étaient coupables d'un seul délit, 137 ou 8.8 p. 100 coupables d'un seul délit mais avec plusieurs chefs d'accusation; 524 ou 33.9 p. 100, coupables de plus d'un délit, et avec un chef d'accusation ou plus, et 10 ou 0.7 p. 100 étaient des détenus en rupture de ban.

Tableau 3.—Nature du délit d'après la peine.

Des 1,547 condamnés au pénitencier, 659 ou 42.6 p. 100 ont été condamnés à une peine d'au moins deux ans; 585 ou 37.8 p. 100 ont reçu une sentence de plus de deux ans et de moins de cinq ans; 239 ou 15.5 p. 100, de cinq ans ou plus mais de moins de 10 ans; 46 ou 3.0 p. 100 de 10 ans ou plus mais de moins de 20 ans. Dix détenus ont reçu une sentence dépassant 20 ans, mais de moins de 25 ans, et six ont été condamnés à perpétuité. Des détenus condamnés à perpétuité, cinq étaient coupables de crimes contre la personne et la réputation, et un de crimes contre le droit et la propriété.

Tableau 4.—Nature du délit d'après le genre de peine.

Les peines sont simples, concomitantes ou cumulatives, ou concomitantes et cumulatives à la fois.

Sur les 1,547 détenus admis, 834 ou 53.9 p. 100 ont été condamnés à des peines simples, et sur ce nombre, 26 ont également été condamnés au fouet. Cinq cent quarante-neuf ou 35.4 p. 100 ont été condamnés à des peines concomitantes, et sur ce nombre, 10 ont été également condamnés au fouet. Le nombre des détenus qui ont reçu le fouet en plus de leur peine est de 42, soit une diminution de 5 comparativement à l'année précédente.

Tableau 5.—Durée de la peine d'après le casier judiciaire.

Des 1,547 détenus admis durant l'année, 327 ou 21.1 p. 100 en étaient à leur premier délit, et 1,220 ou 78.7 p. 100 avaient déjà encouru des condamnations. Des 1,220 récidivistes, 579 ou 37.4 p. 100 avaient déjà passé par le pénitencier, et 641 ou 41.5 p. 100 avaient déjà passé par la prison et la maison de correction. Avant leur dernière incarcération ces récidivistes avaient passé 4,109 années dans les prisons, les maisons de correction ou les pénitenciers.

Tableau 7.—Nature du délit d'après l'âge des détenus lors de l'admission.

Sur les 1,547 détenus admis, 301 ou 20.0 p. 100 avaient vingt ans ou moins. L'année précédente, le pourcentage était de 20.4 p. 100; en 1946, il était de 20.0 p. 100, et en 1945, de 21.1 p. 100.

Au total, 647 soit 41·8 p. 100 des détenus admis avaient de 21 à 29 ans. L'année précédente, le pourcentage était de 44·5. Ainsi 61·8 p. 100 de tous les détenus admis n'avaient pas encore atteint 30 ans; tandis que l'année précédente 64·9 p. 100 comptaient moins de 30 ans. Comme les années précédentes, 87·3 p. 100 des crimes commis par les adolescents de moins de 20 ans, portaient atteinte au droit et à la propriété, tandis que 83 p. 100 des crimes commis par ceux de 21 à 29 ans, portaient aussi atteinte au droit et à la propriété. Dans tous les groupes d'âges au-dessous de 50 ans, la plupart des condamnations sont pour vols avec effraction, et pour vols effectués avec violence ou à main armée. Le nombre des vols avec effraction a diminué de 19·0 p. 100, car de 547 en 1946, il est tombé à 459 en 1947. En revanche, le nombre des vols avec ou sans armes, a augmenté de 13·6 p. 100, car de 213 en 1946, il est monté à 242 en 1947.

Tableau 8.—Âge à l'admission; classement d'après l'état d'activité antérieur à l'incarcération.

Des 1,547 détenus, 793 ou 51·3 p. 100 avaient un emploi à l'époque où ils ont commis leur crime, tandis que 734 ou 37·4 p. 100 chômaient. L'année précédente, 49·7 p. 100 avaient un emploi. De tous les chômeurs, 390 soit 53 p. 100, étaient sans emploi depuis trois mois, et 128 soit 17·4 p. 100 avaient été sans emploi pendant une période de 3 à 6 mois. De tous les détenus en chômage, 172 ou 23·4 p. 100 avaient moins de 21 ans, et 325 ou 44·3 p. 100 avaient de 21 à 29 ans.

Tableau 9.—Occupation antérieurement au délit.

Des 793 qui avaient un emploi avant d'être envoyés au pénitencier, 45·0 p. 100 étaient soit des manœuvres, soit des employés des manufactures ou des services de transport, tandis que 32·0 p. 100 travaillaient sur des fermes, ou bien à des constructions, ou encore au service des personnes.

Pour plus amples renseignements sur l'occupation des détenus avant leur incarcération, voir le tableau 26.

Tableaux 10 et 11.—Nombre de personnes à charge et état civil.

Sur les 1,547 détenus admis, 1,001 ou 64·7 p. 100 n'avaient personne à leur charge. Quant aux 546 autres, la moyenne des personnes à leur charge était de 2·1.

Sur les 1,547 détenus admis, 946 ou 61·2 p. 100 étaient célibataires, 481 ou 31·0 p. 100 étaient mariés, et 120 ou 7·8 p. 100 étaient veufs ou divorcés.

Tableaux 12 à 16.—Origine ethnique.

Ces tableaux indiquent l'origine ethnique des détenus admis, la nature de leur délit, leur casier judiciaire, leur état civil, et leur degré d'instruction.

Les 1,547 détenus représentent 31 groupes ethniques. C'est là un précieux renseignement, car il permet d'étudier les caractéristiques des différents groupes ethniques dont se compose la population. On trouvera ici, le taux par 10,000 de chaque groupe ethnique. Ce taux est resté le même pour toutes les races, excepté pour les Russes, dont le taux de 2·3 par 10,000 en 1946 s'est élevé à 8·2 en 1947.

Comparativement aux chiffres de 1946, 33·3 p. 100 des détenus d'ascendance britannique, étaient mariés.

Sur tous les détenus, 77·0 p. 100 avaient fréquenté l'école primaire, 16·2 p. 100, l'école secondaire, et 2·5 p. 100 l'université.

Tableau 15.—Ce tableau indique la nature du délit d'après l'origine raciale.

Chez tous les groupes ethniques, la grande majorité des infractions ont été commises contre le droit et la propriété. Sur les détenus condamnés pour homicide involontaire et pour meurtre, 46.4 p. 100 étaient d'origine britannique, et 28.5 p. 100 d'origine française. Sur les 57 détenus trouvés coupables d'infractions à la loi de l'opium et des drogues narcotiques, 52.6 p. 100 étaient d'origine britannique, et 37.0 p. 100 appartenant à des races européennes.

Tableau 16.—Ce tableau met en parallèle l'origine raciale et le casier judiciaire.

Un fait retiendra l'attention de tous les criminalistes: les condamnés qui nous arrivent chaque année, ont de mauvais antécédents judiciaires. Sur les 31 races représentées, six seulement avaient un casier judiciaire intact. Voici d'après les principaux groupes raciaux, le pourcentage des récidivistes condamnés au pénitencier; il montre qu'on n'a pas encore trouvé la solution du problème posé par le récidivisme: Anglais 77.5; Irlandais 81.4; Écossais 80.0; Français 78.7; races européennes 80.0; asiatiques 88.0; nègres 80.0; Indiens de l'Amérique du Nord et métis 80.0 p. 100.

CHIFFRE APPROXIMATIF DE LA POPULATION PAR GROUPE ETHNIQUE AU CANADA, 1947

Origine ethnique	Population 1 ^{er} juin 1945	Détenus admis dans les pénitenciers	Taux par 10,000 de chaque race
Toutes les races.....	12, 119, 000	1, 547	1.3
Britanniques.....	5, 923, 000	697	1.2
Anglais.....	3, 085, 500	294	1.0
Irlandais.....	1, 310, 000	215	1.6
Écossais.....	1, 449, 400	178	1.2
Autres.....	79, 000	10	1.3
Français.....	3, 766, 100	488	1.3
Européennes.....	5, 744, 900	290	0.5
Allemands.....	490, 600	47	1.0
Autrichiens.....	39, 000	6	1.5
Belges.....	31, 700	4	1.3
Bulgares.....	3, 300		
Danois.....	40, 000	4	1.0
Finlandais.....	42, 500	6	1.4
Grecs.....	12, 100	2	1.7
Hollandais.....	226, 300	21	0.9
Hongrois.....	57, 200	8	1.4
Islandais.....	22, 000	1	0.5
Italiens.....	118, 700	21	1.8
Lithuaniens.....	8, 200		
Norvégiens.....	106, 900	4	0.4
Polonais.....	176, 300	28	1.6
Roumains.....	25, 900	6	2.3
Russes (races de l'U.R.S.S.).....	89, 300	73	8.2
Suédois.....	89, 500	9	1.0
Tchèques et Slovaques.....	45, 300	4	0.9
Ukrainiens.....	423, 800	43	1.0
Yougoslaves.....	22, 200	2	0.9
Autres (non spécifiés).....	7, 000	1	0.1
Asiatiques.....	74, 500	8	1.1
Chinois.....	33, 100	4	0.9
Hindous (Indes orientales).....	1, 500		
Japonais.....	24, 500	1	0.4
Syriens.....	12, 400	3	2.4
Autres.....	3, 000		
Indiens.....	161, 700	34	2.1
Juifs.....	177, 300	12	0.7
Nègres.....	23, 300	18	7.7
Autres races.....	8, 500		
Races non spécifiées.....	4, 900		

Tableaux 17 à 22.—Lieu de naissance.

Sur les 1547 détenus admis, 89·4 p. 100 sont nés au Canada, 4·0 p. 100 en Grande-Bretagne, 2·0 p. 100 aux États-Unis, 4·0 p. 100 en Europe, et 0·6 p. 100 hors de l'Europe.

Soixante dix-neuf p. 100 vivaient dans des centres urbains, au moment de la perpétration de leur crime.

Alors que 55·4 p. 100 ont des parents nés au Canada, 13·0 p. 100 ont des parents nés en Angleterre, 17·7 p. 100 ont des parents d'origine étrangère, et 13·9 p. 100 ont des parents dont l'un ou l'autre seulement est né à l'étranger.

Les dossiers signalent que 12·7 p. 100 sont intempérants, tandis que 4·3 p. 100 sont toxicomanes.

Des détenus nés hors du Canada, 85·5 p. 100 avaient vécu au Canada pendant 15 ans ou plus.

Ci-après, nous avons dressé un tableau indiquant le pourcentage de délits commis par les hommes ayant un emploi, et par les hommes sans emploi.

Nature du délit	Travailleurs	Chômeurs
	Pourcentage	Pourcentage
Contre la paix et l'ordre public.....	26·6	73·4
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	41·2	58·8
Contre les mœurs et la décence.....	53·2	46·8
Contre la personne et la réputation.....	72·0	28·0
Contre le droit et la propriété.....	49·2	50·8
Portant sur des contrefaçons.....	66·7	33·3
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	100·0

Tableau 27.—Salaire hebdomadaire des détenus.

Sur les 1,547 détenus admis, 7·4 p. 100 gagnaient moins de vingt piastres par semaine, 33·7 p. 100 entre vingt et trente piastres, 46·2 p. 100 entre trente et cinquante piastres, et 11·0 p. 100 cinquante piastres et plus.

Tableau 30.—Condamnations antérieures et degré d'instruction.

Les détenus illettrés ont une moyenne de condamnation antérieures s'élevant à 3·3; ceux qui savent lire seulement, 1·8; ceux qui possèdent une instruction ordinaire, 5; ceux qui ont fréquenté l'école secondaire, 5·3; ceux qui ont fréquenté l'Université, 4·5.

Le nombre total des incarcérations antérieures des 1,220 récidivistes dans nos diverses maisons pénitentiaires est le suivant: dans les prisons 5,492; dans les maisons de correction, 2,710; dans les pénitenciers, 3,920. En tout, 12,122 incarcérations antérieures, avec une moyenne de 3·8 ans pour la durée des séjours.

Sur les détenus ayant déjà été écroués, 35 avaient passé par des hôpitaux d'aliénés, 15 par des sanatoriums, et 109 par des institutions non pénitentiaires.

Tableaux 48 à 53.—Détenues admises.

Cette série de tableaux indique le nombre de détenues reçues au pénitencier au cours de l'année, la nature de leurs délits, leur âge au moment de leur arrivée, la durée de leur peine, et leur casier judiciaire.

Le nombre des détenues arrivées cette année, a augmenté de 37, soit 5 de plus que l'an passé.

Voici leurs délits: crimes d'incendie (6); infractions à la Loi de l'opium et des drogues narcotiques (5); homicides involontaires (4); vols (6); Une femme comptait moins de 19 ans. La moyenne des peines est de 3 ans et 9 mois; une femme a été condamnée à la détention à perpétuité.

Sur les 37 détenues, 24 p. 100 étaient célibataires, 60 p. 100 mariées, et 16 p. 100 veuves ou divorcées.

Cinq seulement des 37 détenues ne sont pas nées au Canada.

Dix-huit avaient un casier judiciaire 105 avaient passé soit par la prison, soit par les maisons de correction ou les pénitenciers.

Tableaux 54 à 57.—Détenus libérés.

Cette année on a libéré 1,465 détenus, soit une augmentation de 15·0 p. 100 sur l'an dernier. De ce nombre, 166 ou 11·3 p. 100 avaient moins de 21 ans; 713 ou 48·8 p. 100, avaient de 21 à 29 ans; 442 ou 30·1 p. 100 de 30 à 40 ans; 144 ou 9·8 comptaient 40 ans et plus.

Sur les 1,465 libérés, 1,075 ou 73·4 p. 100 ont été élargis à l'expiration de leur peine, 326 ou 22·3 p. 100, mis en liberté conditionnelle; 36 ou 2·5 p. 100, graciés; 6 déportés; 4 envoyés à des hôpitaux d'aliénés; 14 sont morts alors qu'ils purgeaient leur sentence.

Le nombre total des années passées en détention par ces personnes libérées s'élèvent à 2,232, soit une moyenne de 1·5 année pour chacune.

Tableaux 61 à 72.—Jeunes détenus.

Le groupe des jeunes gens jusqu'à vingt ans intéresse vivement les criminologistes, car il se compose entièrement de jeunes personnes trouvées coupables de crimes ou de méfaits assez graves pour nécessiter la détention dans les pénitenciers. Ces tableaux présentent certaines caractéristiques du groupe et donnent des renseignements sommaires sur les antécédents sociaux des intéressés d'après l'âge, la race, la naissance, l'état mental, le délit commis, et le casier judiciaire.

Sur les 301 jeunes gens envoyés au pénitencier au cours de l'année, 123 ou 40·8 p. 100 avaient un emploi à l'époque de leur crime; deux allaient à l'école et quatre n'avaient jamais travaillé. Soixante pour cent des détenus sans emploi à l'époque de leur crime chômaient depuis moins de trois mois.

Comme c'était le cas pour les adultes, les jeunes employés dans les manufactures, la construction, le transport, le service des personnes, et les gros ouvrages, ont fourni le plus gros contingent de détenus; les manœuvres formaient le groupe le plus nombreux.

L'étude des délits révèle que 87·0 p. 100 des crimes juvéniles se sont commis contre le droit et la propriété; ce pourcentage comprend 52 p. 100 de vols avec effraction, et 21 p. 100 de vols effectués avec ou sans armes.

Deux jeunes gens étaient coupables d'homicide involontaire, et trois de viol.

Cent quarante détenus ont reçu des sentences simples; 140, des sentences concomitantes; 13, des sentences cumulatives. Neuf ont reçu des coups de fouet en plus des sentences imposées.

Sur les 301 détenus admis, 207 ou 68·7 p. 100 avaient un casier judiciaire. Le pourcentage des récidivistes dans chaque groupe d'âges était le suivant: moins de 16 ans, aucun; 16 ans, 75·0; 17 ans, 43·0; 18 ans, 70·0; 19 ans, 67·0; 20 ans, 90·0.

Sur les 301 jeunes détenus, 87 p. 100 avaient suivi un cours d'instruction primaire, 10 p. 100 avaient fréquenté l'école secondaire. Neuf étaient mariés et trois étaient divorcés.

TABLEAU 1.—ADMISSIONS ET LIBÉRATIONS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1948

	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Détenus écroués au 31 mars 1947..	T. 3,752	480	1,127	785	249	327	368	416
	H. 3,695	480	1,127	729	249	327	367	416
	F. 57			56			1	
Admissions—								
Détenus admis durant l'année et non transférés.....	H. 1,387	239	422	280		87	144	215
	F. 10			10				
Détenus reçus des autres pénitenciers (admis durant l'année).....	H. 160	16	1	2	127	11	2	1
	F. 27			27				
Total des détenus admis durant l'année et non transférés..	H. 1,547	255	423	282	127	98	146	216
	F. 37			37				
Détenus reçus des autres pénitenciers (avant le 1er avril 1947).....	H. 91	10	1	8	57	15		
	F. 1			1				
Détenus admis durant l'année et transférés.....	H. 160	1	3	154		3		
	F. 27	1	7			2	2	15
Détenus reçus des autres pénitenciers et transférés (admis durant l'année).....	H. 4			1	3			
	F.							
Total des admissions.....	T. 1,867	266	434	483	187	118	148	231
	H. 1,802	265	427	445	187	116	146	216
	F. 65	1	7	38		2	2	15
Libérations—								
Elargissements.....	H. 1,465	227	449	206	134	135	142	172
	F. 20			20				
Détenus transférés (admis durant l'année).....	H. 164		3	155	3	3		
	F. 27	1	7			2	2	15
Détenus transférés (admis avant le 1er avril 1947).....	H. 91		3	80	8			
	F. 1						1	
Total des libérations.....	T. 1,768	228	462	461	145	140	145	187
	H. 1,720	227	455	441	145	138	142	172
	F. 48	1	7	20		2	3	15
Détenus écroués au 31 mars 1948..	T. 3,851	518	1,099	807	291	305	371	460
	H. 3,777	518	1,099	735	291	305	371	460
	F. 74			74				

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE DÉLITS ET D'ACCUSATIONS

Nature du délit	Total	Unité de délit		Pluralité de délits		Rupture de ban	Rupture de ban plus accusation
		Accusa-tion unique	Accusa-tions multiples	Accusa-tion unique	Accusa-tions multiples		
Total.....	1,547	870	137	314	210	6	4
Délits contre la paix et l'ordre public..	15	8		6	1		
Port d'armes clandestin.....	1			1			
Possession illégale d'armes à feu..	9	3		5	1		
Possession illégale d'explosifs.....	4	4					
Autres.....	1	1					
Délits contre l'application de la Loi et l'administration de la justice..	34	17		6	7	4	
Évasion ou tentative d'évasion....	19	9		6	4		
Parjure.....	4	1			3		
Rupture de ban.....	5	1				4	
Illégalement en liberté.....	3	3					
Autres.....	3	3					
Délits contre les mœurs et la décence.	124	89	9	20	6		
Sodomie et tentative de sodomie..	9	8		1			
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	41	2	12	2		
Participation à des délits d'adolescents.....	10	9	1				
Actes et tentatives d'attentat aux mœurs.....	24	12	5	4	3		
Inceste.....	19	14	1	3	1		
Tentative d'inceste.....	1	1					
Fait de vivre de la prostitution....	2	2					
Proxénétisme et tentative de proxénétisme.....	2	2					
Délits contre la personne et la réputation.....	147	105	8	27	6		1
Rapt.....	1	1					
Avortement et tentative d'avortement.....	2	1	1				
Voies de fait ordinaire.....	2			2			
Attentat à la pudeur.....	10	8	1	1			
Attentat contre les femmes.....	7	5	1	1			
Voies de fait suivies de blessures.	9	7		2			
Voies de fait avec intention de vol.	24	16	2	6			
Voies de fait sur un agent de la paix en service.....	1			1			
Bigamie.....	3	2			1		
Connaissance charnelle.....	19	16		3			
Tentative de connaissance charnelle.....	5	2	2	1			
Infliction et tentative d'infliction de blessures graves.....	2		1	1			
Mise en danger de mort.....	2	1		1			
Homicide involontaire.....	26	25		1			
Meurtre.....	2	2					
Tentative de meurtre.....	5	3		1	1		
Complicité après le meurtre.....	1	1		1			
Viol.....	10	5		2	2		1
Tentative de viol.....	8	5		2	1		
Décharge d'arme à feu avec intention criminelle.....	2	1		1			
Tentative de suicide.....							
Blessures avec intention criminelle.....	6	5			1		
Refus de pourvoir.....							
Délits contre le droit de la propriété..	1,221	651	120	255	190	2	3
Crime et tentative de crime d'incendie.....	34	32		2			
Vol avec effraction.....	401	177	47	95	81	1	
Effraction avec intention criminelle.....	58	42	4	8	4		
Tentative d'effraction.....	11	9		2			
Conspiration.....	8	6		1	1		

TABLEAU 2.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE DÉLITS ET D'ACCUSATIONS—*Fin*

Nature du délit	Total	Unité de délit		Pluralité de délits		Rupture de ban	Rupture de ban plus accusation
		Accusa-tion unique	Accusa-tions multiples	Accusa-tion unique	Accusa-tions multiples		
Délits contre le droit et la propriété— <i>Fin</i>							
Réclamation accompagnée de me-naces (extorsion, chantage)...	1	1					
Faux semblant et fraude.....	39	15	9	5	10		
Faux.....	37	5	8	8	15		1
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	25	3	6	4	12		
Possession d'instruments de cam-briolage.....	12	5		5	2		
Recel.....	46	27	5	8	5		1
Vol qualifié.....	15	10	4		1		
Vol avec violence.....	101	64	3	28	6		
Vol à main armée.....	141	60	8	46	26		1
Tentative de vol.....	2	2					
Vol de bestiaux.....	2	2					
Tentative de vol à main armée...	7	2	1	3		1	
Vol.....	159	112	14	19	14		
Vol de courrier.....	2	1		1			
Vol d'automobile.....	96	55	10	18	13		
Dommage à la propriété.....	21	19		2			
Vol de bicyclette.....	3	2	1				
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3	3					
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	3	3					

TABLEAU 4.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Nature du délit	Total	Simple	Simple avec fouet	Concomitante	Concomitante avec fouet	Cumulative	Cumulative avec fouet	Concomitante et cumulative	Concomitante et cumulative avec fouet	Simple avec amende	Concomitante avec amende	Cause remise	Cause remise avec peine
Total	1,547	808	26	539	10	54	2	41	4	36	13	5	9
Délits contre la paix et l'ordre public	15	3		5		2							
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice	34	14		8		1		2		1		5	2
Délits contre les mœurs et la décence	124	50	6	18	1	3	1	2	1	35	7		
Violation de la loi de l'opium et des drogues	57	9		4		1		1		35	7		
Inceste	19	9	5	2	1	1	1						
Autres	48	32	1	12		1		1	1				
Délits contre la personne et la réputation	147	100	6	27	4	3	1	4	1		1		
Connaissance charnelle	19	16		2									
Homicide involontaire	26	25		2				1					
Meurtre	2	2											
Viol	10	9	2	3	1								
Autres	90	53	4	23	3	3		3	1		1		
Délits contre le droit et la propriété	1,221	630	14	481	5	45		32	2		5		7
Vol avec effraction	401	173		204		11		11					2
Effraction avec intention criminelle	53	4		16									
Faux semblant et fraude	39	16		18		2		3					
Faux	37	4		30		1		1					1
Émission et tentative d'émission de faux documents	25	3		20				1					
Recel	40	25		15		2		3					1
Vol qualifié et vol avec violence	101	54	9	28		7							
Vol à main armée	141	57		54	2	12		6	2		3		1
Vol	159	111	4	38		4		6					
Vol d'automobile	96	53	1	38		3		6			1		
Autres	118	93		19	1	1		1			1		2
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie	3	3											
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada— Au Canada	3	3											

TABLEAU 5.—DURÉE DE LA PEINE D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Durée de la peine	Total	Premier délit (aucune condamnation antérieure)	Total avec condamnation antérieure	Condamnation antérieure						
				Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total	1,547	327	1,220	396	112	54	133	299	61	165
2 ans	659	132	527	201	56	15	51	109	15	80
Plus de 2 ans et moins de 3 ans	102	19	83	33	5	5	14	12	5	9
3 ans	328	57	271	74	21	14	35	68	18	41
Plus de 3 ans et moins de 4 ans	19	3	16	2	4		5			4
4 ans	127	26	101	33	5	4	10	35	5	9
Plus de 4 ans et moins de 5 ans	9	2	7	1	2		1		1	2
5 ans	123	37	86	21	8	3	10	29	6	9
6 ans	33	7	26	4	0	1	2	9	2	2
7 ans	66	17	49	14	1	7	2	19	3	3
8 ans	16	3	13	3	1	1	2	3	1	2
9 ans	1	1								
10 ans	23	9	14	5		1		6	1	1
Plus de 10 ans et moins de 12 ans	4	2	2					2		
12 ans et moins de 15 ans	13	4	9	2	1	3	1	1	1	
15 ans et moins de 20 ans	6	3	3	1				2		
20 ans et moins de 25 ans	10	3	7	1	1			1	2	2
25 ans et plus										
A perpétuité	6	2	4	1				1	1	1
Peine capitale commuée en emprisonnement à perpétuité	1		1		1					
Rupture de ban, moins de 2 ans	1		1					1		
Rupture de ban, plus de 2 ans										

TABLEAU 6.—GENRE DE PEINE, PAR PÉNITENCIER

	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,547	255	423	282	127	98	146	216
Simple.....	808	173	180	141	70	49	60	135
Simple avec fouet.....	26		7	6	2	1	3	7
Concomitante.....	539	71	203	82	37	34	77	35
Concomitante avec fouet.....	10		2	3	2	1	2	
Cumulative.....	54	6	11	16	8	7	2	4
Cumulative avec fouet.....	2		1	1				
Concomitante et cumulative.....	41	2	11	16	6	1		5
Concomitante et cumulative avec fouet.....	4			2				2
Simple avec amende.....	36	1	1	9		3	2	20
Concomitante avec amende.....	13	1	4		1	1		6
Cause remise.....	5	1	1	1		1		1
Cause remise avec peine.....	9		2	5	1			1

TABLEAU 7.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS L'ÂGE DES DÉTENUS LORS DE L'ADMISSION

Nature du délit	Total	Moins de 16 ans													
		Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus
Total.....	1,547	2	15	42	75	100	67	357	200	221	140	150	51	32	5
Délits contre la paix et l'ordre public.....	15					1		7	4	2			1	6	
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	34		1	2		3	3	12	5	4	3	1			
Délits contre les mœurs et la décence.....	124			1	1	2	2	10	18	21	19	34	10	6	
Violation de la loi de l'opium et des drogues.....	57							7	12	15	5	12	4	2	
Inceste.....	19								1	2	5	7	2	2	
Autres.....	48			1	1	2	2	3	5	4	9	15	4	2	
Délits contre la personne et la réputation.....	147		1	1	5	10	5	26	27	19	17	18	10	7	1
Connaissance charnelle.....	19							2	7	1	4	1	2	2	
Homicide involontaire.....	28				2			6	5	5	3	3	1	1	
Meurtre.....	2					1							1		
Viol.....	10		1	1	2	8	4	15	14	11	10	13	6	4	1
Autres.....	90		1	1	2	1	1	3	1	2		1			
Délits contre le droit et la propriété.....	1,221	2	13	38	69	84	57	302	236	174	99	95	29	19	4
Vol avec effraction.....	401	1	5	18	26	32	18	107	86	61	24	16	6	1	
Effraction avec intention criminelle.....	58		1		2	4	6	16	15	7	3	3			1
Faux semblant et fraude.....	39					1	1	1	9	7	8	11	1	1	
Faux.....	37			1		1	2	6	6	10	4	2	5		
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	25							2	6	3	6	7	1		
Recel.....	46				2	4		6	12	11	2	7	2		
Vol qualifié et vol avec violence.....	101			2	3	15	8	30	20	14	5	4			
Vol à main armée.....	141		1	7	15	9	6	54	21	12	11	5			
Vol.....	159		1	3	5	9	7	35	29	21	15	21	7	6	
Vol d'automobile.....	96	1	5	5	8	7	7	31	17	9	5	1			
Autres.....	118			2	8	3	2	14	15	19	16	18	7	11	3
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3										1	1	1		
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada.....															
Au Canada.....	3									1	1	1			

TABLEAU 8.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ANTÉRIEURE À L'INCARCÉRATION

Âge à l'admission	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Rentiers	Total des chômeurs	Période de chômage						
							Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarée
Total.....	1,547	793	3	17	734	390	128	84	46	34	31	21
Moins de 16 ans.....	2	2
16 ans.....	15	6	9	6	2
17 ans.....	42	11	1	2	28	17	4	6	1
18 ans.....	75	34	2	39	23	10	2	1	1
19 ans.....	100	40	60	36	9	8	2	4	4	1
20 ans.....	67	30	1	36	25	6	3	1	1	1
21 à 24 ans.....	357	160	4	193	108	28	22	13	9	7	6
25 à 29 ans.....	290	152	1	5	132	69	25	12	12	4	7	3
30 à 34 ans.....	221	119	2	100	45	17	14	6	6	8	4
35 à 39 ans.....	140	89	51	24	11	4	3	4	4	1
40 à 49 ans.....	150	93	1	56	26	13	8	3	4	1	1
50 à 59 ans.....	51	30	21	11	1	4	2	2	1
60 à 69 ans.....	32	24	1	7	1	3	1	2
70 ans et plus.....	5	3	2	1	1

TABLEAU 9.—GENRE D'EMPLOI ANTÉRIEUR AU DÉLIT, D'APRÈS L'ÂGE À L'ADMISSION

Genre d'emploi	Total	Moins de 16 ans													
		16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et plus	
Total.....	1,547	2	15	42	75	100	67	357	290	221	140	150	51	32	5
Agriculture.....	84	1	5	7	9	15	14	10	6	14	3
Pêche, chasse et piégeage.....	7	1	2	1	1	1	1
Industrie forestière.....	34	1	1	3	9	7	7	3	3	1
Industrie minière.....	16	1	4	3	3	5	5
Industrie manufacturière.....	108	1	2	9	3	4	17	23	16	16	20	4
Industrie du bâtiment.....	74	1	6	1	3	17	14	11	11	12	1
Transport et communication.....	121	2	2	11	6	33	18	18	14	12	3	2
Commerce.....	41	1	1	1	4	11	8	5	6	4
Finance et assurance.....	3	1	1
Administration des affaires publiques.....	13	1	2	5	2	2	1
Carrières professionnelles.....	20	1	1	4	1	7	3	1	2
Amusements et sports.....	13	2	2	2	4	2	1
Domesticité.....	96	2	2	4	3	21	23	16	11	11	1	2
Lessivage, dégraissage, teinture.....	4	1	1	1	1
Travail de bureau.....	36	1	2	1	9	7	2	5	5	3	1
Mancouvres.....	127	1	3	4	8	9	8	30	26	16	9	8	4	1
Étudiants.....	2	1	1
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	17	2	2	4	5	2	1	1
Chômeurs.....	731	9	28	39	60	36	191	132	100	49	56	22	7	2

TABLEAU 10.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Age à l'admission	Total	Aucune personne à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Total.....	1,547	1,001	217	134	98	43	20	9	11	7	7
Moins de 16 ans.....	2	2									
16 ans.....	15	14	1								
17 ans.....	42	37	3	1		1					
18 ans.....	75	62	8	1		1	1	1			1
19 ans.....	100	92	2	3	3						
20 ans.....	67	62	3	2							
21 à 24 ans.....	357	271	40	31	12	2	1				
25 à 29 ans.....	290	177	42	33	20	5	2	1	1		
30 à 34 ans.....	221	117	38	28	20	10	5	1		1	1
35 à 39 ans.....	140	55	24	20	17	11	2	3	6	2	
40 à 49 ans.....	150	70	33	9	12	8	5	3	2	3	5
50 à 59 ans.....	51	27	10	4	3	4	1		2		
60 à 69 ans.....	32	13	10	2	2	1	3			1	
70 ans et plus.....	5	2	3								

TABLEAU 11.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Age à l'admission	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
Total.....	1,547	946	481	34	86
Moins de 16 ans.....	2	2			
16 ans.....	15	15			
17 ans.....	42	42			
18 ans.....	75	71	4		
19 ans.....	100	98	2		2
20 ans.....	67	63	3		1
21 à 24 ans.....	357	278	68	1	10
25 à 28 ans.....	290	161	113	2	14
30 à 34 ans.....	221	100	101	2	18
35 à 39 ans.....	140	44	79	7	10
40 à 49 ans.....	150	49	69	10	22
50 à 59 ans.....	51	16	20	6	9
60 à 69 ans.....	32	7	19	6	
70 ans et plus.....	5	2	3		

TABLEAU 12.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT DES DÉTENUS PAR PÉNITENCIER

Origine ethnique	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,547	255	423	282	127	98	146	216
Anglais.....	294	62	27	85	44	8	25	43
Irlandais.....	215	44	31	54	20	18	21	27
Écossais.....	178	62	7	32	11	17	20	29
Gallois.....	10		1	1		1	3	5
Français.....	488	61	320	45	22	15	14	11
Autrichiens.....	6		1		1	1	3	
Belges.....	4	1	2					1
Tchécoslovaques.....	4			1			1	2
Danois.....	4						3	1
Hollandais.....	21	5	1	7		3	4	1
Finlandais.....	6		1		1	1	1	2
Allemands.....	47	3	3	10	3	6	14	8
Grecs.....	2			1		1		
Hongrois.....	8		2	2	2		2	
Islandais.....	1						1	
Italiens.....	21	1	8	5	1	1	3	2

TABLEAU 12.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT DES DÉTENUS PAR PÉNITENCIER

Fin—

Origine ethnique	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Yougoslaves.....	2			1			1	
Norvégiens.....	4				1	1	1	1
Polonais.....	28	2	2	6	7	4	1	6
Roumains.....	6		2	1	1			2
Russes.....	73		3	10	1	3	2	54
Suédois.....	9	1	1		1		3	3
Ukrainiens.....	43	1	6	6	6	11	7	6
Juifs.....	12	1	3	2	3	2		1
Espagnols.....	1			1				
Chinois.....	4				1			3
Japonais.....	1						1	
Syriens.....	3	1	1				1	
Nègres.....	18	9	2	4			2	1
Métis.....	18				1	5	9	3
Indiens de l'Amérique du Nord.....	16	1		8			3	4

TABLEAU 13.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÉTAT CIVIL

Origine ethnique	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
Total.....	1,547	946	481	34	86
Anglais.....	294	161	99	8	26
Irlandais.....	215	115	76	7	17
Écossais.....	178	104	52	7	15
Gallois.....	10	8	2		
Français.....	488	356	120	4	8
Autrichiens.....	6	5	1		
Belges.....	4	3	1		
Tchécoslovaques.....	4	3	1		
Danois.....	4	2	2		
Hollandais.....	21	11	7		3
Finlandais.....	6	6			
Allemands.....	47	33	10		4
Grecs.....	2	1	1		
Hongrois.....	8	6	2		
Islandais.....	1	1			
Italiens.....	21	14	7		
Yougoslaves.....	2	1	1		
Norvégiens.....	4	2	1		1
Polonais.....	28	17	10	1	
Roumains.....	6	2	2		2
Russes.....	73	21	46	1	5
Suédois.....	9	6	3		
Ukrainiens.....	43	27	13	1	2
Juifs.....	12	6	4	1	1
Espagnols.....	1	1			
Chinois.....	4		2	1	1
Japonais.....	1	1			
Syriens.....	3	1	2		
Nègres.....	18	7	10		1
Métis.....	18	13	4	1	
Indiens de l'Amérique du Nord.....	16	12	2	2	

TABLEAU 14.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Origine ethnique	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	1,547	48	39	1,191	252	17
Anglais.....	204	3	3	203	78	7
Irlandais.....	215	5	1	153	52	4
Écossais.....	178	2	2	125	46	3
Gallois.....	10	5	5
Français.....	488	9	7	450	20	2
Autrichiens.....	6	4	2
Belges.....	4	4
Tchécoslovaques.....	4	4
Danois.....	4	1	2	1
Hollandais.....	21	17	4
Finlandais.....	6	1	1	4
Allemands.....	47	39	8
Grecs.....	2	2
Hongrois.....	8	6	2
Islandais.....	1	1
Italiens.....	21	1	19	1
Yougoslaves.....	2	1	1
Norvégiens.....	4	2	2
Polonais.....	28	3	16	9
Roumains.....	6	5	1
Russes.....	73	20	15	33	5
Suédois.....	9	6	3
Ukrainiens.....	43	4	33	6
Juifs.....	12	8	3	1
Espagnols.....	1	1
Chinois.....	4	1	1	2
Japonais.....	1	1
Syriens.....	3	3
Nègres.....	18	2	16
Métis.....	18	1	1	15	1
Indiens de l'Amérique du Nord.....	16	3	12	1

TABLEAU 15.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS L'ORIGINE ETHNIQUE

Nature du délit	Total	Anglais	Irlandais	Écossais	Gallois	Français	Autrichiens	Belges	Bulgares	Tchécoslovaques	Danois	Hollandais	Finlandais	Allemands	Grecs	Hongrois	Islandais	Italiens	Yougoslaves	Lithuaniens	Norvégiens	Polonais	Roumains	Russes	Sténois	Ukrainiens	Juifs	Espagnols	Portugais	Chinois	Japonais	Hindous	Arméniens	Syriens	Tures	Nègres	Mexicains	Philippins	Indiens (Am. du N.)	Métis	
Total.....	1,547	294	215	178	10	488	6	4	...	4	4	21	6	47	2	8	1	21	2	...	4	28	6	73	9	43	12	1	...	4	1	...	3	...	18	...	16	18			
Délits contre la paix et l'ordre public.....	15	2	4	1	...	2	1	...	2	2	1	...	
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	34	6	9	4	...	11	2	...	2	
Délits contre les mœurs et la décence.....	124	30	22	10	1	29	1	3	...	4	3	1	4	...	7	3	...	2	1	2	1		
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	9	13	7	1	3	1	1	...	3	3	1	3	...	6	3	...	2	1		
Inceste.....	19	6	2	7	1	...	1	1	1	1	
Autres.....	48	15	7	3	...	19	1	...	1	2	...	
Délits contre la personne et la réputation.....	147	28	28	21	...	37	2	1	2	...	1	5	...	2	2	3	1	3	...	4	2		
Connaissance charnelle.....	19	3	5	2	...	4	2	...	1	2	...	2	...	1	1	1	...	
Homicide involontaire.....	26	7	2	3	...	8	2	1	1	1	1		
Meurtre.....	2	1	1	
Viol.....	10	2	3	2	...	2	1	...
Autres.....	90	15	18	14	...	23	2	1	3	...	2	1	6	2	3	
Délits contre le droit et la propriété.....	1,221	227	151	141	9	409	5	4	...	4	4	13	5	37	2	7	1	18	2	...	3	23	6	64	6	28	7	1	...	2	1	...	3	...	14	...	10	14			
Vol avec effraction.....	401	64	52	50	4	163	1	2	3	4	1	9	2	1	1	10	1	...	2	3	2	2	3	9	1	3	...	5	3		
Effraction avec intention criminelle.....	58	7	7	9	1	25	1	3	...	1	...	2	1	1	
Faux semblant et fraude.....	39	16	4	4	1	7	1	
Faux.....	37	13	5	4	...	9	1	2	
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	25	8	2	3	...	7	1	1	
Recel.....	46	14	6	4	...	10	2	1	
Vol qualifié et vol avec violence.....	101	15	11	13	1	33	1	...	2	...	1	1	1	
Vol à main armée.....	141	27	16	13	1	43	...	1	...	1	...	2	...	2	...	2	...	3	1	1	
Vol.....	159	31	25	19	...	59	1	1	...	1	...	2	...	5	...	1	...	1	1	
Vol d'automobile.....	96	16	14	14	...	36	...	2	1	...	2	...	1	
Autres.....	118	16	9	8	1	17	1	3	...	2	1	
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3	...	1	1	1	
Infractions aux règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	3	1	...	1	1	

TABLEAU 16.—ORIGINE ETHNIQUE: CLASSEMENT D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Origine ethnique	Total	Aucune condamnation antérieure	Total des détenus avec condamnations antérieures	Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison-et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,547	327	1,220	396	112	54	133	299	61	165
Anglais.....	294	66	228	65	30	10	37	39	16	31
Irlandais.....	215	40	175	48	23	4	15	48	11	26
Écossais.....	178	37	141	44	10	6	13	36	9	23
Gallois.....	10	2	8	3				4		1
Français.....	488	104	384	155	21	14	43	101	8	42
Autrichiens.....	6		6	3				3		
Belges.....	4	2	2		1					1
Bulgares.....				1				1		
Tchécoslovaques.....	4	2	2	2				1		
Danois.....	4	1	3					2		
Hollandais.....	21	2	19	5	3	2	2	2		5
Finlandais.....	6	3	3		2			1		
Allemands.....	47	8	39	10	4	1	5	10	3	6
Grecs.....	2		2					1		
Hongrois.....	8	3	5	1	1		2	1		
Islandais.....	1	1								
Italiens.....	21	3	18	7		1	2	5	2	1
Yougoslaves.....	2		2	1						1
Lithuaniens.....								1		
Norvégiens.....	4	1	3	1			1	1		
Polonais.....	28	6	22	4	4	2	3	3	2	4
Roumains.....	6	5	1	2	2			1		
Russes.....	73	19	54	16	2	10	1	15	2	8
Suédois.....	9	3	6	2			1	2		1
Ukrainiens.....	43	9	34	6	5		2	10	3	8
Juifs.....	12	1	11	4	2		1	2		2
Espagnols.....	1		1							1
Portugais.....					1			2		
Chinois.....	4	1	3					1		
Japonais.....	1		1							
Hindous.....										
Arméniens.....										
Syriens.....	3		3	2				1		
Turcs.....										
Nègres.....	18	4	14	2		2	3	4	2	1
Mexicains.....										
Philippins.....										
Métis.....	18	5	13	7		1		4		1
Indiens de l'Amérique du Nord.....	16	3	13	5	1	1	1		3	2

TABLEAU 17.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS RURAUX ET URBAINS

Pays natal	Total		Détenus ruraux		Détenus urbains		Non désignés	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Total.....	1,547	100-00	300	19-39	1,218	78-74	29	1-87
Canada.....	1,382	89-35	256	16-56	1,098	70-98	28	1-81
Angleterre.....	29	1-87	3	0-19	26	1-68		
Irlande.....	9	0-59	1	0-06	8	0-53		
Écosse.....	14	0-90			14	0-90		
Galles.....	3	0-19			3	0-19		
Possessions britanniques.....	1	0-06	1	0-06				
États-Unis.....	34	2-21	6	0-39	27	1-76	1	0-06
Autriche.....	5	0-32	3	0-19	2	0-13		
Belgique.....	1	0-06			1	0-06		
Tchécoslovaquie.....	3	0-19			3	0-19		
Finlande.....	2	0-13	2	0-13				
Yongrie.....	4	0-25	1	0-06	3	0-19		
Italie.....	2	0-13			2	0-13		
Yougoslavie.....	1	0-06			1	0-06		
Norvège.....	3	0-19			3	0-19		
Pologne.....	13	0-84	3	0-19	10	0-65		
Roumanie.....	2	0-13			2	0-13		
Russie.....	30	1-96	23	1-50	7	0-46		
Suède.....	3	0-19	1	0-06	2	0-13		
Ukraine.....	3	0-19			3	0-19		
Chine.....	2	0-13			2	0-13		
Turquie.....	1	0-06			1	0-06		

TABLEAU 18.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS ET PAYS D'ORIGINE DES PARENTS

Pays natal	Total	Père et mère canadiens	Père et mère britanniques	Père et mère étrangers	Père canadien Mère britannique	Père britannique Mère canadienne	Père canadien Mère étrangère	Père étranger Mère canadienne	Père britannique Mère étrangère	Père étranger Mère britannique
Total.....	1,547	857	201	274	48	61	40	41	12	13
Canada.....	1,382	847	144	185	46	61	36	41	11	11
Angleterre.....	29		28		1					
Irlande.....	9		8	1						
Écosse.....	14		14							
Galles.....	3		3							
Possessions britanniques.....	1		1							
États-Unis.....	34	9	2	17	1		3		1	1
France.....				5						
Autriche.....	5									
Belgique.....	1									1
Bulgarie.....										
Tchécoslovaquie.....	3			3						
Danemark.....										
Hollande.....										
Finlande.....	2			2						
Allemagne.....										
Grèce.....										
Hongrie.....	4			4						
Islande.....										
Italie.....	2			2						
Yougoslavie.....	1			1						
Lithuanie.....										
Norvège.....	3			3						
Pologne.....	13	1		11			1			
Roumanie.....	2			2						
Russie.....	30			30						
Suède.....	3			3						
Ukraine.....	3			3						
Espagne.....										
Suisse.....										
Chine.....										
Japon.....	2		1	1						
Syrie.....										
Turquie.....	1			1						
Mexique.....										

TABLEAU 20.—LIEU DE NAISSANCE ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Pays natal	Total	Sachant lire	Détenus illettrés seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	1,547	48	39	1,191	252	17
Canada.....	1,382	25	34	1,096	211	16
Angleterre.....	29			15	14	
Irlande.....	9			5	4	
Écosse.....	14			8	5	1
Galles.....	3			1	2	
Possessions britanniques.....	1			1		
États-Unis.....	34			25	9	
France.....						
Autriche.....	5	2		3		
Belgique.....	1			1		
Bulgarie.....						
Tchécoslovaquie.....	3			2	1	
Danemark.....						
Hollande.....						
Finlande.....	2	1		1		
Allemagne.....						
Grèce.....						
Hongrie.....	4			3	1	
Islande.....						
Italie.....	2			2		
Yougoslavie.....	1			1		
Lithuanie.....						
Norvège.....	3			2	1	
Pologne.....	13	1	2	8	2	
Roumanie.....	2			2		
Russie.....	30	17	3	9	1	
Suède.....	3			3		
Ukraine.....	3	1		1	1	
Espagne.....						
Suisse.....						
Chine.....						
Japon.....	2	1		1		
Syrie.....						
Turquie.....	1			1		
Mexique.....						

TABLEAU 21.—ORIGINE ETHNIQUE ET LIEU DE NAISSANCE

Origine ethnique	Total	Canada	Grande-Bretagne, Irlande et possessions britanniques	États-Unis	Europe	Asie	Autres
Total.....	1,547	1,382	56	34	72	3	
Anglais.....	204	255	31	7		1	
Flandais.....	215	198	10	7			
Écossais.....	178	159	13	6			
Gallois.....	10	8	2				
Français.....	488	482		6			
Autrichiens.....	6	4			2		
Belges.....	4	3			1		
Bulgares.....							
Tchécoslovaques.....	4	2			2		
Danois.....	4	4					
Hollandais.....	21	19		1	1		
Finlandais.....	6	4			2		
Allemands.....	47	40		3	4		
Grecs.....	2	2					
Hongrois.....	8	3			5		
Islandais.....	1	1					
Italiens.....	21	18		1	2		
Yougoslaves.....	2	1			1		
Lithuaniens.....							
Norvégiens.....	4	2			2		
Polonais.....	28	20		1	7		
Roumains.....	6	5			1		
Russes.....	73	46			26	1	
Suédois.....	9	4		1	4		
Ukrainiens.....	43	32			11		
Juifs.....	12	11			1		
Espagnols.....	1	1					
Portugais.....							
Chinois.....	4	3				1	
Japonais.....	1	1					
Hindous.....							
Arméniens.....							
Syriens.....	3	3					
Turcs.....							
Nègres.....	18	17		1			
Mexicains.....							
Philippins.....							
Métis.....	18	18					
Indiens de l'Amérique du Nord.....	16	16					

TABLEAU 22.—LIEU DE NAISSANCE DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA ET DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA

Pays natal	Total		Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus	Non désignés
	Nombre	Pourcentage					
Total.....	165		4	7	3	141	10
Angleterre.....	29					23	6
Irlande.....	9					8	1
Écosse.....	14			1		12	1
Galles.....	3			1		2	
Possessions britanniques.....	1		1				
États-Unis.....	34		2	4		27	1
France.....							
Autriche.....	5					5	
Belgique.....	1					1	
Bulgarie.....							
Tchécoslovaquie.....	3					3	
Danemark.....							
Hollande.....							
Finlande.....	2					2	
Allemagne.....							
Grèce.....							
Hongrie.....	4					4	
Islande.....							
Italie.....	2					2	
Yougoslavie.....	1					1	
Lithuanie.....							
Norvège.....	3					3	
Pologne.....	13			1	1	10	1
Roumanie.....	2				1	1	
Russie.....	30				1	29	
Suède.....	3					3	
Ukraine.....	3					3	
Espagne.....							
Suisse.....							
Chine.....							
Japon.....	2		1			1	
Syrie.....							
Turquie.....	1					1	
Mexique.....							

TABLEAU 23.—CITOYENNETÉ DES DÉTENUS NÉS EN DEHORS DU CANADA ET DURÉE DE LEUR SÉJOUR AU CANADA AVANT LEUR ADMISSION AU PÉNITENCIER

Citoyenneté	Total		Moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus	Non désignés
	Nombre	Pourcentage					
Total.....	165	100.00	4	7	3	141	10
Aubains.....	66	42.95	3	4	2	57	
Naturalisés.....	40	24.36			1	37	2
Sujets britanniques de naissance.—Au Canada depuis plus de 5 ans.....	58	32.05		3		47	8
Sujets britanniques de naissance.—Au Canada depuis moins de 5 ans.....	1	.64	1				

TABLEAU 24.—NATURE DU DÉLIT: CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ANTÉRIEURE À L'INCARCÉRATION

Nature du délit	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Période de chômage							
					Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total.....	1,547	793	3	17	734	390	129	84	46	34	31	21
Contre la paix et l'ordre public.....	15	4		1	10	5			3	2		
Contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	34	14			20	9	3	4			1	3
Contre les mœurs et la décence.....	124	66		3	55	17	12	12	5	4	3	2
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	17		3	37	11	10	8	1	2	3	2
Inceste.....	19	18			1			1				
Autres.....	48	31			17	6	2	3	4	2		
Délits contre la personne et la réputation.....	147	106			41	23	7	5	2	1	2	1
Connaissance charnelle.....	19	16			3	3						
Homicide involontaire.....	26	20			6	3			1			1
Meurtre.....	2	2										
Vol.....	10	9			1		1					
Autres.....	90	59			31	17	5	5	1	1	2	
Contre le droit et la propriété.....	1,221	598	3	13	607	336	106	62	36	27	25	15
Vol avec effraction.....	401	174		4	223	123	37	18	13	12	8	12
Effraction avec intention crim.....	58	28			29	10	7	5	2	2	3	
Faux semblant et fraude.....	39	26	1		12	6	1	4		1		
Faux.....	37	23			14	11	1		1		1	
Emission de faux documents.....	25	13			12	6	3				3	
Recel.....	43	22			21	14	6	3			1	
Vol qualifié et vol avec violence.....	101	40	1	1	59	33	9	7	4	4	1	
Vol à main armée.....	141	67		3	71	43	16	5	5	1	2	
Vol.....	159	77		3	85	44	19	10	3	3	3	1
Vol d'automobiles.....	96	53	1		42	23	4	3	5	1	1	
Autres.....	118	80		1	37	16	6	7	3	3		2
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3	2			1			1				
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	3	3										

TABLEAU 25.—NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE D'APRÈS L'ACTIVITÉ ANTÉRIEURE À L'INCARCÉRATION

Nombre de personnes à charge	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Période de chômage							
					Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total.....	1,547	793	3	17	734	390	128	84	46	34	31	21
Sans personnes à charge.....	1,002	449	2	14	537	282	94	58	36	24	25	18
Total des détenus ayant des personnes à charge.....	545	344	1	3	197	108	34	26	10	10	6	3
Un.....	217	119		2	96	48	18	19	5	3	2	1
Deux.....	134	86		1	47	28	10	2	1	3	2	1
Trois.....	98	65	1		32	19	2	3	3	2	2	1
Quatre.....	43	33			10	7	1	1		1		
Cinq.....	10	14			5	2	2		1			
Six.....	9	8			1	1						
Sept.....	11	9			2	1		1				
Huit à dix.....	7	6			1		1					
Plus de dix.....	7	4			3	2				1		

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT À L'INCARCÉRATION

Occupation	Total	Dorchester	Saint-Vincent de Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	1,547	255	423	282	127	98	146	216
Étudiants.....	2				1			1
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	17	4	6	3				4
Chômeurs.....	731	123	225	98	25	54	84	122
Agriculture.....	84	6	8	12	2	2	8	46
Cultivateurs.....	10	2	5	1		2		
Jardiniers.....	1			1				
Ouvriers agricoles.....	72	4	3	10	2		8	45
Aviculteurs.....	1							1
Pêche, chasse, piégeage.....	7	5						
Pêcheurs.....	6	5					1	
Chasseurs, piégeurs.....	1						1	
Exploitation forestière.....								
Bûcherons.....	34	18		5	5			6
Mines.....	16	2	2	3	2	1	6	
Chargeurs.....	1			1				
Mineurs (charbon).....	7	1					6	
Mineurs (autres).....	7	1	2	2	1	1		
Contremaîtres.....	1			1				
Manufactures.....	40	7	11	10	6	1	1	4
Boulangers.....	6	1	3	1				1
Tabatiers.....	1			1				
Aide-machinistes.....	1			1				
Conservateurs, sauteurs et empaqueteurs de viande.....	1							1
Bouchers, abatteurs.....	5	1	2		2			
Fabricants de beurre et de fromage.....	2		1		1			
Fourreurs.....	2		1	1				
Préposés de machines.....	4		1	1	1		1	
Tisserands.....	3	2		1				
Inspecteurs de laine filée.....	2	1	1					
Tailleurs.....	6	1	2	1	2			
Chauffeurs.....	2			1		1		
Fabricants de meubles.....	1	1						
Ebénistes.....	2			1				1
Papetiers.....	2			1				1
Imprimerie, édition et reliure.....	9		2	6	1			
Éditeurs, rédacteurs.....	1			1				
Contremaîtres.....	2			2				
Linotypistes.....	1		1					
Relieurs.....	1				1			
Imprimeurs, apprentis.....	3			3				
Critiques littéraires, employés de journaux.....	1		1					
Travail des métaux.....	50	2	26	12	8	1		1
Contremaîtres.....	1							1
Forgerons.....	2			1		1		
Chaudronniers.....	1			1				
Ouvriers en acier.....	4	1	1		2			
Machinistes.....	15		3	4	3			
Préposés de tour.....	1		1					
Fabricants de matrice.....	2			1	1			
Mécaniciens.....	13		12	1				
Pressiers.....	2				2			
Ferbantiers.....	6	1	3	2				
Riveurs.....	1		1					
Soudeurs.....	2			2				
Métaux précieux et galvanoplastie.....								
Bijoutiers, horlogers, réparateurs.....	2						2	
Appareils électriques.....	5		1	2	2			
Pressiers.....	1			1				
Réparateurs de radios électriques.....	4		1	1	2			
Produits minéraux non-métalliques.....								
Ouvriers en amiante.....	1				1			
Peintres et vernisseurs.....	1			1				
Construction.....	77	10	22	23	13	3	2	4
Contremaîtres.....	4	2			2			
Aide-machinistes.....	1			1				
Briqueurs.....	11	2	2	4		2	1	
Charpentiers.....	21	2	3	6	3			2
Cimentiers.....	3		1					2
Électriciens.....	9	2		1	3			

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUÉS ANTÉRIEUREMENT À L'INCARCÉRATION
—Suite

Occupation	Total	Dorchester	Saint-Vincent de Paul	Kingston	Collin's Bay,	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Construction—fin								
Peintres.....	22	1	7	7	5	1	1	
Plâtriers.....	2	1		1				
Plombiers.....	7		4	3				
Transport, communication, et entreposage								
Régisseurs.....	9	1	3	3	1	1		
Chauffeurs.....	1		1					
Préposé aux messageries.....	1			1				
Expéditeur.....	1				1			
Chef de train.....	2	1		1				
Chauffeurs.....	1			1				
Serre-freins.....	2		1			1		
Navigation	12	3	4	1	1			3
Grasseurs.....	1		1					
Captaines.....	1		1					
Marins, hommes de pont, matelots.....	5		1		1			3
Chauffeurs.....	1			1				
Débardeurs.....	4	3	1					
Transport routier	96	15	22	21	10	8	16	4
Réparateurs de bâtiments.....	2			1			1	
Chauffeurs privés, d'autobus, de taxi.....	15	2	6	2		2	3	
Chauffeurs de camions.....	59	11	14	14	8	3	6	3
Conducteurs d'attelage.....	3					2	1	
Livreurs.....	1	1						
Mécaniciens automobilistes.....	11		2	4	2	1	2	
Contremâtres, surveillants, camionnage.....	1						1	
Garagistes—propriétaires, gérants.....	2						1	1
Garagistes: contremâtres, surveillants, aides.....	2	1					1	
Communication								
Poseurs de lignes.....	2	1					1	
Entreposage et emmagasinage								
Expéditeurs.....	1			1				
Commerce	39	3	10	6	4	1	7	8
Commerçants.....	8	1	2	2			1	2
Colporteurs.....	2		2					
Acheteurs.....	1						1	
Solliciteurs.....	1	1						
Vendeurs.....	26	1	6	4	3	1	5	6
Afficheurs.....	1				1			
Finance, assurance	3		1	2				
Agents de change et courtiers en valeurs.....	1			1				
Agents d'assurance.....	1			1				
Agents financiers.....	1		1					
Administration publique et défense	13	3		1	2	2	3	2
Employés des services publics.....	1						1	1
Armée.....	6			1	2	2	1	
Marine.....	3	1					1	1
Aviation.....	3	2					1	
Carrières professionnelles	20		3	4	5	3	2	3
Travailleurs religieux.....	1					1		
Médecins, chirurgiens.....	1							1
Garde-malades graduées.....	1			1				
Professeurs de danse, de musique.....	1				1		1	
Ingénieurs civils, sanitaires.....	4				1	2		1
Ingénieurs mécaniciens, maritimes.....	4		3	1				
Comptables.....	4				2		1	1
Journalistes.....	1			1				
Hommes de science.....	2			1	1			
Autres carrières professionnelles.....	1				1			
Amusements et sports	13	1	3	5	1	2	1	
Acteurs.....	3		1		1		1	
Amateurs de sports.....	3			2		1		
Placiers.....	4	1	1	1		1		
Musiciens.....	1			1				
Quilleurs.....	2		1	1				
Service de personnes	96	15	22	26	16	9	3	5
Restaurateurs, propriétaires de café.....	3	1			1	1		
Concierges.....	2		1			1		

TABLEAU 26.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT À L'INCARCÉRATION
—Fin

Occupation	Total	Dorchester	Saint-Vincent de Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Service de personnes—fin								
Garçons de restaurant.....	19		6	7	3			3
Garçon d'hôtel.....	1			1				
Portiers.....	1	1						
Gardiens.....	6		3	2				1
Hôteliers.....	2		1					1
Coiffeurs.....	5		2			2		
Boulangers.....	2			1		1		
Cuisiniers.....	40	8	7	9	11	3	2	
Domestiques.....	2	1	1					
Infirmiers.....	10	3	1	4	1	1		
Ouvrages divers.....	1						1	
Serviteurs.....	2			2				
Blanchisseurs, dégraisseurs, teinturiers.....	4		1				2	1
Presseurs.....	1		1					
Dégraisseurs et teinturiers.....	3						2	1
Travail de bureau.....	36	4	14	10	4	3	1	
Teneurs de livres.....	14	1	6	3	2	1	1	
Commis.....	22	3	8	7	2	2		
Manceuvres.....	127	32	37	27	17	7	6	2

TABLEAU 27.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE SALAIRE HEBDOMADAIRE DES DÉTENUS LORS DE LEUR DERNIER EMPLOI

Nature du délit	Total	Moins de \$5	\$5 à \$10	\$10 à \$15	\$15 à \$20	\$20 à \$30	\$30 à \$40	\$40 à \$50	\$50 à \$75	\$75 et plus	Détenus n'ayant jamais travaillé	Détenus à leur compte
Total.....	1,547	3	4	33	75	522	480	235	140	31	21	3
Contre la paix et l'ordre public.....	15			1		5	3	4	1		1	
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	34			1	1	17	5	7	3			
Contre les mœurs et la décence.....	124	1		1	7	43	40	17	10	3	2	
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57			1	2	17	19	9	4	3	2	
Inceste.....	19					6	9	3	1			
Autres.....	48	1			5	20	12	5	5			
Contre la personne et la réputation.....	147			2	4	48	42	31	16	2		2
Connaissance charnelle.....	19			1	1	6	7	4				1
Homicide involontaire.....	26					10	6	5	4	1		
Meurtre.....	2					1				1		
Viol.....	10					6	3	1				
Autres.....	90			2	3	25	26	21	12			1
Contre le droit et la propriété.....	1,221	2	4	28	63	409	389	176	107	24	18	1
Vol avec effraction.....	401		2	10	19	147	133	49	33	3	5	
Effraction avec intention criminelle.....	58				3	24	18	8	5			
Faux semblant et fraude.....	39					6	13	7	9	4		
Faux.....	37			1	2	8	11	7	5	3		
Émission de faux documents.....	25	1			1	5	6	7	3	2		
Recel.....	46				1	14	12	11	6	1	1	
Vol qualifié et vol avec violence.....	101			3	2	22	42	18	10		4	
Vol à main armée.....	141			1	3	38	50	23	12	1	3	1
Vol.....	159		1	6	9	55	43	24	12	6	3	
Vol d'automobiles.....	96			5	6	36	27	12	6	3	1	
Autres.....	118	1	1	2	17	54	25	10	6	1	1	
Concernant les billets de banque et la monnaie fausse.....	3						1		1	1		
Contre les règlements concernant la défense du Canada—	3								2	1		
Au Canada.....	3								2	1		

TABLEAU 28.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION

Nature du délit	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	1,547	48	39	1,191	252	17
Contre la paix et l'ordre public.....	15			13	2	
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	34		1	29	4	
Contre les mœurs et la décence.....	124	4	5	82	27	6
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	1	1	35	17	3
Inceste.....	19	2	2	14	1	
Autres.....	48	1	2	33	9	3
Contre la personne et la réputation.....	147	6	3	120	18	
Connaissance charnelle.....	19		2	14	3	
Homicide involontaire.....	26	2		22	2	
Meurtre.....	2			2		
Viol.....	10			9	1	
Autres.....	90	4	1	73	12	
Contre le droit et la propriété.....	1,221	38	20	945	201	8
Vol avec effraction.....	401	6	7	328	59	1
Effraction avec intention criminelle.....	58		1	52	5	
Faux semblant et fraude.....	39			21	15	3
Faux.....	37		1	21	12	3
Émission de faux documents.....	25			18	6	1
Recel.....	46			33	13	
Vol qualifié et vol avec violence.....	101	2	3	80	16	
Vol à main armée.....	141			112	29	
Vol.....	159	7	1	126	25	
Vol d'automobile.....	96	2		83	11	
Autres.....	118	21	16	71	10	
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3		1	2		
Contre les règlements concernant la défense du Canada.....	3					3
Au Canada.....	3					3

TABLEAU 29.—DEGRÉ D'INSTRUCTION: CLASSEMENT D'APRÈS LA LANGUE PARLÉE

Degré d'instruction	Total	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Anglais et langue maternelle	Anglais, français et langue maternelle	Langue maternelle seulement
Total.....	1,547	821	135	388	178	23	2
Illettrés.....	48	15	8	24	1
Détenus sachant lire seulement.....	39	16	1	3	19
École primaire.....	1,191	580	134	345	111	20	1
École secondaire.....	252	198	28	24	2
Université.....	17	12	4	1

TABLEAU 30.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Condammations antérieures	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,220	36	30	943	196	15
Un.....	257	14	11	195	32	5
Deux.....	186	5	5	153	22	1
Trois.....	168	6	7	120	33	2
Quatre.....	125	2	5	95	22	1
Cinq.....	108	3	84	21
Six à dix.....	248	5	1	191	46	5
Onze à quinze.....	80	1	65	13	1
Seize à vingt.....	28	22	6
Plus de vingt.....	20	1	18	1

TABLEAU 31.—NATURE DU DÉLIT ET ÉTAT CIVIL

Nature du délit	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés séparés
Total.....	1,547	946	481	34	86
Contre la paix et l'ordre public.....	15	10	3	2
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	34	20	11	3
Contre les mœurs et la décence.....	124	59	46	8	11
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	23	25	2	7
Inceste.....	19	2	14	2	1
Autres.....	48	34	7	4	3
Contre la personne et la réputation.....	147	75	54	11	7
Connaissance charnelle.....	19	7	9	1	2
Homicide involontaire.....	26	12	8	5	1
Meurtre.....	2	1	1
Viol.....	10	4	5	1
Autres.....	90	51	32	3	4
Contre le droit et la propriété.....	1,221	781	362	15	63
Vol avec effraction.....	401	289	92	2	18
Effraction avec intention criminelle.....	58	44	11	1	2
Faux semblant et fraude.....	39	5	28	1	5
Faux.....	37	16	17	1	3
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	25	10	9	2	4
Receel.....	46	25	16	5
Vol qualifié et vol avec violence.....	101	69	26	1	5
Vol à main armée.....	141	99	39	1	2
Vol.....	159	106	41	4	8
Vol d'automobiles.....	96	73	18	5
Autres.....	118	45	65	2	6
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3	1	2
Contre les règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	3	3

TABLEAU 32.—SALAIRE HEBDOMADAIRE LORS DU DERNIER EMPLOI ET ÉTAT CIVIL

Salaire hebdomadaire	Total		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
	Nombre	Pourcentage				
Total.....	1,547	100.00	946	481	34	86
Moins de \$5.....	3	0.19	2	1		
\$5 à \$10.....	4	0.26	4			
\$10 à \$15.....	33	2.13	27	5		1
\$15 à \$20.....	75	4.85	51	21	2	1
\$20 à \$30.....	522	33.75	358	132	6	26
\$30 à \$40.....	480	31.03	301	140	10	29
\$40 à \$50.....	235	15.19	113	99	6	17
\$50 à \$75.....	140	9.05	62	62	6	10
\$75 et plus.....	31	2.00	10	16	4	1
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	21	1.36	17	3		1
Détenus à leur compte.....	3	0.19	1	2		

TABLEAU 33.—ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTÉRIEUR À LA CONDAMNATION ET ÉTAT CIVIL

État d'activité antérieur à la condamnation	Total		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
	Nombre	Pourcentage				
Total.....	1,547	100.00	946	481	34	86
Travailleurs.....	793	51.26	416	316	23	38
Étudiants.....	3	0.19	3			
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	17	1.10	13	3		1
Total des chômeurs.....	734	47.45	514	162	11	47
Moins de 3 mois.....	390	25.22	276	88	5	21
3 à 6 mois.....	128	8.27	87	29	2	10
6 à 12 mois.....	84	5.43	56	22	3	3
1 à 2 ans.....	46	2.97	32	7		7
2 à 3 ans.....	34	2.20	25	7	1	1
3 ans et plus.....	31	2.00	24	5		2
Non déclarés.....	21	1.36	14	4		3

TABLEAU 34.—NATURE DU DÉLIT D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Nature du délit	Total	Aucune condamnation antérieure	Total	Condamnations antérieures						
				Prison seulement	Maison de correction seulement	Pénitencier seulement	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total.....	1,547	327	1,220	396	112	54	133	299	61	165
Contre la paix et l'ordre public.....	15	1	14	6	1			3		4
Contre l'application de la Loi et l'administration de la justice.....	34	6	28	13	4	2	4	5		
Contre les mœurs et la décence.....	124	30	94	28	7	4	10	30	4	11
Violation de la Loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	4	53	10	3	1	5	19	4	11
Inceste.....	19	11	8	4	2			2		
Autres.....	48	15	33	14	2	3	5	9		
Contre la personne et la réputation.....	147	59	88	42	14	5	7	9	2	9
Connaissance charnelle.....	19	9	10	5	2		2	1		
Homicide involontaire.....	26	16	10	5	3			1		1
Meurtre.....	2	1	1		1					
Viol.....	10	2	8	6		1			1	
Autres.....	90	31	59	26	8	4	5	7	1	8
Contre le droit et la propriété.....	1,221	229	992	305	86	42	112	251	55	141
Vol avec effraction.....	401	40	361	106	23	15	50	96	20	51
Effraction avec intention criminelle.....	58	3	55	16	10	1	2	14	4	8
Faux semblant et fraude.....	39	5	34	11	3	1	5	4		9
Faux.....	37	5	32	7	2		3	11	3	6
Emission de faux documents.....	25	4	21	7		3	1	8	1	1
Recel.....	46	9	37	8	5	1	4	8	6	5
Vol qualifié et vol avec violence.....	101	36	65	28	4	1	10	18	1	3
Vol à main armée.....	141	53	88	33	12	4	8	14	8	9
Vol.....	159	28	131	33	8	3	15	33	8	31
Vol d'automobile.....	96	13	83	33	13	1	7	17	1	11
Autres.....	118	33	85	23	6	12	7	28	2	7
Concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3	1				1		1		
Contre les règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	3	1	2	2						

TABLEAU 35.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET DURÉE DES PEINES

Condammations antérieures	Total	Moins d'un mois	Nombre de condamnations			Prison			Maison de correction	Pénitencier
			1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans		
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,220	44	65	68	126	188	182	198	259	90
Une.....	257	37	40	38	55	54	23	7	3
Deux.....	186	7	19	21	32	38	36	22	11
Trois.....	168	6	4	18	37	40	38	22	3
Quatre.....	125	1	13	26	28	32	21	4
Cinq.....	108	2	4	8	16	34	35	9
Six à dix.....	248	2	4	21	34	48	103	36
Onze à quinze.....	80	4	3	11	45	17
Seize à vingt.....	28	1	5	10	12
Plus de vingt.....	20	1	1	9	9

TABLEAU 36.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES À UNE INSTITUTION DE DÉTENTION

Condammations antérieures	Nombre de personnes antérieurement condamnées		Nombre de condamnations		Prison	Maison de correction	Pénitencier
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage			
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,220	100-00	2,042	100-00	989	479	574
Une.....	267	21-07	258	12-64	168	48	42
Deux.....	186	15-24	249	12-19	128	71	60
Trois.....	168	13-77	284	13-91	135	76	73
Quatre.....	125	10-25	225	11-02	111	51	63
Cinq.....	108	8-85	221	10-82	89	62	70
Six à dix.....	248	20-33	521	25-52	232	116	173
Onze à quinze.....	80	6-56	173	8-47	78	32	63
Seize à vingt.....	28	2-29	64	3-13	28	13	23
Plus de vingt.....	20	1-64	47	2-30	20	10	17

TABLEAU 37.—DURÉE DES PEINES ANTÉRIEURES

Condammations antérieures	Nombre de personnes antérieurement condamnées		Nombre de condamnations		Prison	Maison de correction	Pénitencier
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage			
Total des détenus ayant déjà purgé des peines.....	1,220	100-00	2,042	100-00	989	479	574
Moins d'un mois.....	44	3-60	44	2-15	43	1
1 à 3 mois.....	65	5-33	67	3-28	63	4
3 à 6 mois.....	68	5-57	70	3-43	60	10
6 à 12 mois.....	126	10-33	137	6-71	102	34	1
1 à 2 ans.....	188	15-41	242	11-85	139	68	35
2 à 3 ans.....	182	14-92	295	14-45	135	76	84
3 à 5 ans.....	198	16-23	381	18-66	155	88	138
5 à 10 ans.....	259	21-23	600	29-38	222	152	226
10 ans et plus.....	90	7-38	206	10-09	70	47	89

TABLEAU 38.—CONDAMNATIONS PRÉCÉDENTES ET L'ÉTAT D'ACTIVITÉ ANTERIEUR AUX CONDAMNATIONS

Condammations antérieures	Total	Travail- leurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé								
					Total des chô- meurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total des détenus ayant subi des condamnations antérieures.....	1,220	591	3	14	612	308	107	70	44	33	30	20
Une.....	257	143	2	1	111	63	22	10	10	3	3	2
Deux.....	186	92	3	91	47	16	7	8	7	1	5
Trois.....	168	88	1	1	78	45	10	9	5	4	2
Quatre.....	125	60	1	64	31	11	11	2	5	3	1
Cinq.....	108	58	1	49	25	8	1	3	4	6	2
Six à dix.....	248	107	4	137	63	26	17	10	6	9	6
Onze à quinze.....	80	32	48	22	7	8	5	1	3	2
Seize à vingt.....	28	6	3	19	9	4	4	1	1
Plus de vingt.....	20	5	15	3	3	3	1	2	1	2

TABLEAU 39.—CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ET LE DOMICILE AVANT LA CONDAMNATION

Condammations antérieures	Total	Travail- leurs	Chômeurs	Domicile rural			Domicile urbain			Domicile non indiqué		
				Total	Travail- leurs	Chômeurs	Total	Travail- leurs	Chômeurs	Total	Travail- leurs	Chômeurs
Total des détenus ayant purgé des peines antérieures.....	1,220	591	629	204	116	88	992	473	519	24	2	22
A la prison seulement.....	396	163	233	95	51	44	290	111	179	11	1	10
A la maison de correction seulement.....	112	76	36	14	9	5	98	67	31
Au pénitencier seulement.....	54	34	20	15	14	1	37	20	17	2	2
A la prison et à la maison de correction.....	133	72	61	18	9	9	111	62	49	4	1	3
A la prison et au pénitencier.....	299	131	168	52	26	26	242	105	137	5	5
A la maison de correction et au pénitencier.....	61	32	29	2	1	1	59	31	28
A la prison, à la maison de correction et au pénitencier.....	165	81	82	8	6	2	155	77	78	2	2

TABLEAU 40.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Condammations antérieures	Total	Aucune personne à charge	Total des détenus ayant des personnes à charge	Nombre de personnes à charge								
				Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Condammations antérieures.....	1,220	804	416	177	111	69	29	14	3	5	5	3
Une.....	257	178	79	28	23	13	8	4	1	1	1
Deux.....	186	127	59	19	15	8	8	4	2	1	2
Trois.....	168	103	65	24	23	10	3	2	1	1	1
Quatre.....	125	81	44	21	11	9	3
Cinq.....	108	74	34	16	9	5	1	1	1	1
Six à dix.....	248	154	94	48	22	20	2	1	1
Onze à quinze.....	80	51	29	14	8	3	1	3
Seize à vingt.....	28	19	9	5	1	3
Plus de vingt.....	20	17	3	2	1

TABLEAU 41.—CASIER JUDICIAIRE ET NOMBRE DE CONDAMNATIONS

Condammations antérieures	Total	Nombre de condamnations								
		Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six à dix	Onze à quinze	Seize à vingt	Plus de vingt
Total des détenus ayant purgé des peines antérieures.....	1,220	257	186	168	125	108	248	80	28	20
A la prison seulement.....	396	169	78	45	32	15	42	11	3	1
A la maison de correction seulement.....	112	47	36	15	5	5	3	1
Au pénitencier seulement.....	54	39	10	2	2	1
A la prison et à la maison de correction.....	133	20	33	25	17	29	5	2	2
A la prison et au pénitencier.....	209	2	28	47	42	31	90	38	12	9
A la maison de correction et au pénitencier.....	61	13	16	8	11	12	1
A la prison, à la maison de correction et au pénitencier.....	165	1	10	13	27	71	24	11	8

TABLEAU 42.—CASIER JUDICIAIRE ET SÉJOUR DANS UNE INSTITUTION NON PÉNALE

Condammations antérieures	Total	Détenus n'ayant pas séjourné dans une institution non pénale	Détenus ayant séjourné dans une institution non pénale	Détenus ayant séjourné		
				Hôpital des maladies mentales	Hôpital pour tuberculeux	Autres institutions non pénales
Total des détenus ayant purgé une peine antérieure..	1,220	1,061	159	35	15	109
A la prison seulement.....	396	353	43	9	7	27
A la maison de correction seulement.....	112	95	17	1	2	14
Au pénitencier seulement.....	54	51	3	3
A la prison et à la maison de correction.....	133	108	25	4	1	20
A la prison et au pénitencier.....	290	266	33	14	2	17
A la maison de correction et au pénitencier.....	61	52	9	1	8
A la prison, à la maison de correction et au pénitencier.....	165	136	29	6	3	20

TABLEAU 43.—NATURE DU DÉLIT ET MŒURS

Nature du délit	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Non-toxicomanes				Toxicomanes			
					Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants
Total.....	1,547	292	1,058	197	1,481	276	1,015	190	66	16	43	7
Délits contre la paix et l'ordre public.	15	2	13	15	2	13
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	34	5	24	5	34	5	24	5
Délits contre les mœurs et la décence	124	24	84	16	87	9	65	13	37	15	19	3
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	17	37	3	21	2	19	36	15	18	3
Incesto.....	19	1	16	2	19	1	16	2
Autres.....	48	6	31	11	47	6	30	11	1	1
Délits contre la personne et la répu- tation.....	147	24	103	20	145	24	101	20	2	2
Connaissance charnelle.....	19	2	15	2	19	2	15	2
Homicide involontaire.....	26	2	21	3	26	2	21	3
Meurtre.....	2	2	2	2
Viol.....	10	1	8	1	10	1	8	1
Autres.....	90	17	59	14	88	17	57	14	2	2
Délits contre le droit et la propriété.	1,221	237	828	156	1,194	236	806	152	27	1	22	4
Vol avec effraction.....	401	79	268	54	392	79	280	53	9	8	1
Effraction avec intention crimi- nelle.....	58	8	38	12	57	8	38	11	1	1
Faux prétexte et fraude.....	39	5	28	6	38	5	27	6	1
Faux.....	37	4	23	10	37	4	23	10
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	25	22	3	25	22	3
Recel.....	46	7	34	5	46	7	34	5
Vol qualifié et vol avec violence.	101	12	77	12	101	12	77	12
Vol à main armée.....	141	29	108	4	139	29	106	4	2	2
Vol.....	159	28	98	33	150	27	92	31	9	1	6	2
Vol d'automobile.....	96	17	70	9	94	17	68	9	2	2
Autres.....	118	48	62	8	115	48	59	8	3	3
Délits concernant les billets de ban- que et la fausse monnaie.....	3	3	3	3
Infractions aux règlements concer- nant la défense du Canada— Au Canada.....	3	3	3	3

TABLEAU 44.—CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET MŒURS

Condammations antérieures	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants	Total	Absti- nents	Tem- pé- rants	Intem- pé- rants
Une.....	257	59	174	24	255	59	172	24	2	2
Deux.....	186	50	118	18	185	50	117	18	1	1
Trois.....	168	33	117	18	165	32	117	16	3	1	2
Quatre.....	125	22	84	19	121	21	81	19	4	1	3
Cinq.....	108	13	78	17	99	13	71	15	9	7	2
Six à dix.....	248	32	175	41	234	28	165	41	14	4	10
Onze à quinze.....	80	10	50	20	61	5	37	19	19	5	13	1
Seize à vingt.....	28	5	11	12	21	2	7	12	7	3	4
Plus de vingt.....	20	3	8	9	14	1	6	7	6	2	2	2

TABLEAU 45.—CLASSEMENT DES DÉTENUS D'APRÈS L'ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL

État physique	Total		Normaux	Anormaux
	Nombre	Pourcentage		
Total.....	1,547	100-00	1,510	37
Aucun défaut physique.....	1,495	96-64	1,464	31
Total des détenus ayant des défauts physiques.....	52	3-36	46	6
Défectuosités organiques.....	23	1-50	21	2
Défectuosité de la vue.....	6	0-40	4	2
Défectuosité de l'ouïe.....	1	0-06	1
Défectuosité de la langue.....	5	0-32	5
Difformité.....	1	0-06	1
Bras amputé.....	2	0-13	1	1
Jambe amputée.....	3	0-19	3
Main mutilée.....	5	0-32	4	1
Pied mutilé (boiteux).....	5	0-32	5
Hernie.....	1	0-06	1

TABLEAU 46.—NATURE DU DÉLIT ET ÉTAT MENTAL

Nature du délit	Total	Normaux	Anormaux
Total.....	1,547	1,510	37
Délits contre la paix et l'ordre public.....	15	15
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice..	34	33	1
Délits contre les mœurs et la décence.....	124	120	4
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	57	56	1
Inceste.....	19	18	1
Autres.....	48	46	2
Délits contre la personne et la réputation.....	147	139	8
Connaissance charnelle.....	19	17	2
Homicide.....	26	25	1
Meurtre.....	2	2
Viol.....	10	10
Autres.....	90	85	5
Délits contre le droit et la propriété.....	1,221	1,198	23
Vol avec effraction.....	401	395	6
Effraction avec intention criminelle.....	58	57	1
Faux prétexte et fraude.....	39	39
Faux.....	37	35	2
Émission et tentative d'émission de faux documents.....	25	25
Recel.....	46	46
Vol qualifié et vol avec violence.....	101	100	1
Vol à main armée.....	141	141
Vol.....	159	157	2
Vol d'automobile.....	96	96
Autres.....	118	107	11
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....	3	2	1
Infraction aux règlements concernant la défense du Canada— Au Canada.....	3	3

TABLEAU 47.—ORIGINE ETHNIQUE ET RELIGION

Origine ethnique	Total	Anglicans	Baptistes	Doukhobors	Religions orientales	Grecs catholiques	Grecs orthodoxes	Juifs	Luthériens	Mennonites	Mormons	Aucune religion	Eglise de la Pentecôte	Presbytériens	Catholiques	Armée du salut	Eglise unie	Autres religions
Total.....	1,547	297	74	45	3		16	15	28	1	2	48	1	102	723	17	166	9
Anglais.....	294	128	24								2	7	1	19	37	9	65	2
Irlandais.....	215	63	11									9		23	76	2	24	2
Écossais.....	178	37	17									2		41	41	1	33	2
Gallois.....	10	3	1									2		3	454	2	6	1
Français.....	488	18	2		1							1		2	3			
Autrichiens.....	6	1						1				1			4			
Belges.....	4														4			
Bulgares.....															2			
Tchèques et Slovaques.....	4	1							1								1	
Danois.....	4	1	1						1								4	
Hollandais.....	21	4	1						3	1		1		3	4		3	
Finlandais.....	6								3								2	
Allemands.....	47	11	3				2		11			5		2	10	1		
Grecs.....	2						1					1					1	
Hongrois.....	8	3					1							2	1		1	
Islandais.....	1														19		1	
Italiens.....	21	2																
Yougoslaves.....	2	1					1											
Lithuaniens.....									1					1				1
Norvégiens.....	4	2							1						16		4	
Polonais.....	28	1	1					1	1			2		1	1		1	
Roumains.....	6	2					2	2	2			6			7	1	3	1
Russes.....	73	4		45			2	2	4			2		1	1		1	
Suédois.....	9								1			2		1	18	1	3	1
Ukrainiens.....	43	4					7	11	1			2					1	
Juifs.....	12														1			
Espagnols.....	1																	
Portugais.....															1			
Chinois.....	4				1												2	
Japonais.....	1																	1
Hindous.....																		
Arméniens.....															2			
Syriens.....	3				1													
Tures.....																		
Nègres.....	18	3	12												1		2	
Mexicains.....																		
Métis.....															13			
Philippins.....	18	4										1			3		2	
Indiens (Amérique du Nord).....	16	4	1									1						

TABLEAUX 48 à 53.—DÉTENUES ADMISES

TABLEAU 48.—NATURE DU DÉLIT ET ÂGE DES DÉTENUES À L'ADMISSION

Nature du délit	Total	16 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 ans et plus
Total.....	37	1	6	4	7	9	5	1	4
Enlèvement.....	1		1						
Crime d'incendie.....	6				1	3	1		1
Infraction à la loi de la protection des enfants.....	2	1		1					
Infraction à la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	5		1	1	1	2			
Conspiration.....	2				1	1			
Faux prétexte et fraude.....	1						1		
Faux.....	2					1			1
Homicide involontaire.....	4		1	2	1				
Vol à main armée.....	1		1						
Participation à une bagarre.....	6				1		2	1	2
Vol.....	6		1		2	2	1		
Vol d'automobile.....	1		1						

TABLEAU 49.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	2 ans	2 ans et demi	2 ans et amende	3 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	10 ans	12 ans	À perpétuité
Total.....	37	12	1	2	9	4	1	3	2	1	1	1
Enlèvement.....	1	1										
Crime d'incendie.....	6				3	1		2				
Infraction à la loi de la protection des enfants.....	2	2										
Infraction à la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	5	2		2	1							
Conspiration.....	2				1						1	
Faux prétexte et fraude.....	1	1										
Faux.....	2	1	1									
Homicide involontaire.....	4				1	1				1		1
Vol à main armée.....	1	1										
Participation à une bagarre.....	6				1	2		1	2			
Vol.....	6	4			1		1					
Vol d'automobile.....	1				1							

TABLEAU 50.—NATURE DU DÉLIT, ÉTAT CIVIL ET MŒURS DES DÉTENUES

Nature du délit	Total	État civil				Total	Usage de l'alcool et des stupéfiants			
		Célibataire	Mariées	Veuves	Divorcées		Abs-tèmes	Tempé-rantes	Inter-pérantes	Usage des nar-cotiques
Total.....	37	9	21	3	4	37	26	11		9
Rapt.....	1	1				1	1			
Crime d'incendie.....	6		6			6	6			
Violation de la loi de la protection de l'enfance.....	2	2				2		2		
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	5	1	1		3	5	4	1		5
Conspiration.....	2		1	1		2	2			1
Faux prétextes et fraude.....	1				1	1		1		1
Faux.....	2		1	1		2	1	1		
Homicide involontaire.....	4	2	1	1		4	2	2		
Vol à main armée.....	1		1			1	1			
Participation à une bagarre.....	6		6			6	6			
Vol.....	6	2	4			6	3	3		2
Vol d'automobile.....	1	1				1		1		

TABLEAU 51.—ORIGINE ETHNIQUE, LIEU DE NAISSANCE ET CITOYENNETÉ DES DÉTENUÉS

Origine ethnique	Total	Pays d'origine			Total	Citoyenneté des détenues nées à l'étranger		
		Canada	États-Unis	Russie		Canadienne	Américaine	Russe
Total.....	37	32	1	4	37	32	1	4
Anglaises.....	8	8			8	8		
Irlandaises.....	4	4			4	4		
Écossaises.....	3	3			3	3		
Françaises.....	7	7			7	7		
Russes.....	12	8		4	12	8		4
Norvégiennes.....	1	1			1	1		
Espagnoles.....	1		1		1		1	
Polonaises.....	1	1			1	1		

TABLEAU 52.—ORIGINE ETHNIQUE ET RELIGION DES DÉTENUÉS

Origine ethnique	Total	Anglicane	Douk-hobor	Luthérienne	Presbytérienne	Catholique	Église-Unie
Total.....	37	7	12	1	2	13	2
Anglaises.....	8	3			2	2	1
Irlandaises.....	4	2				2	
Écossaises.....	3	1				1	1
Françaises.....	7			1		6	
Russes.....	12		12				
Norvégiennes.....	1	1					
Espagnoles.....	1					1	
Polonaises.....	1					1	

TABLEAU 53.—NATURE DU DÉLIT ET CASIER JUDICIAIRE

Nature du délit	Total	Aucune condamnation antérieure	Prison	Maison de correction	Pénitencier	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier	Total des condamnations antérieures
Total.....	37	18	5	1	3	6	1		3	105
Rapt.....	1		1							1
Crime d'incendie.....	6	3	1		1		1			4
Violation de la loi de la protection de l'enfance.....	2	2								
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	5		1			3			1	42
Conspiration.....	2	1							1	23
Faux prétextes et fraude.....	1								1	13
Faux.....	2	1				1				4
Homicide involontaire.....	4	3	1							1
Vol à main armée.....	1	1								
Participation à une bagarre.....	6	4			2					2
Vol.....	6	3		1		2				14
Vol d'automobile.....	1		1							1

TABLEAUX 54 à 57.—DÉTENUS LIBÉRÉS

TABLEAU 54.—ÂGE À L'ADMISSION ET À LA LIBÉRATION

Age à l'admission	Total	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 à et plus
Total.....	1,465	2	2	12	38	48	64	462	261	200	242	111	6	20	7
Moins de 16 ans.....	3	2	1												
16 ans.....	23		1	11	8	2		1							
17 ans.....	46			1	25	15	2	3							
18 ans.....	82				5	30	27	19	1						
19 ans.....	95					1	34	59		1					
20 ans.....	91						1	88	1		1				
21 à 24 ans.....	397							282	102	8	5				
25 à 29 ans.....	255								157	85	10	3			
30 à 34 ans.....	179									106	66	7			
35 à 39 ans.....	103										57	46			
40 à 49 ans.....	124										103	19	1	1	
50 à 59 ans.....	42											36	5	1	
60 à 69 ans.....	21													18	3
70 ans et plus.....	4														4

TABLEAU 55.—MOTIFS DE LIBÉRATION, PAR PÉNITENCIER

Motifs de libération	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kings-ton	Collin's-Bay	Mani-toba	Saskat-chewan	Colombie-Britan-nique
Total.....	1,465	227	449	206	134	135	142	172
Expiration de peine.....	1,075	139	308	185	99	100	110	134
Libération conditionnelle.....	326	72	120	10	32	24	26	33
Expulsion du pays.....	6		3	1			1	1
Grâce.....	36	16	4	3	3	5	2	3
Libération sans condition.....	2		1	1				
Décès.....	14		4	4		2	3	1
Transfert aux autorités provin-ciales.....								
Libération par ordonnance des tri-bunaux.....	1					1		
Transfert à un asile d'aliénés.....	4			1		3		
Libération sur ordre des autorités militaires.....	1			1				

TABLEAU 57.—PRINCIPAL EMPLOI PENDANT L'INCARCÉRATION: CLASSEMENT D'APRÈS LA DURÉE DE LA PEINE.

Occupation	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	6 à 7 ans	7 à 10 ans	10 à 15 ans	15 à 20 ans	20 ans et plus
Total.....	1,465	28	881	294	138	32	26	24	22	15	3	2
Agriculture.....	235	2	165	37	19	4	2		3	3		
Ouvriers agricoles.....	232	2	164	37	18	4	2		3	2		
Jardiniers.....	2				1					1		
Autres.....	1		1									
Travail de bureau.....	71	1	45	16	3	1		1	4			
Teneurs de livres.....	29		21	6	1				1			
Employés de bibliothèque.....	42	1	24	10	2	1		1	3			
Autres.....												
Travail spécialisé.....	593	8	334	118	74	18	11	10	10	7	2	1
Barbiers.....	18		7	4	5	1	1					
Imprimeurs-relieurs.....	12		9	1	1	1						
Forgerons.....	28	2	16	4	2	2		1	1			
Bouchers.....	1		1									
Toiliers.....	37		21	10	5	1						
Menuisiers.....	74		44	15	10	1	2	1		1		
Cuisiniers.....	5		2	1	2							
Electriciens.....	11	1	9		1							
Machinistes.....	38		18	13	5	2						
Maçons, briqueteurs.....	46	1	32	7	3		2	1				
Peintres, plâtriers.....	19		13	3	2	1						
Plombiers.....	6		5	1								
Carriers.....	94	1	53	22	9	1	2	2	1	2		1
Cordonniers.....	75	1	39	11	11	6	2	1	1	2	1	
Conducteurs de machines fixes.....	25		10	8	3			1	3			
Tailleurs.....	82	1	43	13	11	2	2	3	4	2	1	
Ferblantiers.....	22	1	12	5	4							
Manceuvres.....	566	17	337	123	42	9	13	13	5	5	1	1
Employés de vestiaire.....	20	1	10	6	2				1			
Nettoyeurs.....	61	1	36	10	7		2	3	1	1		
Employés de garage.....	23		15	5	1		1	1				
Infirmiers.....	36	1	22	4	3		1	2	1		1	
Employés de cuisine.....	65	1	23	24	9	1	4	2		1		
Hommes à tout faire.....	309	10	204	61	18	5	3	4	2	2		
Employés de buanderie.....	5		5									
Conducteurs de camions.....	13		7	5	1							
Autres.....												
Aucun (hospitalisés).....	34	3	15	8	1	2	2	1		1		1

TABLEAUX 58 à 60.—DÉTENUES LIBÉRÉES

TABLEAU 58.—ÂGE À L'ADMISSION ET À LA LIBÉRATION

Age à l'admission	Total	16 ans	17 à 20 ans	21 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans
Total.....	20		2	3	3	4	3	4	1
16 ans.....									
17 à 20 ans.....	3		2	1					
21 à 24 ans.....	2			2					
25 à 29 ans.....	3				3				
30 à 34 ans.....	4					4			
35 à 39 ans.....	4						3	1	
40 à 49 ans.....	3							3	
50 à 59 ans.....	1								1

TABLEAU 59.—NATURE DU DÉLIT ET DURÉE DE LA PEINE

Nature du délit	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans
Total.....	20	1	13	5	1
Homicide involontaire.....	3			3	
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....	5		4	1	
Vol.....	4	1	2	1	
Rupture de ban.....	1		1		
Faux.....	1		1		
Vol avec effraction.....	1		1		
Évasion.....	1		1		
Faux prétextes et fraude.....	1		1		
Vol à main armée.....	2		2		
Avortement.....	1				1

TABLEAU 60.—MOTIFS DE LIBÉRATION ET DURÉE DE LA PEINE

Motifs de libération	Total	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans
Total.....	20	1	13	5	1
Expiration de la peine.....	14		11	3	
Libération conditionnelle.....	6	1	2	2	1

TABLEAUX 61 à 72.—DÉTENUS ADMIS À L'ÂGE DE 20 ANS OU MOINS

TABLEAU 61.—ÂGE À L'ADMISSION, PAR PÉNITENCIER

Age à l'admission	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's-Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total.....	301	69	116	26	29	11	25	25
Moins de 16 ans...	2	2						
16 ans.....	15	6	5		1		1	2
17 ans.....	42	14	16	2		2	5	3
18 ans.....	75	17	33	7	8	2	5	3
19 ans.....	100	21	35	12	10	5	5	12
20 ans.....	67	9	27	5	10	2	9	5

TABLEAU 62.—ÂGE À L'ADMISSION ET DEGRÉ D'INSTRUCTION

Age à l'admission	Total	Illettrés	Détenus sachant lire seulement	École primaire	École secondaire	Université
Total.....	301	3	5	262	31	
Moins de 16 ans.....	2	1		1		
16 ans.....	15			14	1	
17 ans.....	42	1	1	35	5	
18 ans.....	75		1	68	6	
19 ans.....	100	1	2	88	9	
20 ans.....	67		1	56	10	

TABLEAU 63.—ÂGE À L'ADMISSION ET ÉTAT CIVIL

Age à l'admission	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés
Total.....	301	289	9		3
Moins de 16 ans.....	2	2			
16 ans.....	15	15			
17 ans.....	42	42			
18 ans.....	75	71	4		
19 ans.....	100	96	2		2
20 ans.....	67	63	3		1

TABLEAUX 61 à 72.—DÉTENUS ADMIS À L'ÂGE DE 20 ANS OU MOINS
TABLEAU 64.—ÂGE À L'ADMISSION ET NOMBRE DE PERSONNES À CHARGE

Âge à l'admission	Total	Aucune personne à charge	Une	Deux	Trois	Quatre	Cinq	Six	Sept	Huit à dix	Plus de dix
Total (mineurs).....	301	269	17	7	3	2	1	1			1
Moins de 16 ans.....	2	2									
16 ans.....	15	14	1								
17 ans.....	42	37	3	1		1					
18 ans.....	75	62	8	1		1	1	1			1
19 ans.....	100	92	2	3	3						
20 ans.....	67	62	3	2							

TABLEAU 65.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS L'ACTIVITÉ ANTÉRIEURE À L'INCARCÉRATION

Âge à l'admission	Total	Travailleurs	Étudiants	Détenus n'ayant jamais travaillé	Total des chômeurs	Moins de 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 ans et plus	Non déclarés
Total (mineurs).....	301	123	2	4	172	107	31	17	6	7	1	3
Moins de 16 ans.....	2	2										
16 ans.....	15	6			9	6	2		1			
17 ans.....	42	11	1	2	28	17	4	6	1			
18 ans.....	75	34		2	39	23	10		2	2	1	1
19 ans.....	100	40			60	36	9	8	2	4		1
20 ans.....	67	30	1		36	25	6	3		1		1

TABLEAU 66.—PROFESSION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT AU DÉLIT ET ÂGE À L'ADMISSION

Profession	Total	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
Total (mineurs).....	301	2	15	42	75	100	67
Agriculture.....	6				1	5	
Pêche, chasse, piégeage.....	1			1			
Exploitation forestière.....	5			1		1	3
Mines.....	1					1	
Manufactures.....	19	1		2	9	3	4
Construction.....	11			1	6	1	3
Transport et communications.....	21			2	2	11	6
Commerce.....	3				1	1	1
Administration publique.....	3				1		2
Carrières professionnelles.....	1					1	
Amusements et sports.....	4				2	2	
Service.....	11		2		2	4	3
Travail de bureau.....	4		1		2	1	
Manceuvres.....	33	1	3	4	8	9	8
Étudiants.....	2			1			1
Détenus n'ayant jamais travaillé.....	4			2	2		
Chômeurs.....	172		9	28	39	60	36

TABLEAUX 61 à 72.—DÉTENUS ADMIS À L'ÂGE DE 20 ANS OU MOINS

TABLEAU 67.—NATURE DU DÉLIT ET ÂGE À L'ADMISSION

Nature du délit	Total	Moins de 16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans
Total (mineurs).....	301	2	15	42	75	100	67
Délits contre la paix et l'ordre public.....	1					1	
Délits contre l'application de la loi et l'administration de la justice.....	9		1	2		3	3
Délits contre les mœurs et la décence.....	6			1	1	2	2
Violation de la loi de l'opium et des drogues narcotiques.....							
Inceste.....							
Autres.....	6			1	1	2	2
Délits contre la personne et la réputation.....	22		1	1	5	10	5
Connaissance charnelle.....							
Homicide involontaire.....	2				2		
Meurtre.....	1					1	
Viol.....	3				1	1	1
Autres.....	16		1	1	2	8	4
Délits contre le droit et la propriété.....	263	2	13	38	69	84	57
Vol avec effraction.....	100	1	5	18	26	32	18
Effraction avec intention criminelle.....	13		1		2	4	6
Faux prétextes et fraude.....	1						1
Faux.....	4			1		1	2
Émission et tentative d'émission de faux documents.....							
Recel.....	6				2	4	
Vol qualifié et vol avec violence.....	28			2	3	15	8
Vol à main armée.....	38		1	7	15	9	6
Vol.....	25		1	3	5	9	7
Vol d'automobiles.....	33	1	5	5	8	7	7
Autres.....	15			2	8	3	2
Délits concernant les billets de banque et la fausse monnaie.....							
Infraction aux règlements concernant la défense du Canada.....							

TABLEAU 68.—ÂGE DES MINEURS À L'ADMISSION D'APRÈS LE GENRE DE PEINE

Âge à l'admission	Genre de peine												
	Total	Simple	Simple avec fouet	Concomitante	Concomitante avec fouet	Cumulative	Cumulative avec fouet	Concomitante et cumulative	Concomitante et cumulative avec fouet	Simple avec amende	Concomitante avec amende	Cause remise	Cause remise avec peine
Total (mineurs).....	301	134	6	137	3	13		4			1	2	1
Moins de 16 ans.....	2			2									
16 ans.....	15	9	1	5									
17 ans.....	42	17	1	22		2							
18 ans.....	75	33		38	1	2		1					
19 ans.....	100	43	3	44	1	5		2		1			1
20 ans.....	67	32	1	26	1	4		1			2		

TABLEAUX 61 à 72.—DÉTENUS ADMIS À L'ÂGE DE 20 ANS OU MOINS

TABLEAU 69.—GENRE DE PEINE DES MINEURS, PAR PÉNITENCIER

Genre de peine	Total	Dorchester	Saint-Vincent-de-Paul	Kingston	Collin's Bay	Manitoba	Saskatchewan	Colombie-Britannique
Total (mineurs).....	301	69	116	26	29	11	25	25
Simple.....	134	42	42	14	13	2	9	12
Simple avec fouet.....	6			1	1	1	1	2
Concomitante.....	137	24	68	7	10	7	13	8
Concomitante avec fouet.....	3			1	1		1	
Cumulative.....	13	1	4	1	4	1	1	1
Cumulative avec fouet.....								
Concomitante et cumulative.....	4	2		1				1
Concomitante et cumulative avec fouet.....								
Simple avec amende.....								
Concomitante avec amende.....	1		1					
Cause remise.....	2							1
Cause remise avec peine.....	1			1				

TABLEAU 70.—ÂGE À L'ADMISSION D'APRÈS LE CASIER JUDICIAIRE

Âge à l'admission	Total	Aucune condamnation antérieure	Avec condamnation antérieure	Prison	Maison de correction	Pénitencier	Prison et maison de correction	Prison et pénitencier	Maison de correction et pénitencier	Prison, maison de correction et pénitencier
Total (mineurs).....	301	94	207	105	38	9	33	9	7	6
Moins de 16 ans.....	2		2		2					
16 ans.....	15	5	10	6	3		1			
17 ans.....	42	24	18	11	3		4			
18 ans.....	75	23	52	28	9	1	10	2	1	1
19 ans.....	100	33	67	33	12	2	11	3	5	1
20 ans.....	67	9	58	27	9	6	7	4	1	4

TABLEAU 71.—ÂGE À L'ADMISSION: CLASSEMENT D'APRÈS LES CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES ET LES INSTITUTIONS DE DÉTENTION

Âge à l'admission	Total	Aucune condamnation antérieure	Avec condamnation antérieure	Nombre des condamnations antérieures	Prison	Maison de correction	Pénitencier
Total.....	301	94	207	267	153	84	30
Moins de 16 ans.....	2		2	2		2	
16 ans.....	15	5	10	11	7	4	
17 ans.....	42	24	18	22	15	7	
18 ans.....	75	23	52	67	41	21	5
19 ans.....	100	33	67	87	48	29	10
20 ans.....	67	9	58	78	42	21	15

TABLEAUX 61 à 72.—DÉTENUS ADMIS À L'ÂGE DE 20 ANS OU MOINS

TABLEAU 72.—NOMBRE DES CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES: CLASSEMENT D'APRÈS L'ÂGE À L'ADMISSION, LA DURÉE DE LA DÉTENTION ET L'INSTITUTION PÉNALE

Âge à l'admission	Total	Moins d'un mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 5 ans	5 à 10 ans
Total des condamnations antérieures.....	267	24	37	30	52	75	31	12	6
Condamnations antérieures à la prison.....	153	23	30	23	40	27	4		
Moins de 16 ans.....									
16 ans.....	7	2	1	1	2		1		
17 ans.....	15	2	2	2	8	1			
18 ans.....	41	7	6	8	9	9	2		
19 ans.....	48	5	13	8	14	7	1		
20 ans.....	42	7	14	4	7	10			
Condamnations antérieures à une maison de correction.....	84	1	1	7	12	31	16	10	6
Moins de 16 ans.....	2				1	1			
16 ans.....	4					3			1
17 ans.....	7				1	4	1		1
18 ans.....	21	1	1	4	2	4	5	4	
19 ans.....	29			2	6	8	6	5	2
20 ans.....	21			1	2	11	4	1	2
Condamnations antérieures au pénitencier.....	30					17	11	2	
Moins de 16 ans.....									
16 ans.....									
17 ans.....									
18 ans.....	5					2	3		
19 ans.....	10					6	3	1	
20 ans.....	15					9	5	1	

